

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

222^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738
1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

STATU QUO ANGOISSÉ A ALGER

La persuasion paraît insuffisante à faire reculer les insurgés, mais aucun effort ne sera épargné pour éviter l'effusion de sang. Toutefois, le « pouvoir ne reculera pas ».

De Gaulle abattra-t-il ses cartes demain ?

De notre correspondant de Paris par téléphone :

La situation ne s'est pas améliorée au cours des dernières 24 heures et à s'en rapporter aux échos recueillis aussi bien à Paris qu'à Alger, on a le sentiment que le fossé s'est encore creusé entre les « activistes » algériens et le gouvernement de la République. L'épreuve de force est engagée; le fait qu'il ne se soit rien passé hier ressemble davantage à la menace qui précède la tempête qu'à ce que certains ont cru pouvoir appeler « le pourrissement de l'insurrection ».

Réuni hier pendant trois heures au Palais de l'Élysée, le Conseil des ministres extraordinaire a, selon les termes mêmes du communiqué, entendu le compte rendu du premier ministre sur la situation en Algérie et arrêté les instructions qui doivent être envoyées au délégué général Paul Delouvrier et au général Challe, commandant en chef.

On a appris d'autre part que le général de Gaulle se rendrait en Algérie avant le 5 février prochain et que comme prévu, il s'adresserait à la nation vendredi 29 janvier. C'est à ce moment que seront officiellement rendues publiques les mesures décidées par le Conseil des ministres dans le dessein de rétablir la légalité en Afrique du Nord.

Le pouvoir ne reculera pas

Quelles sont ces mesures, nul n'en saurait préjuger. En revanche, il apparaît d'ores et déjà certain que selon une formule désormais devenue célèbre, « le pouvoir ne reculera pas », — étant entendu cependant qu'aucun effort ne sera épargné auparavant pour éviter une nouvelle effusion de sang.

Quant à la procédure engagée par le général de Gaulle pour triompher des insurgés algériens, elle donne lieu aux mêmes spéculations qu'il y a 24 heures, avec cette différence toutefois



La situation dans les rues d'Alger demeure toujours instable. Sur une barricade la banderole qui porte l'inscription « Vive Massu » montre bien que les manifestants sont décidés à rester fidèles au général jusqu'au bout... Au premier plan, la foule curieuse tue le temps en allant observer les faits et gestes des retranchés.

DECLARATION DU DÉPUTÉ MUSTAPHA CHELHA

« Les musulmans commencent à en avoir assez »

PARIS (A.F.P.) — Voici le texte de la déclaration faite, à son arrivée à Paris, par M. Mustapha Chelha, député d'Alger-Banlieue :

« La situation est dramatique à Alger dans la mesure où il ne faut pas que les musulmans participent au mouvement actuel. Contrairement à ce que certains ont dit, les musulmans n'ont aucunement pris part aux émeutes. Dans la Casbah et dans le quartier de Babou, les magasins sont restés ouverts et l'ordre de grève n'a pas été respecté.

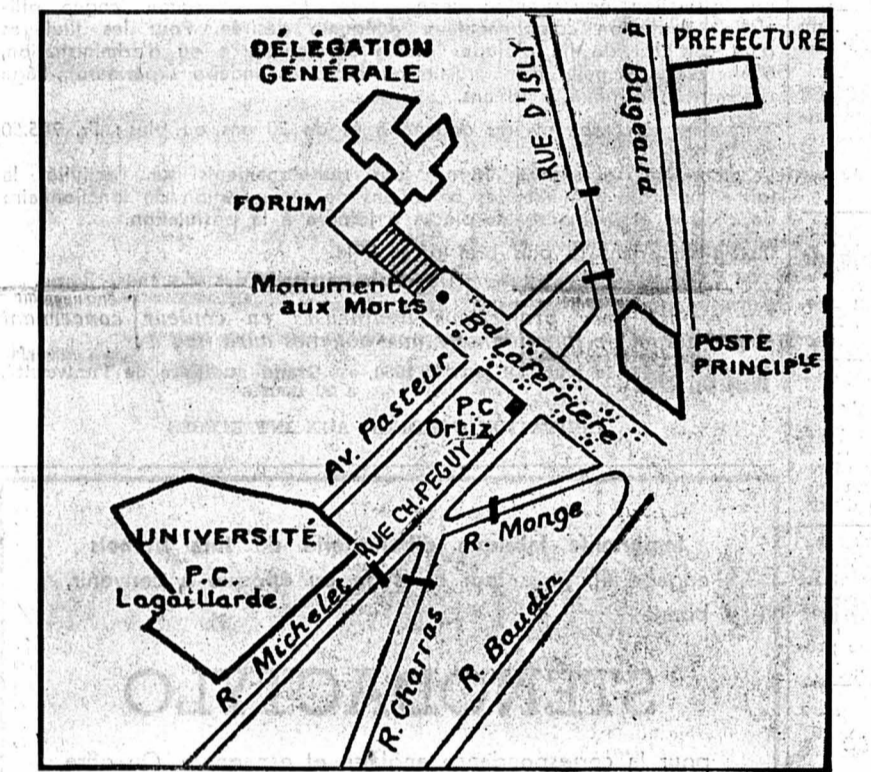
« Samedi dernier, les parlementaires algériens ont été reçus par M. Delouvrier et par le général Challe, qui nous ont demandé de les aider à maintenir le calme. Les positions adoptées par certains de mes collègues ont rendu la chose impossible et je me propose de rendre incessamment publiques les prises de position qui ont été à la base des événements tragiques que nous vivons.

(Lire la suite en 15^{me} page)

La conférence des peuples africains à Tunis

La délégation du F.L.N. demande la création d'une brigade de volontaires pour combattre en Algérie

Le délégué du G.P.R.A. a également invité les Etats participants à intervenir auprès des Etats-Unis pour les prier de suspendre leurs livraisons d'armes à la France



Les barricades principales se trouvent devant le P. C. Ortiz (bâtiment d'Air Algérie) au commencement de la rue Ch. Péguy.

La grève est toujours totale dans la ville européenne d'Alger

Les émeutiers disposent maintenant d'un poste émetteur qui a diffusé hier ses premières informations

ALGER (A.F.P.). — Les rues d'Alger, qui s'étaient vidées hier à l'heure du déjeuner, se sont emplies de nouveau à partir de 14 heures. Mais, peut-être hier la foule était-elle moins dense et le concert des klaxons d'automobiles moins bruyant que les jours précédents.

Pour l'Algérois, la tournée des barricades est une épreuve physique qui renouvelée chaque jour est épuisante dans ces rues en pente ou dans les escaliers monumentaux qui mènent au quadrilatère. L'Algérois, sur ses hauts talons, peine encore davantage, mais elle marche pour apporter aux hommes du camp le réconfort de sa présence. Pour les automobilistes, le cas est simple. Les postes d'essence ne sont plus approvisionnés en raison de la grève et beaucoup n'ont plus de carburant dans leurs citernes.

(Lire la suite en 15^{me} page)

Le prince Charles pourra-t-il manquer l'école ?

LONDRES (AFP). — Derniers favoris de la presse londonienne dans la course aux prénoms pour l'enfant royal: Andrew ou James, si c'est un garçon, Mary ou Charlotte si c'est une fille.

Il est peu probable toutefois que le prénom choisi pour le bébé sera révélé avant le baptême, et ses parents auront, aux termes de la loi, quarante-deux jours ouvrables pour se décider. Si le prénom est encore entouré d'incertitude, il n'y a aucun doute sur le nom. L'enfant royal ne sera pas un Mountbatten, mais un Windsor. La reine a certes épousé un Mountbatten et elle a vécu sous ce nom quelques semaines, lorsqu'elle était encore princesse. Mais, à la demande de sir Winston Churchill, alors premier ministre, elle a accepté de reprendre le nom de Windsor, elle et ses enfants.

L'une des premières personnes autorisées à voir le nouveau-né sera la princesse Anne, qui a maintenant dix ans. Les journaux sont divisés sur la question suivante: Le prince Charles pourra-t-il manquer l'école pour la circonstance, ses parents ayant des idées très strictes sur l'assiduité de leur fils ?

Un risque d'erreur sur deux millions d'essais...

— Il serait présomptueux en biologie de prétendre arriver à une certitude mathématique. Cela c'est la concession bien naturelle que tout esprit scientifique aura l'honnêteté de faire. Mais je précise, ajoute le professeur Moreau, que les conclusions de M. Understrick que je tiens pour valables à 99 %, je les ai vérifiées en procédant à de nouvelles analyses selon une autre méthode qui, elle non plus, ne contient pas de risque d'erreurs supérieur à 1 %. Comme il se trouve que je suis aussi professeur de statistiques, je vous indique qu'il faut dès lors élever au carré les probabilités admises pour l'un seulement des procédés de recherches. Ceci nous donne, en multipliant 1400 x 1400, un risque d'erreur sur deux millions d'essais...

Ceci pour le sang. Quant aux cellules de foie déterminées par le professeur Understrick, les trois « sur-experts » sont unanimes à confirmer la rigueur absolue, formelle et incontestable, à 100 % des conclusions.

À la pause de midi, alors que Me Floriot annonçait qu'il profiterait de l'après-midi pour dormir un peu (« les

TUNIS (A.F.P.). — La délégation algérienne à la conférence des peuples africains a demandé la création d'une brigade de volontaires africains pour combattre en Algérie.

C'est M. Ahmed Boumendjel, chef de la délégation algérienne, qui a fait hier cette proposition :

« Nous n'avons pas besoin de troupes, a-t-il ajouté. Nos effectifs sont au complet. Mais il s'agit d'un choix politique, d'une preuve de solidarité qui n'intéresse pas seulement l'Algérie mais tous les pays africains en guerre contre le colonialisme. Les combattants algériens invitent cordialement leurs camarades africains à venir apprendre au sein de l'A. L. N. les méthodes de la guerre révolutionnaire », a dit encore M. Boumendjel.

Proposition acclamée

La proposition de M. Boumendjel a été acclamée par les membres de la

Journée lourde de conséquences pour Jaccoud

La défense aux prises avec les sur-experts

Ceux-ci ont confirmé l'opinion que leurs prédécesseurs avaient émise mardi

D'un de nos correspondants de Genève :

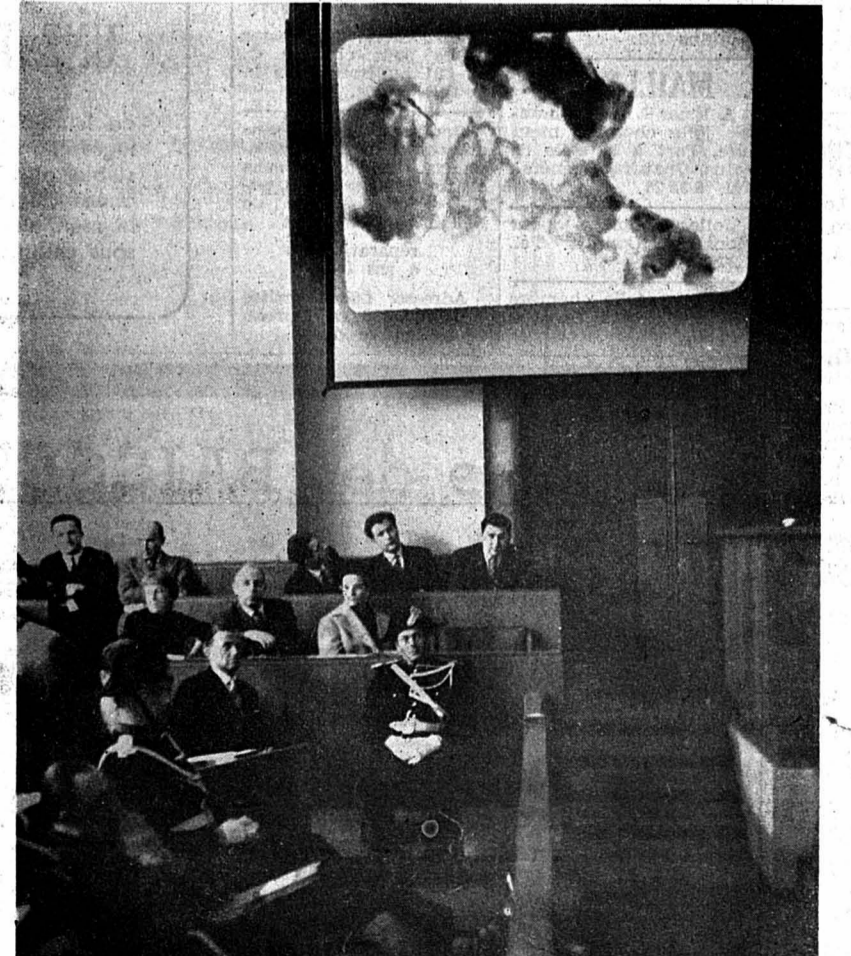
Mardi, on avait encore pu écrire que les experts avaient été aux prises avec la défense. Pour refléter la matinée de mercredi, il faut décidément renverser les termes. Cette fois, c'est la défense qui a été aux prises avec les sur-experts.

Nous ne reviendrons pas sur les sujets en discussion. Il n'y eut aucune controverse entre savants. Les constatations et déduction de MM. Hegg et Understrick ont été confirmées par trois hématologues de renom universel: le professeur Paul Moreau, de Liège, le professeur H. E. Bock, de Marburg, et le professeur Albert Alder, de Zurich.

Ils ont déclaré en résumé que le degré de certitude auquel étaient parvenus les travaux du professeur Understrick était de l'ordre de 99 %, ce qui laisse la place pour un erreur sur 1400 essais d'analyses. C'est sur ce un pour cent que Me Floriot tenta d'argumenter: « Entre la certitude et la probabilité quasi absolue, disait M. de la Palice, il y a une différence très importante dès le moment où nous sommes sur le plan pénal. »

psychiatres, cela ne m'a jamais beaucoup intéressé » nombre de journalistes.

(Lire la suite en 15^{me} page)



La projection dans la salle d'audience d'une trace de sang grossie, commentée par les experts, semble laisser Jaccoud indifférent et songeur.

J'ÉCOUTE...

Miss Sam

PORTE-T-ELLE même le nom de Miss Sam, un peu comme l'on dit l'Oncle Sam, pour désigner toute la population des cinquante Etats-Unis, une guenon n'est pas une femme, et encore moins un homme.

Sur ce point-là, nulle contestation possible.

Ceci posé, Mlle X..., une Américaine, n'en fait pas moins part de ses alarmes à l'un des sénateurs de son Etat. Celui-ci, à lui tout seul, y peut-il quelque chose? Elle le pense et cela lui suffit. Pour qu'elle demande à ce personnage de s'opposer à l'envoi, à leur tour, d'hommes dans l'espace.

La raison en est bonne. Ils pourraient bien s'y plaire tellement, ces états volontiers inconséquents et ingrats, que les femmes ne les verraient pas revenir. Ce qui jetterait dans le désarroi la masse des célibataires américaines, en déséquilibre déjà avec celle des hommes.

Où trouver homme, désormais, pour se marier?...

C'est vraiment, direz-vous, s'alarmer un peu tôt. Tout d'abord, nous l'avons vu, une guenon n'est pas un homme. Puis, Miss Sam est menue: 3 kg. 400! Sortie vivante, assurément, d'un voyage, somme toute, assez court, en inconfortable capsule fusée.

L'heure, décidément, n'a pas encore sonné des voyages interstellaires. Ni des plaisirs célestes qu'ils pourraient nous valoir. Valoir surtout aux hommes de quelque copulence.

Le sénateur américain aura-t-il ramené au plus vite sa concitoyenne, Mlle X., aux choses de la terre? Il le faut espérer. Il y a assez de grabuge ici-bas pour que chacun, célibataire ou pas, cherche, si peu que ce soit, à y porter remède.

Les moyens d'un chacun sont fort inégaux, sans doute. Mais une célèbre parabole le proclame: «Chacun sera jugé selon ce qu'il a reçu ».

Dans ces dernières décennies, la science, sans doute, fait de fantaisies trouvaillées. Ne nous abusons pas, cependant, c'est sur terre que nous vivons.

Pour le quart d'heure, en tout cas, et pour une foule d'autres quarts d'heure encore.

Ne faisons pas comme l'astrologue ou l'astronome de jadis qui, à force de vouloir scruter l'espace avec sa lunette, recula tant et si bien qu'il tomba dans un puits. Et y mourut...

FRANCHOMME.

AVIS OFFICIELS

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES de Neuchâtel

Apprentissages Couturière pour dame (3 ans) Lingère pour dames et lingère pour messieurs (2 ans) Rentrée des classes : 19 avril 1960

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL Faculté de droit Section des sciences commerciales, économiques et sociales

LEÇON INAUGURALE de M. Friedrich FISCHBACHER professeur extraordinaire, titulaire de la chaire d'économie industrielle, sur l'économie industrielle et l'organisation scientifique

VILLE DU LOCLE

Mise au concours

Un poste d'agent de police locale est mis au concours. Conditions requises : 20 ans au moins, 30 ans au plus. Taille : 1 m. 75 au moins, constitution robuste; bonne réputation; apte au service militaire actif. Un certificat médical sera exigé.

Commune de Travers

Le poste de secrétaire-caissier au Bureau communal est mis au concours avec entrée en fonctions le 1er avril 1960 ou date à convenir. Place stable, caisse de retraite, caisse maladie. Les soumissions doivent être adressées au Conseil communal jusqu'au 13 février 1960.

VILLE de Neuchâtel

IMMEUBLES Taxe des chiens Nous invitons les propriétaires de chiens qui ne l'auraient pas encore fait à annoncer leur chien et à payer la taxe de Fr. 30.— (à la caisse de la police, bureau de la commune) No 23, hôtel communal, jusqu'au 15 février 1960. Direction de la police.

A vendre à Corcelles-Peseux 4 appartements plus 2 magasins, plus chambres indépendantes. Rendement brut 7%. 6 appartements, Rendement brut 6 1/2%. 9 appartements, Rendement brut 6,2%. S'adresser par écrit à G. Boss Carrels 18, Neuchâtel

A vendre à Peseux : IMMEUBLES MODERNES de 6 et 9 logements de 2, 3 et 4 pièces. Loyers : 140, 155 et 190 fr. Pour traiter : Fr. 60.000.— et 100.000.— environ. Adresser offres écrites à B.H. 850 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, dans le nord du canton de Vaud, maison de campagne habitation et rural, porcherie, 3500 m2 de jardin et vergers; prix 23.000 fr.; il faut 10.000 francs pour acheter. Robert Maillard, à Bercher (Vaud).

A louer dès le 24 avril 1960, à Neuchâtel-Est, dans immeuble neuf, superbe logement de 3-4 pièces, même de construction ancienne, aux environs de Neuchâtel. Adresser offres écrites à X.S. 792 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Cornaux en Combaz-Giroud jeune vigne en blanc, de 2 ouvriers. Adresser offres sous chiffres T.Z. 842, au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Corcelles, pour tout de suite, ou pour date à convenir,

2 appartements

l'un de 3 pièces et l'autre de 4, avec hall. Location Fr. 190.— et Fr. 220.—, éventuellement avec services de concierge et 1 garage. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Étude Charles Bonhôte, Peseux.

A louer à Cernier

Immédiatement ou pour époque à convenir : 1 logement modernisé de 3 pièces, bains et chauffage général, pour Fr. 115.— plus acompte chauffage, Fr. 35.—. 1 logement modernisé de 4 pièces, bains et chauffage général pour Fr. 125.— plus acompte chauffage Fr. 45.—. 1 logement de 2 pièces avec chauffage général pour Fr. 60.— plus acompte chauffage Fr. 25.—. 1 logement de 3 pièces, sans confort pour Fr. 65.—. 1 logement de 3 pièces sans confort pour Fr. 40.—. S'adresser à CHARLES WUTHIER, notaire, dont les bureaux ont été transférés rue Fréd.-Soguel 8, à Cernier.

A Saint-Aubin, dans immeuble locatif neuf, tout confort et situé au centre du village, en bordure d'un carrefour, des

LOCAUX

à usage commercial ou destinés à l'exercice d'une profession libérale seraient disponibles pour l'automne 1960. Convienraient particulièrement pour médecin, dentiste, vétérinaire, masseur, pédicure, etc. Pour tous renseignements, écrire à l'étude du notaire Henry Schmid, Corcelles (NE).

Verbier

A louer dans chalet logement de quatre lits, confort moderne. Libre en mars et en juillet 1960. Pour renseignements : Neuchâtel, tél. 5 49 85 dès 19 heures.

A LOUER

logement de deux pièces avec petit magasin, pour épicerie, etc. à Peseux; bonne situation. — Renseignements tél. (038) 5 44 43 aux heures de bureau, ou après 19 heures (038) 8 21 89.

LOCAL

à louer au centre de Corcelles, comprenant magasin et arrière-magasin. Electricité, eau, chauffage. Tél. 6 13 18.

THIELLE

A louer logement neuf, de 4 pièces, cuisine, salle de bains, garage à auto. La préférence sera donnée à personne qui aurait la possibilité de travailler au jardin de la maison de maître. — S'adresser à Ernest Röhlsberger, à Thielle.

A louer dès le 24 avril 1960, dans immeuble neuf à Neuchâtel est,

bel appartement

de 4 chambres et demi avec tout confort, balcons, vue. Loyer mensuel Fr. 275.— plus chauffage. Case postale 31810, Neuchâtel.

CERNIER

A louer pour tout de suite, appartement de 3 pièces, dépendances, jardin. — S'adresser à l'étude Jeanneret, Cernier.

CHAMBRES

Belle chambre avec confort. Parcs 3, 1er étage.

Chambres meublées à louer pour 2 personnes. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13.

MAILLEFER

A louer à jeune homme jolie chambre meublée. Part à la salle de bains. Chauffage général. Tél. 5 35 21.

Jolie chambre pour monsieur. Confort. Tél. 5 27 83.

A louer jolie chambre meublée. Saars 44, tél. 5 66 33.

A LOUER

A louer dès le 24 avril 1960, à Neuchâtel-Est, dans immeuble neuf, superbe logement de 3-4 pièces, même de construction ancienne, aux environs de Neuchâtel. Adresser offres écrites à X.S. 792 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à la Coude atelier de menuiserie avec machines et outils. Adresser offres écrites à B.D. 825 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche

logement

de 3 pièces, à loyer modeste, dans village. Offres à M. Grossmann, Petit-Martel 5.

On cherche APPARTEMENT de 3 chambres avec ou sans confort, pour le 24 mai ou date à convenir; région : Corcelles - Comondrèche ou Peseux. Adresser offres sous chiffres E. I. 887 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune couple cherche appartement de 2 - 2 1/2 pièces, confort.

à Serrières

pour date à convenir. — Adresser offres écrites à I. O. 857 au bureau de la Feuille d'avis.

Fr. 250.—

de récompense à qui me permettra de trouver un appartement de 3 pièces (éventuellement 4 pièces dont 2 grandes) avec ou sans confort, de préférence quartier est de la ville. Faire offres sous chiffres H. X. 364 au bureau de la Feuille d'avis.

Professeur d'Oxford

cherche appartement ou pension pour sa femme et deux enfants de 12 et 7 ans, fréquentant l'école libre de mai à août. Ecrire à : Oxford, Bainton Road 35.

Jeune sténodactylo cherche, pour le 1er mai 1960,

jolie chambre avec déjeuner

téléphone à disposition. Quartier des Collèges ou environs. — Offres à M. Barbey, maître secondaire, Waldeggstrasse 71, Liebefeld-Berne.

Fonctionnaire aux T.N. jeune marié, sans enfant, cherche au centre de la ville ou région de la Coude, éventuellement du côté de Saint-Blaise

de 3 chambres, cuisine, si possible avec confort. Entrée : 1er avril (éventuellement tout de suite). Les offres sont à adresser sous chiffres J. D. 696 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE CHARPENTIER

sobre, consciencieux et de confiance, serait engagé par entreprise de bâtiment et travaux publics disposant d'un atelier mécanisé de charpenterie, pour son service d'entretien d'outillage et préparation de coffrages. Place stable et bien rémunérée pour candidat capable. Possibilité d'avancement.

Faire offre avec curriculum vitae, sous chiffres AS 63.089 N, aux Annonces Suisses S.A., Neuchâtel.

Vendeuse

est demandée pour remplacement. — Faire offres écrites détaillées à la librairie Berberat, rue de l'Hôpital 20.

cuisinier serveuse employée de maison

Offres avec certificats à Case postale 892, Neuchâtel.

manœuvres

Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres sous chiffres V. U. 836 au bureau de la Feuille d'avis.

secrétaire médicale

possédant une excellente culture générale et si possible une formation complète pour cette activité. Adresser offres écrites sous chiffres V. B. 844 au bureau de la Feuille d'avis

Entreprise de Neuchâtel cherche pour une date à convenir

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française, connaissant la dactylographie et au courant des travaux en général. Place stable et bien rémunérée. — Faire offres accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie, de la mention de références et de copies de certificats sous chiffres C. I. 851 au bureau de la Feuille d'avis.

OMEGA Nous cherchons, pour notre organisation de cartes perforées, employée de bureau aimant les chiffres et capable de s'occuper, de manière indépendante, de la tenue à jour d'un important portefeuille de commandes. Une certaine expérience dans le domaine des cartes perforées est désirée. Prière d'adresser les offres à OMEGA, Service du personnel, Bienne.

OUVRIÈRES

ayant des notions du travail au pantographe, ainsi qu'une bonne débiteurie, trouveraient occupations stables. Travail propre. S'adresser à Gravrex, tél. 5 26 45.

Ménage de deux personnes, cherche

femme de confiance

pour deux matinées régulières par semaine. — Demander l'adresse du No 840 au bureau de la Feuille d'avis.

On engagerait un homme de 20 à 35 ans, pour

travaux d'atelier

Place stable, semaine de 5 jours. Adresser offres écrites à S. Y. 841 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

garçon de cuisine

pour le 1er février. Se présenter au restaurant de la Paix, Neuchâtel.

On cherche

menuisier

pour l'établir et la pose. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à 261-200 au bureau de la Feuille d'avis.

Le bar à café Maloya, Maladière 16, cherche pour entrée immédiate,

SOMMELIÈRE

ou fille de salle. Se présenter.

On cherche

repassseuse

professionnelle, deux journées chaque mois. Mme E. Jordan, Clos-Brochet 30.

On engagerait tout de suite un

garçon d'office

travailleur et de confiance. Étranger accepté. Bon gain. S'adresser à Georges Ducommun, hôtel du Vaisseau, Petit-Cortailod, tél. 6 40 92.

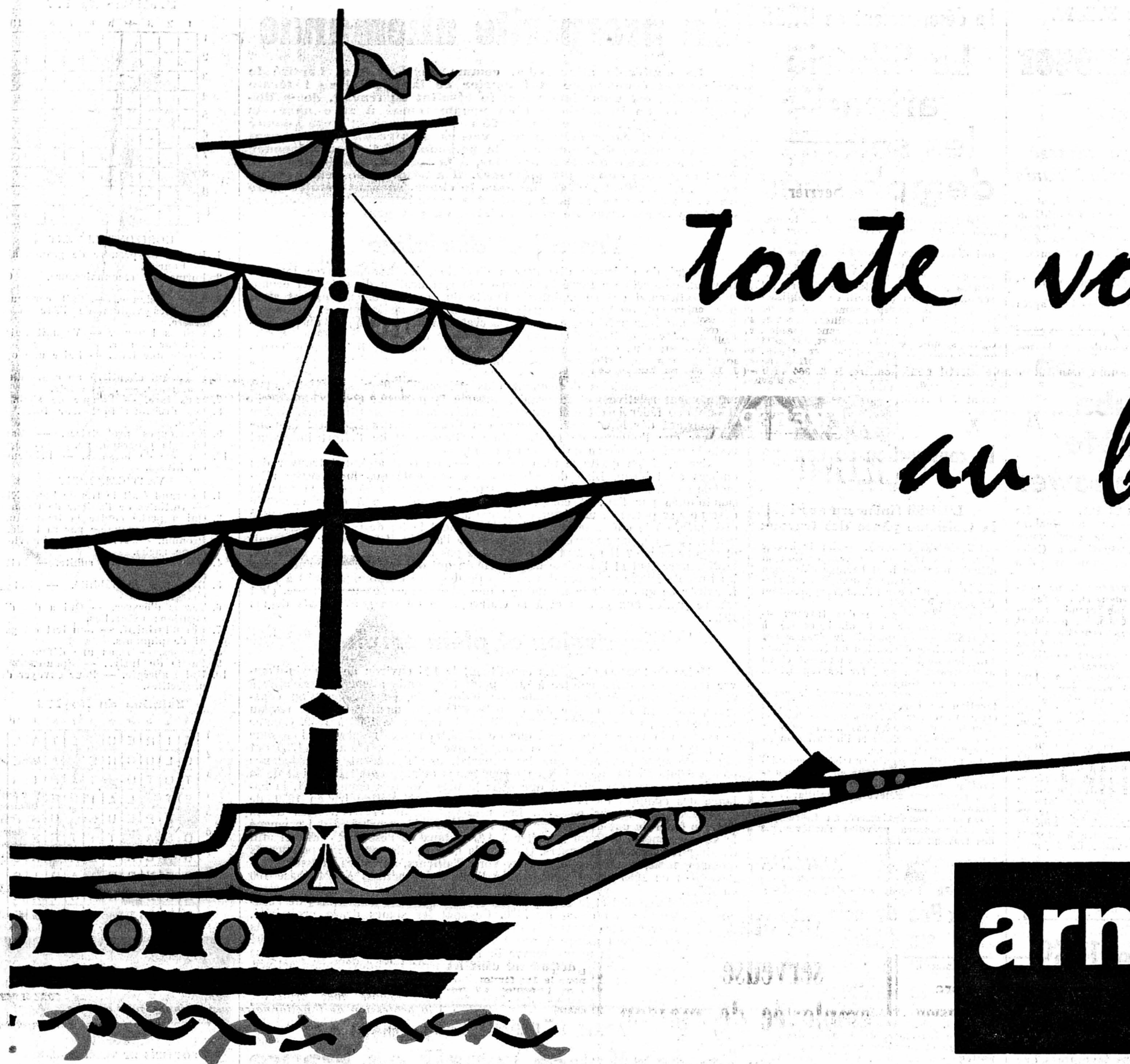
ENGAGEMENT DE FONCTIONNAIRES AUX DOUANES L'administration des douanes engage un nombre élevé d'aspirants de douane pour le service de dédouanement. Conditions : nationalité suisse; mœurs irréprochables; aptitudes physiques; âge 20 à 28 ans; études secondaires complètes du degré inférieur ou instruction équivalente; connaissance d'une deuxième langue officielle; formation complémentaire adéquate désirée. Pour les titulaires d'un certificat de fin d'études (école de commerce ou d'administration, école professionnelle commerciale ou école secondaire supérieure), l'âge d'admission est fixé à 18 ans. Traitement des aspirants de douane âgés de 20 ans ou plus; Fr. 705.50 par mois. La direction soussignée fournit tous renseignements sur l'activité, la formation professionnelle, les conditions de rémunération du fonctionnaire de douane et indique les pièces à joindre à la postulation. Inscription : dans le plus bref délai à la Direction générale des douanes, Bâle. Un exposé avec projections lumineuses en couleur concernant la profession de fonctionnaire aux douanes aura lieu à Neuchâtel le jeudi 28 janvier 1960, au Grand auditorium de l'université, à 20 heures. INVITATION CORDIALE AUX INTERESSÉS

Importante fabrique d'horlogerie du Jura bernois engagerait, pour tout de suite ou époque à convenir, bonne STÉNODACTYLO pour la correspondance anglaise et espagnole. On offre situation stable, travail intéressant, éventuellement possibilité de faire un stage en Espagne pour perfectionner ses connaissances espagnoles. Semaine de 5 jours de travail. Faire offres sous chiffres P 2204 J à Publicitas, Saint-Imier.

JARDINIER ou aide-jardinier serait engagé pour établissement mixte (taille et entretien de jardins). Nourri et logé chez le patron. Offres à F. Lorenzoni, horticulteur, le Landerson, tél. (038) 7 93 29. On cherche GARÇON de 14 à 18 ans pour aider dans une exploitation agricole. Famille Gottfr. Kramer-Bula, Galmiz, près de Morat, tél. (037) 7 29 73. Sommelière est demandée pour tout de suite ou date à convenir. Tél. 6 33 62.

L'Information horlogère suisse cherche, pour son service juridique, sténodactylo habile et consciencieuse. Bonne culture générale et connaissance des langues demandées. Faire offres avec copies de certificats à la direction de l'Information horlogère, 42, avenue L.-Robert, LA CHAUX-DE-FONDS. Lire la suite des annonces classées en neuvième page

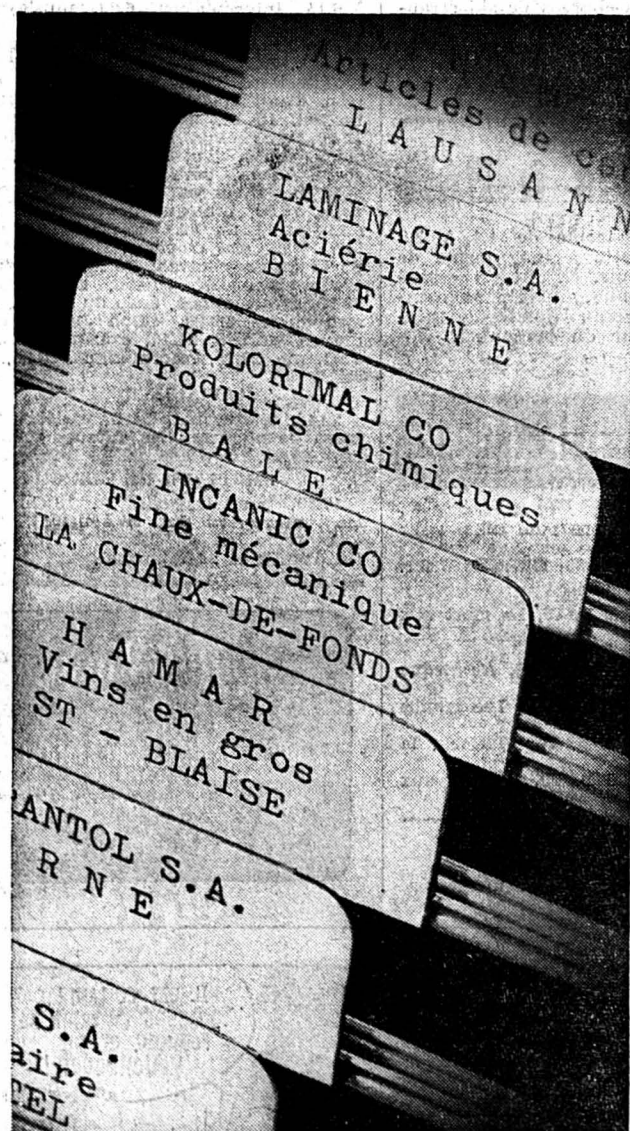
...encore des BAISSES importantes sur des fruits de 1re qualité! ORANGES SANGUINELLI d'Italie le kg. 1.10 CITRONS d'Italie le kg. .95 PROFITEZ-EN! MIGROS



Toute voile
au blanc

armourins
neuchâtel

aujourd'hui, ouverture de notre vente de blanc



Représentation officielle exclusive par

RAMSEYER

TERREAUX 1, NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 12 79

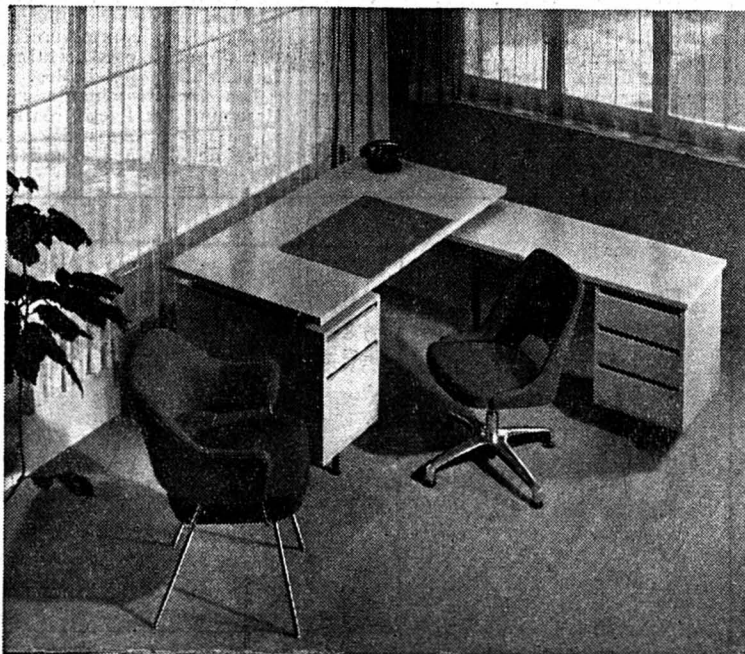
LE SPÉCIALISTE DES AGENCEMENTS DE BUREAUX VOUS PROPOSE

futura

le meuble qui dessine l'avenir par son audace élégante

En créant le meuble FUTURA, il fallait un esprit dépouillé jusqu'à la FORME parfaite, dans ce qu'elle a de plus expressif, à la fois en lignes et en volumes. Le mariage de l'architecture moderne et de l'ameublement d'affaires put se réaliser lorsque les modélistes comprirent que le meuble aux lignes sobres et directes pouvait aussi remplir son rôle de meuble rationnel tout en rompant avec le déjà vu. FUTURA devint alors la forme expressive et vivante des théories modernes de l'ameublement de bureau. FUTURA est vraiment le meuble du futur, digne des directeurs et chefs d'entreprises, digne aussi des bureaux privés qui recherchent une personnalité d'avant-garde.

Nous serions heureux de vous présenter les derniers modèles FUTURA dans notre exposition permanente



BESSARD PUBLI-technic GENEVE

SOLDES
SENSATIONNELS

Vente autorisée



PARAPLUIES

à prix très réduits

Soldés à partir de Fr. **8.50**

BIEDERMANN

NEUCHÂTEL

Le petit meuble qui vous manque... vous le trouverez au deuxième magasin

de
Möbels Meyer
NEUCHÂTEL
rue des Fausées-Brayes
Tél. 038-5 75 05

Très avantageux et en exclusivité, nos

TAPIS MOQUETTE

environ 2 x 3 m. Qualité lourde. Envers visible. Très jolis dessins d'Orient.

Fond rouge ou beige. Fr. **175.-**

TAPIS BENOÎT

Maillefer 25 - Tél. 5 34 69

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Première réaction officielle du F.L.N.

« Le racisme veut imposer sa loi en Algérie »

déclare Ferhat Abbas dans un message adressé à la conférence des peuples africains réunie à Tunis

TUNIS (A.F.P.). — « Le voile se déchire à Alger », a affirmé notamment le président du prétendu « gouvernement provisoire de la République algérienne », Ferhat Abbas, dans un message adressé, hier matin, au bureau de la conférence des peuples africains et qui constitue la première réaction officielle du « Front de libération nationale » aux derniers événements d'Alger.

« Il apparaît, a ajouté M. Ferhat Abbas, que le racisme érigé en système depuis plus d'un siècle veut imposer sa loi. »

« Un état dont le système est calqué sur celui de l'Afrique du Sud se prépare à Alger avec la complicité des fascistes français. »

« La liberté est une ; si ce nouveau colonialisme triomphe à Alger, c'est tout l'Afrique qui est menacée. »

(Réd. — M. Ferhat Abbas serait mieux placé pour parler du totalitarisme panarabe et pour nous expliquer la « liberté » qu'il laisse aux individus !)

La seconde séance de la conférence

La seconde séance plénière de la conférence des peuples africains s'est ouverte, hier après-midi, devant une salle presque vide. M. Diallo Seydou (Guinée), délégué de l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire, a pris la parole. Dans une brève déclaration, les centrales internationales européennes qui, a-t-il dit, prétendent diriger le syndicalisme africain.

Selon les syndicalistes africains présents, M. Seydou visait notamment la C.G.T. (Confédération générale du travail) française qui, au Cameroun et au Sénégal, concurrence avec succès l'U.G.T.A.N.

M. Félix Moumie, président de l'Union des populations camerounaises (parti hors la loi et responsable de raids terroristes qui ont ensanglanté le jour de la proclamation de l'indépendance au Cameroun) a qualifié de « fasciste » le gouvernement de M. Ahdjio. On ne saurait, a-t-il dit, nous reprocher de fomenter une guerre civile, car nous luttons contre l'armée française soutenue par les impérialistes américains.

Un représentant du parti nationaliste de la Rhodésie du nord, M. Mathias Mainza, a ensuite dénoncé la constitution, par les britanniques, de la Fédération d'Afrique centrale. La Rhodésie,

a-t-il conclu, peut être une nouvelle Algérie. La séance a été suspendue après cette intervention.

La situation à Cuba inquiète M. Eisenhower

WASHINGTON (A.F.P.). — Le président Eisenhower a déclaré mardi, au cours de la conférence de presse, que la situation à Cuba inquiétait le gouvernement des Etats-Unis.

Cependant le gouvernement, ne voulant pas intervenir dans les affaires d'un pays étranger, ne prendrait aucune mesure contre Cuba. Le président a ajouté que les graves accusations lancées par le premier ministre de Cuba contre les Etats-Unis étaient « entièrement dénuées de fondement ».

Le président Eisenhower a tout d'abord été interrogé pour savoir s'il envisageait d'étendre son voyage en Extrême-Orient après la visite qu'il doit faire à Tokyo vers le 20 juin. M. Eisenhower a souligné qu'il aimerait beaucoup visiter un certain nombre d'autres pays d'Extrême-Orient où il compte de nombreux amis. Il a rappelé que son voyage en Extrême-Orient dépendrait de toutes manières de l'autorisation du gouvernement soviétique de quitter l'U.R.S.S. par la route orientale, à travers la Sibérie. Le président doit se rendre à Moscou le 10 juin pour une visite de 9 jours.

Le désarmement en URSS La Sibérie attend les soldats démobilisés

MOSCOU (Reuter). — Aux termes d'un décret publié mardi à Moscou, les quelque 1.200.000 officiers et soldats qui doivent être démobilisés, vont être contraints d'aller s'établir en Sibérie. Des commissions spéciales seront constituées dans les villes de Sibérie et seront chargées de faciliter l'établissement des militaires démobilisés et de leurs familles. Ces militaires doivent recevoir une prime de 600 roubles. Cette somme est le double de celle qui sera allouée aux militaires qui voudront s'établir en Russie occidentale. Les anciens militaires qui s'établiront dans le bassin minier du Don recevront 500 roubles.

ÉGYPTE

La construction du barrage d'Assouan

L'URSS financera aussi la troisième phase des travaux

LE CAIRE (A.F.P.). — La troisième partie des travaux de construction et d'équipement du haut barrage d'Assouan sera, comme les deux premières, financée et exécutée par l'U.R.S.S., apprend-on de source officielle.

La première phase des travaux — dont l'ensemble est ainsi confié à l'U.R.S.S. — comportait le creusement d'un canal de dérivation du Nil et l'installation de bateaux en amont et en aval permettant de jeter les fondations du barrage lui-même.

La seconde partie comprend la construction du barrage proprement dit, le creusement sur la rive gauche de tunnels d'amènée des eaux vers les turbines de la centrale électrique et l'installation de la centrale elle-même.

La troisième partie consiste à compléter la centrale électrique en lui fournissant ses dernières génératrices afin que son rendement s'élève à 10 milliards de kilowatts-heure.

Un accord également au Caire que le futur accord prévoira l'achèvement des travaux en 1967.

ALGÉRIE

Fin du reportage Kempksi :

« Pas de solution sur l'Algérie pour le général de Gaulle »

MUNICH (D.P.A.). — Hans-Ulrich Kempksi, chef reporter de la « Süddeutsche Zeitung », de Munich, dans la troisième et dernière partie de son reportage sur l'Algérie, publiée mercredi, écrit que dans les conditions actuelles, il n'existe pour le général de Gaulle aucune solution pour le problème algérien. Kempksi n'a pu obtenir du général Challe aucun pronostic de durée pour l'écrasement définitif du soulèvement. Le général Challe avoue qu'il est convaincu que cela réussira un jour ou l'autre. A la fin de l'année dernière, il avait envisagé une victoire militaire dans les douze prochains mois. Un porte-parole du F.L.N. lui a déclaré notamment : « Notre stratégie est basée sur une lutte de plusieurs années et sur de nombreuses possibilités. » Ce porte-parole a ajouté que depuis que le général de Gaulle est le chef de l'Etat, les troupes françaises ont reçu l'ordre de faire davantage de prisonniers et de ne pas tout massacrer. Des soldats français ont confirmé cette impression au reportage.

M. Kempksi conclut son article par ces mots :

« Etant donné la situation générale, on comprend la position sans issue du général de Gaulle dans la question de l'Algérie. Il doit mener la guerre sur trois fronts : contre l'armée, qui ne verra jamais quitter l'Algérie même une fois que le droit de l'autodétermination aura été accordé ; contre les colons européens, qui répondraient par la guerre civile à toute politique d'abandon ; contre le mouvement de soulèvement appuyé par le monde entier, qui ne veut aucun compromis entre un régime colonialiste clémente et une demi-liberté. »

Le journaliste allemand conclut ainsi son article :

« Je n'ai pas rencontré un seul homme, en Algérie, capable de proposer une solution susceptible de convenir à chacun. »

Le Japon passe à l'avant-garde du progrès

Le professeur Yachaku Polimata, de l'Université de Tokyo, Prix Nobel de chimie organique, utilise et exige dans sa famille l'emploi de l'excellent amidon AMIJAF.

Il est mieux placé que quiconque pour juger de la qualité insurpassable de cet amidon.

Qui sait amidonner, amidonne à l'AMIJAF !

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

Copyright opera mundi

Revue économique

La prospérité allemande

Le « miracle allemand », comme on a souvent baptisé le relèvement économique et financier de la République fédérale allemande, est plus simplement le résultat du travail, de la discipline et de la méthode d'un peuple tombé à zéro après la défaite de 1945, mais qui a gardé ce dynamisme et cette volonté de vivre qui caractérisent nos voisins d'outre-Rhin. Ils eurent aussi la chance de trouver en la personne de Conrad Adenauer l'homme capable de longs desseins, à la fois intraitable quant au fond et souple quant aux méthodes. Il a assuré une remarquable continuité à l'Etat fédéral né dans le chaos, sachant refaire cette « force politique » sans laquelle les techniciens, les théoriciens et les pragmatiques ne peuvent rien ou pas grand-chose.

Travail et discipline

Malgré de sérieuses divergences d'opinion, les hommes avec lesquels le vieux chancelier a forgé l'opinion de la restauration du potentiel économique allemand ont su maintenir l'unité du commandement qui est aussi nécessaire aux œuvres de la paix qu'aux œuvres de la guerre. Ils surent tirer le meilleur parti de ce qu'un observateur français a appelé un peu ironiquement « la maladie du travail » du peuple allemand.

Pendant plus de douze ans, les Allemands ont travaillé avec acharnement à la mine, à l'usine et aux champs, dans des conditions matérielles souvent difficiles en raison des destructions de guerre. Si aujourd'hui les revendications sociales deviennent plus pressantes, elles se produisent à un moment relativement favorable, puisque le potentiel économique de la République fédérale est non seulement entièrement reconstitué, mais encore en constant développement. L'œuvre des Erhard et des Eitel est là pour prouver que l'alliance de la discipline collective et de l'effort individuel reste le meilleur moyen de sortir un peuple de la misère.

Certes, si l'on quitte le plan économique, on peut aisément trouver des ombres au tableau. Bien des observateurs ont noté que la jeunesse allemande souffre de vivre dans un climat trop matérialiste où seule la réussite sanctionnée par l'argent compte. Mais se demande-t-on à quels excès de désespoir se porterait une jeunesse livrée à tous les expédients d'une société disloquée, où le chômage et l'insécurité seraient le lot de ceux qui parviennent à l'âge où, pour penser heureusement à l'avenir, il faut avoir du travail et gagner sa vie ? Il ne faut tout de même pas oublier que c'est le chômage, le désœuvrement et l'angoisse du lendemain qui ont jeté les Allemands dans les bras de Hitler au cours des années de désastre économique 1930 à 1933. Imaginer ce que serait la mentalité d'une Allemagne dans le marasme, c'est rendre justice aux efforts et à la clairvoyance de ses gouvernants depuis 1945.

Expansion et plein emploi

Moins de 200.000 chômeurs constituant le 1% environ de la main-d'œuvre totale, ce chiffre montre à quel point l'économie allemande travaille à plein rendement. Aussi la production industrielle, en augmentation constante, 6,5% en 1959 contre 3,5% en 1958 fait-elle monter aussi le revenu national brut, passé de 225 à 230 millions de marks de 1958 à 1959. Comme le coût de la vie n'a augmenté que de 1,5%, la marge réservée à l'épargne est restée considérable. Mais on constate que les importations en 1959 ont augmenté plus fortement que les exportations ; l'excédent de la balance commerciale s'est donc réduit en même temps qu'augmentait le déficit de la balance des capitaux, si bien que pour la première fois depuis 1951, la balance des comptes de l'Allemagne occidentale a été déficitaire en 1959, de 4 milliards de marks environ. Les réserves en or et en devises de la Banque fédérale ont diminué de 26 à 18 milliards de marks, ce qui a amené le gouvernement de Bonn à porter à 4% le taux de l'escompte officiel afin d'attirer les capitaux étrangers. Quant à la bourse, elle marque le pas depuis quelques mois, comme celle de New-York d'ailleurs, après les hausses spectaculaires de 1959 qui avaient amené l'indice des actions à 524 (base 100 en 1953).

Le plein emploi et la surexpansion restent donc les dominantes de l'économie allemande au début de 1960. Ce sont les signes de la prospérité, mais ils doivent être surveillés de près, d'autant plus que les industriels allemands entendent mettre à profit les possibilités offertes par le Marché commun. L'appel à la main-d'œuvre italienne sera intensifié et la recherche de nouveaux débouchés, notamment dans les pays sous-développés, activée. « Deutschland über alles », on le crie moins que naguère, mais on le pense toujours.

Philippe VOISIER.

APRÈS LE DÉPART DE M. PINAY La confiance renaît en France

« Je suis ici pour faire face aux enjeux éventuels et j'y ferai face en continuant la politique économique et financière suivie jusqu'ici », a déclaré M. Baumgartner au cours d'un premier contact avec la presse.

On remarquait en bonne place une grande photo de M. Pinay avec cette dédicace : « A Wilfried Baumgartner, à l'homme, à l'ami, en souvenir d'une affectueuse collaboration. »

Bourse calme

M. Baumgartner a fait remarquer que « malgré les problèmes qui se sont posés sur le plan gouvernemental, les différents marchés n'ont pas été affectés par des mouvements trop tumultueux ».

« La Bourse, a-t-il constaté, avait baissé quelque peu mais après les liquidations, à la fin de la semaine pas-

sée, sa position apparaît tout à fait saine. »

Sur le marché de l'or, une légère demande s'était manifestée pendant la période d'incertitude, mais la situation est redevenue normale.

Sur le marché des devises, titres, les besoins de liquidité au début de l'année avaient provoqué les ventes de valeurs étrangères. Ces ventes ont ensuite très normalement racheté un certain nombre de ces valeurs pour reconstituer leur portefeuille. Là aussi, on constate le retour au calme.

Enfin, en dépit des demandes de devises de la part des touristes français se rendant sur les champs de ski étrangers, le franc a gardé une bonne tenue au marché parallèle. En Suisse, notamment, la tenue s'est sensiblement améliorée au cours des derniers jours.

La Foire suisse d'échantillons à Bâle

De notre correspondant de Bâle : Le rapport de la Société coopérative de la Foire suisse d'échantillons, qui vient d'être distribué, débute par d'intéressantes considérations sur l'évolution de l'économie suisse au cours de ces trois dernières années. Cette évolution a été marquée, rappelés-les, par le fléchissement de 1957, sensible surtout dans l'horlogerie et le textile, et par la reprise générale qui s'est manifestée depuis le début de 1959.

Les dépenses de la Foire suisse se sont élevées en 1959 à 6.037.325 fr. (5.981.243 fr. en 1958), et les recettes à 6.405.565 fr. (6.440.366 fr.) ; ce recul est essentiellement dû à une diminution de 91.500 fr. des recettes provenant des entrées.

Le bilan, établi au 30 septembre 1959 (après utilisation de l'excédent des recettes), se chiffre à 27.412.325 fr. (27.639.963 fr. en 1958). Il montre une diminution de 22,38 à 22,72 millions de la valeur marchande des bâtiments. Le compte des constructions, en revanche, enregistre une progression de 562.000 fr., comprenant les dépenses occasionnées par certains travaux effectués dans les halles.

Les amortissements sur les investissements et l'actif réalisable ont passé de 1,24 à 1,23 million, la dette bancaire de 3,95 à 3,36 millions, les enga-

CARNET DU JOUR

Salle des Amis des arts : 17 h. L'alimentation moderne, facteur de santé pour nos enfants.
Coup de Joran : 20 h. 30, Gilles et Urfer.
Cinéma
Arcades : 15 h. et 20 h. 15, La mort aux trousses.
Rez : 20 h. 15, Joe Dakota.
Studio : 14 h. 45 et 20 h. 15, Au risque de se perdre.
Cinéma : 14 h. 30 et 20 h. 30, Les grands canons.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Warlock, la cité sans loi.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Enigme aux Folies-Bergère.

PHARMACIE D'OFFICE : M. Droz, Concert - Saint-Maurice
Dès 23 h., pour urgences seulement

MOTS CROISÉS

Problème No 177

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

- ### HORIZONTALEMENT
- Permet de prendre de grands airs. — Fourbu.
 - Forme de reconnaissance. — Corloris.
 - Ville ancienne. — Fait communiquer les vallées de l'Arc et de l'Isère.
 - Plumes longues. — Voguait autrefois sur la mer. — Faire une opération.
 - Arrête une liste. — Faire une opération.
 - Puits qui aboutit à un cours d'eau souterrain. — Sans effets.
 - Sans tare. — Langue de shah.
 - Les divisions font leur force. — Idem.
 - Triangles protectrices. — Vaste triangle géographique.
 - Système de mesures. — Printemps ou hivers.

- ### VERTICALEMENT
- Le grand était le fils de Louis XIV. — Initiales de l'auteur de Carmen.
 - Qui a péché contre la tempérance. — Est remarquable par sa taille.
 - Pronom. — Tels certains individus d'une ruche.
 - Mauvaise humeur subite. — Lettre grecque.
 - Dépourvu d'affabilité. — Fut à charge.
 - Temps d'orages. — Qui a des dispositions naturelles.
 - Fin d'infinifit. — Son test est garni de piquants.
 - Amènes. — Dans une défense.
 - Partie du lustre. — Epaule.
 - Unité abrégée. — Pour envoyer des projectiles.

Solution du No 176

1	A	I	R	E	S	E	T	A	L
2	C	L	O	C	H	E	T	A	M
3	T	O	T	O	T	A	P	I	S
4	E	T	L	A	I	N	E	T	
5	E	P	E	U	S	U	S	E	
6	O	S	A	T	I	T	R	E	
7	U	G	R	E	E	R	R	U	
8	R	E	N	D	U	A	P	I	S
9	A	R	E	R	A	C	I	N	E
10	L	E	S	T	D	E	N	S	E

RADIO

Jeu de SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7.15, Informations. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, le quart d'heure du sport. 12.35, soufflons un peu ! 12.45, Informations. 12.55, succès en tête. 13.15, le quart d'heure viennois. 13.30, compositeurs suisses : Willy Burkhard. 13.45, chants d'étudiants. 16 h., entre 4 et 6... 18 h., l'information médicale. 18.15, le micro dans la vie. 19 h., ce jour en Suisse. 19.15, Informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, rendez-vous avec... 20 h., feuilleton. 20.30, la Chaine du bonheur. 20.50, un pour tous, tous pour un ! 21.30, concert de chambre. 22.30, Informations. 22.35, le miroir du monde. 23 h., instantanés sportifs.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, Informations. 6.20, musique légère. 6.50, zum neuen Tag. 7 h., Informations. 7.05, musique religieuse de Mozart. 10.15, un disque. 10.20, émission radiocroire. 10.50, marche. 11 h., émission d'ensemble. 11.45, le Parnasse jurassien. 12 h., une page de L. Mozart. 12.20, nos compliments. 12.30, Informations. 12.40, Tutti Frutti. 12.35, concerto. 14 h., pour Madame. 16 h., livres et périodiques de notre pays. 16.30, musique de chambre. 17.30, émission pour les écoles professionnelles. 18 h., airs d'opéras. 18.30, chronique de la Suisse centrale. 18.45, Männerchor. 19 h., actualités. 19.20, communiqués. 19.30, Informations, écho du temps. 20 h., symphonies. 20.20, « Don Juan », comédie de Molière. 21.40, musique française ancienne. 22.15, Informations. 22.20, danses.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, variétés. 20.55, vient de paraître : les auteurs vous parlent. 21.50, télé-flash. 22 h., Informations. EMETTEUR DE ZURICH

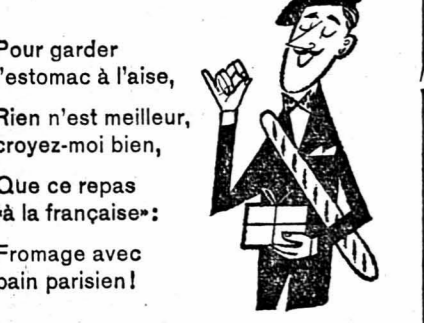
17.30, pour les enfants. 18 h., pour les jeunes. 20 h., téléjournal. 20.30, « La perte de la liberté », pièce. En fin d'émission : téléjournal.

Saunenmosen

1300 m

Funi et skilift jusqu'à 1900 m

Le paradis du skieur jusqu'à Pâques !



Tilsit

Ah ! quel fameux fromage, A toute heure, à tout âge !



Copyright opera mundi



Copyright by Opera Mundi et Cosmopress



Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

SOLDÉS

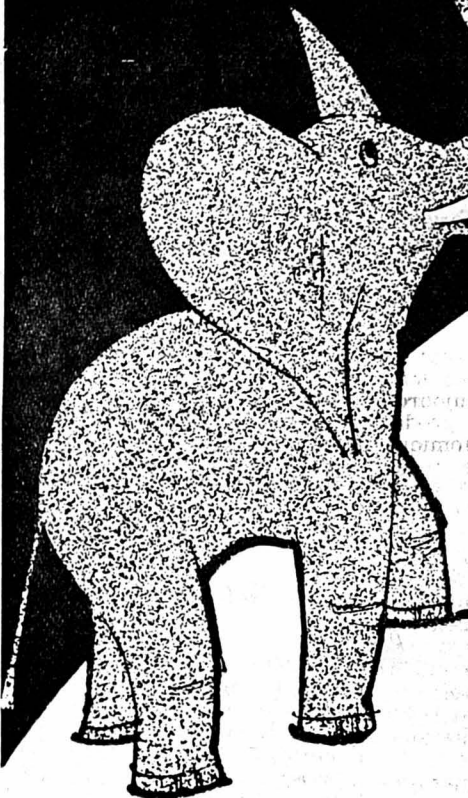
qui ne trompent pas!

de jeudi 28 à samedi 30 janvier
derniers jours de soldes

Doubles timbres (pas d'escompte)

sur tous les achats avec ristourne que vous effectuerez

12%



La Cité
ST. HONORÉ Neuchâtel ST. MAURICE

Attention! Nos clients des sociétés de Corcelles-Cormondrèche, Dombresson, Couvet, Fontainemelon, la Chaux-de-Fonds, Saint-Aubin-Sauges, Butttes, Noiraigue peuvent maintenant sans autre coller nos timbres dans leur carnet habituel

La Cité
ST. HONORÉ Neuchâtel ST. MAURICE

CHALEUR + CALME = CONFORT

TAPIS CLOUÉS

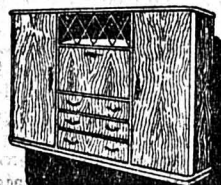
pour appartements, chambres, bureaux, hôtels, etc. Grand choix dans toutes les qualités à des prix intéressants. Présentation de collections à domicile sans engagement.

Tous renseignements :

TAPIS BENOIT

Maillefer 25 - Tél. 5 34 69

Avantageux...



Ce beau meuble combiné face et côtés en noyer, ne coûte que **495.-**

A voir au 2me magasin

Membres **Götsche**
Neuchâtel
rue des Fausses-Brayes
Tél. (038) 5 75 05



Il en a assez de ces rayures et se lance tête baissée dans la couture

naturellement sur une

BERNINA

la marque la plus achetée
Agence Bernina
L. CARRARD
Epancheurs 9 - Neuchâtel
Tél. 5 20 25

Accordez-vous ce plaisir !

GRANDE VENTE DE

TOURTE « FORÊT-NOIRE »

(100 g. —.70)
pce 500 g.

3.50

Une véritable délicatesse

BAISSE!

LAPIN danois, entier, le ½ kg. **2.90**, ragout, le ½ kg. . . **3.25**

PETITS POIS ET CAROTTES moyens, boîte ¼ **-.90**

MIGROS

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'APPEL DE LA JUNGLE MALAISE

ROMAN
par
ISABELLE DEBRAN

PREMIERE PARTIE

I

La saison du « Metropolitan Opera House » à New-York qui vient de s'achever, s'est révélée extrêmement brillante pour Yolande Alençon. Son travail a été dur, certes ; cependant elle est maintenant non seulement « la meilleure cantatrice française », mais encore « une artiste de renommée mondiale ».

Des contrats flatteurs en provenance de diverses capitales n'attendent que sa signature. Pourtant elle restera fidèle au « Metropolitan » et, dès l'automne, le Fragonard la ramènera de Cherbourg à New-York.

Le Fragonard... Ce nom du plus beau des transatlantiques français évoque en son esprit un agréable rencontre : celle d'un Anglais, Edward Mackenzie, qui se trouvait sur ce paquebot pendant les cinq jours de traversée de Cherbourg à New-York ; garçon réservé et même taciturne, comme tous les coloniaux

habités à vivre dans la solitude et le danger. Elle s'est sentie vivement attirée vers lui, mais il a découragé son élan en abaissant une sorte de rideau de fer entre eux.

Pourtant, avant de longer les impressionnants gratte-ciel de Manhattan, au moment où se précisait dans le lointain la majestueuse statue de la Liberté, colossale et projectrice, qui lève haut sa torche lumineuse, signal de sécurité pour les navires et symbole d'affranchissement pour la nation, chef-d'œuvre du sculpteur français Bartholdi offert par la France à l'Amérique, cet Anglais s'était approché d'elle pour prendre congé et lui avait fait cette proposition inattendue :

— Au lieu de rentrer directement à Paris, après votre saison, rentrez donc en Europe par Suez, miss Alençon. Cette seconde moitié du tour du monde vous conduira à Penang, dont vous me permettrez de vous faire les honneurs. Vous verrez combien cette île mérite son surnom de « Perle de l'Orient ».

Elle avait souri, et peut-être avait-elle pris cela pour une promesse...

A dire vrai, elle ignorait alors totalement où se trouve Penang et l'idée que ce projet pût jamais se réaliser ne l'avait pas effleurée un instant.

Mais maintenant il lui semble que cette perspective est la solution idéale en son désarroi moral.

Elle n'a plus de famille. Son père et sa mère, décédés quelques années auparavant, tous deux fils et fille uniques, ont continué la tradition familiale en n'ayant eux-mêmes qu'une fille. Il ne lui reste qu'une parenté éloignée quelque part en Touraine, qu'elle ne connaît pas et à laquelle aucun lien ne l'attache.

Des amis ?... Ah ! oui, certes ! Qui ne voudrait compter parmi les familiers de Yolande Alençon, surtout après ses succès en Amérique ? Un courrier abondant l'informe que le « Tout-Paris » l'attend avec impatience... Mais soudain ce concert de louanges, cette existence superficielle et ces obligations mondaines lui apparaissent tellement frelatés, tellement vides...

Alors, en contrepartie, l'invitation si simple, si candide du petit colonial isolé dans sa jungle s'impose avec insistance en son esprit et le désir de l'accepter devient chaque jour plus impérieux ; au point qu'il lui semble maintenant tout naturel de rentrer à Paris qu'après avoir accompli le tour du monde suggéré par Edward Mackenzie.

Au fait, pourquoi ne pas prendre au mot ce garçon énigmatique ? Penang... son doigt a cherché, sans le trouver, ce nom sur la carte. Une agence de voyages lui révèle que cette île n'est autre que le « Georgetown » des atlas, que l'on ne désigne cependant jamais, sur place, par cette appellation.

Pour l'atteindre il faut traverser l'Amérique et le Pacifique, passer par Tokyo, Hong-kong, Singapour et, de là, remonter la côte occidentale de la presqu'île de Malacca. Quelle détente, après son labeur intensif ! Ces régions asiatiques lui apparaissent comme une oasis de calme contrastant singulièrement avec la trépidation de New-York et de Paris.

Elle a envoyé un télégramme à Edward Mackenzie ; mais en attendant sa réponse, un doute l'assaille : se souviendra-t-il d'elle ? Une dépêche l'atteint plus vite qu'elle ne l'espérait : « Vous attendis. » C'est tout. Il aurait pu marquer plus d'enthousiasme, mais un Britannique ne possède pas la nature spontanée d'un Latin...

Yolande expédie la moitié de ses bagages à Paris et emporte le reste avec elle vers l'ouest. L'inconnu l'attire avec une force irrésistible et elle va, joyeuse et pleine d'espoir, à sa découverte.

Le « President-Lincoln » fait escale à Yokohama, le port de Tokyo. Il est curieux de constater combien

deux pays, séparés par une nappe d'eau seulement, peuvent être différents. Amérique-Japon... Deux races si éloignées ! Le pays nippon apparaît comme une ruche bourdonnante où chaque unité humaine est aussi utile que le moindre des rouages d'une montre.

A partir de Kôbé, le transatlantique glisse paresseusement dans la mer Intérieure, « une des merveilles du monde », avec ses paysages de légende et de rêve. Cette journée laisse à tous les passagers des impressions ineffaçables.

Le décor change soudain. Les paquebots internationaux évitent Shanghai, port nagère extraordinairement animé, aujourd'hui désert et isolé depuis l'arrivée des troupes de Mao Tsé-toung. Que deviendra l'énigmatique cité où s'affrontaient et se heurtaient jadis sans vergogne un luxe outrageant et une sordide misère ?... Ville de contrastes, de drames, de crimes que l'on sentait rôder tout autour de soi. Et maintenant ? Et demain ?

L'entrée dans la baie de Hong-kong est prestigieuse. Encombrée et fumeuse, elle est cependant intensément vivante avec, comme toile de fond, les âpres montagnes chinoises, tandis que le « peak » (pic), autour duquel se groupe le reste de l'île, évoque un riant paysage suisse. Et là-bas, dans la brume, le fleuve des Perles qui arrive de Canton, capitale de la Chine méridionale, fief de Sun Yat-sen.

Puis enfin Singapour, proche du but. Yolande quitte le « President-Lincoln » et va prendre quelques jours de repos avant de continuer vers Penang.

Le manager du Sen-View Hôtel, splendidement situé au bord de la mer et d'un confort raffiné, l'accueille comme une vieille connaissance :

— Permettez à un Suisse, lui dit-il, de vous confier que je vous ai entendue, madame, à l'Opéra de Paris et que je suis l'un de vos plus fervents admirateurs. Je serais heureux de vous être de quelque utilité pendant votre séjour à Singapour. Tous vos désirs seront des ordres. Elle est stupéfaite de voir combien chacun est hospitalier en Extrême-Orient : aucune affectation dans les manières et partout la plus franche cordialité.

Son nouveau mentor lui fait visiter l'île, Singha-Pura, l'opulente « cité du Lion », terminus de la jungle malaise.

Cependant sa pensée est distraite : elle ne s'attache qu'à Penang... et peut-être aussi à Edward. Est-ce que... mais non : Edward est un étranger. Il deviendra sans doute un camarade, peut-être un ami. Pour l'instant il n'est qu'une simple connaissance faite, comme tant d'autres, à bord d'un paquebot et dont elle va égarer pendant quelques jours la solitude avant de repartir vers sa destinée errante. (A suivre.)

JEUDI - SPORTS

RESUMONS

Les hockeyeurs neuchâtelois étaient mobilisés par le championnat hier soir. Les deux équipes de ligue nationale de notre canton évoluaient à l'extérieur sur des pistes assez inhospitalières. Young Sprinters jouait à Bâle; Chaux-de-Fonds patinaient sur la piste genevoise des Vernets. Young Sprinters s'est incliné de justesse à l'issue d'un match disputé dans un bel esprit, mais suivi par un public qui n'était pas un modèle de sportivité. Les Chaux-de-Fonniers, quant à eux, s'acharnaient vers la victoire. Hélas, au début du dernier tiers-temps, les Servettiens se déchainèrent et, grâce aux absences successives de Delnon et Pfister, arrachèrent une égalisation chanceuse.

Les Autrichiens, maîtres incontestés du ski mondial durant ces dernières années, déléguèrent à Squaw Valley une équipe assez hétérogène, dans laquelle nous trouvons aux côtés de chevronnés de tout jeunes éléments. Ces Jeux d'hiver, qui sont un peu ceux de la dernière chance pour Anderl Molterer, lui apporteront-ils la consécration tant désirée et... méritée? Il y a, hélas! des gens qui ne sont pas favorisés par le destin. Il leur manque ce coup de pouce indispensable, soit qu'ils arrivent au mauvais moment (quand il y a des super-champions du type de Sailer), soit qu'ils soient victimes d'accident lorsqu'ils seraient incontestablement les meilleurs. Molterer, c'est certain, luttera cette fois avec l'énergie du désespoir. Mais il n'a plus vingt ans!

On ne parle cependant pas des Etats-Unis qu'à propos des prochains Jeux olympiques. Une nouvelle nous apprend que les milieux de la boxe sont toujours aussi mécontents, que le champion du monde, le porteur flegmatique Ingemar Johansson, a fini par perdre patience. Il ne veut pas jouer le pantin dans toutes ces transactions plus ou moins touchées. Il a décidé de revenir en Europe, à Genève où il a élu domicile. Et il attendra la suite des événements. Car il sait qu'on ne peut se passer de lui. Ne dévient-il pas le plus envié des très moutonniers; celui des poids lourds? On a douté qu'on parviendrait à l'en déposer en dehors d'un ring! Bien que dans le monde de la boxe outre-Atlantique, il ne faille s'étonner de rien! Va.

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE

Young Sprinters battu de peu à Bâle

Bâle - Young Sprinters 3-2 (2-0, 1-2, 0-0)

BALE: Jud; Grob, Braun; Speidel, Hofer; Bianchi, Handschin, Kaufmann; Zimmermann, Thommen, Heller. Coach: Archer.

YOUNG SPRINTERS: Conrad; Golaz, Pethoud; Renaud, Adler; Spichty, Streun, Grenacher; Paroz, Blank, Schöpfer. Coach: Brun.

BUTS: Heller (4me), Handschin (13me). Deuxième tiers-temps: Golaz (10me), Blank (11me), Thommen (16me).

NOTES: Patinoire du Margarethenpark; glace bonne; temps court, mais doux. 6500 personnes. Arbitrage satisfaisant des Zuricois Bernhard et Gys-

ler. Young Sprinters jouait sans Uehersax, Nussberger et Bazzi, indisponibles, mais avec Blank, qui faisait l'objet d'un recours. On n'enregistra qu'une seule pénalité de deux minutes: Pethoud.

XXX

Bâle, 27 janvier.

C'était un bon match, rapide, varié, avec une progression d'intensité constante et d'une correction parfaite puisque seul Pethoud fut pénalisé à deux minutes de la fin pour une charge contre la bande. Cependant, le public se comporta de façon déplorable, à l'égard de Blank surtout. Comme il le fit à l'endroit de Schubiger lors du match contre Zurich!

Profitant des absences successives de Delnon et Pfister

Servette se déchaîne durant cinq minutes et tient en échec les Chaux-de-Fonniers

(FAN) Servette, grâce à un début de troisième tiers-temps très énergique, a réussi à tenir en échec les Chaux-de-Fonniers par 5-5 (1-2, 1-2, 3-1) hier soir sur la patinoire des Vernets où avaient prit place 5600 personnes. Ce match fut dirigé par le Lausannois Bonnard et le Neuchâtelois Vuillemin, qui eurent tendance à se montrer indulgents avec Servette et sévères avec les visiteurs.

Le tournant du match se plaça à la fin du deuxième tiers-temps, lorsque les esprits s'échauffèrent après quelques démonstrations nerveuses de Schindler, et au début du troisième tiers-temps où les Genevois, menés par 4-2, renversèrent la situation en cinq minutes. Durant cette courte période, ils marquèrent coup sur coup trois buts. Il est vrai que les Chaux-de-Fonniers étaient désavantagés par les absences successives de Delnon et de Pfister,

contraints de s'asseoir sur le banc des «condamnés». Servette obtint donc finalement un résultat nul flatter, car il est incontestable que l'équipe la mieux dotée techniquement était la Chaux-de-Fonds. Il est vrai que les Servettiens témoignèrent d'une volonté surprenante. C'est elle qui leur permit de renverser la situation dans les premières minutes de l'ultime période de jeu. Servette obtint ses buts par Marcel Bernasconi (2), Roland Bernasconi, Schindler et Piller. Les Chaux-de-Fonniers marquèrent les leurs par Liechti (2), Huguenin (2) et Reto Delnon.

Les équipes s'alignèrent dans les formations suivantes:

SERVETTE: Habersaat; Dall'Oglio, Branger; Piller, Schindler; Roland Bernasconi, Chapot, Marcel Bernasconi; Schneberger, Bongard, Althaus. Entraîneur: Zamick.

LA CHAUX-DE-FONDS: Badertscher; Delnon, Dannmeyer; Nussbaum, Pfister, Huguenin; Geiser, Ferraroli, Liechti. Entraîneur: Delnon.

Bâle, qui renonça à engager sa troisième ligne (elle ne joua que durant quelques instants au premier tiers-temps), manifesta d'abord une grande supériorité. Mais il pécha par une recherche exagérée et par un manque de précision qui rendirent vaines la plupart de ses actions offensives.

XXX

La ligne de Thommen tourbillonna autour du but de Conrad et fit une démonstration de style et d'élégance, mais ne réalisa pas le 80% des chances s'offrant à elle. D'ailleurs, l'ascendant de Bâle alla s'amenuisant et le troisième tiers-temps fut très équilibré. Nous dirons même que les Young Sprinters s'y assurèrent un léger avantage à la faveur d'un jeu rapide basé sur la contreattaque. Bâle commença de fléchir au deuxième tiers-temps, lorsque Golaz et Blank réussirent coup sur coup deux buts de belle venue à la suite de «ruptures» qui furent l'œuvre du premier nommé, dont la puissance marqua ce match.

XXX

Extraordinaire de puissance et d'aplomb, Golaz n'eut pas son égal sur la glace et seul Conrad peut faire valoir un mérite égal au sien. Les deux buts reviennent presque intégralement à Golaz. Quant au gardien neuchâtelois, s'il se laissa bernier par la feinte de Thommen lors du premier but, il en tira les conséquences avec une maîtrise remarquable. Dès lors, ses interventions couvrirent une très large zone et souvent nous le vimes se lancer sur des palets passant très loin devant son but. Il y est bien pour quelque chose si Bâle n'a marqué que trois buts en dépit de sa domination et de sa présence assidue dans le tiers défensif neuchâtelois.

XXX

Avec Bazzi et Uehersax, il est probable que l'affaire aurait pris une tournure différente. Parce que Bâle ne paraissait pas invincible. Jusqu'à l'égalisation, il fit excellente impression; mais les deux buts qu'il concéda freinèrent son élan et brisèrent son rythme. C'est alors qu'on vit apparaître un Young Sprinters vigoureux, acharné même, lançant de rapides contreattaques et pratiquant un hockey ouvert du plus pur modernisme.

Les Bâlois terminèrent sur les genoux. Ils durent se raidir pour ne pas laisser un point. Pethoud pénalisé, Young Sprinters retira Conrad au profit de Spichty. Ce fut une fin de match passionnante. Eu égard au premier tiers-temps, la victoire bâloise paraît néanmoins méritée, quand bien même elle ne tint qu'à un petit fil! R. R.



Les trotteurs à Arosa

Le Grand Prix du Trothorn, réservé aux trotteurs, fut une des épreuves les plus spectaculaires des courses hippiques d'Arosa qui viennent de se terminer. Nous assistons à la phase décisive. Le doyen de nos «sulky-drivers» W. Hotz conduisant Hussard III, remporta la victoire devant un peloton étiré.



SAINT-GALL. — C'est devant deux mille cinq cents spectateurs que s'est déroulée, à Saint-Gall, le premier des deux matches internationaux Suisse-Yougoslavie de handball en salle. Le second devant avoir lieu aujourd'hui à Bâle. Menant à la mi-temps par 11 à 6, les Suisses avaient encore l'avantage (17-14) dix minutes avant la fin, mais ils se firent remonter et Basic marqua pour la Yougoslavie le but de la victoire à quelques secondes de l'ultime coup de sifflet. Les auteurs des buts helvétiques furent Seiler (4), Bernhard (4), Altorfer (3), Pricker (2), Bless (2), Kühner (2) et Burkhard (1).

CORTINA. — Championnats du monde de ski des journalistes à Cortina d'Ampezzo; descente, messieurs: 1. Marchi (It.) 2' 29"; 2. Hartig (Aut.) 2' 32"; 3. Valach (Tchéc.) 2' 33"; 4. Jeanloz (S.) 2' 34"; 5. Spacsek (Tchéc.) 2' 34"; 6. Boon (Hol.) 2' 38"; 7. Gawronski (Pol.) 2' 38"; 8. Eisenberger (Aut.) 2' 38". Dames: 1. Maria-Grazia Marchelli (It.) 4' 41"; 2. Arlette Gallet (Fr.) 4' 43"; 3. Erika Graner (Aut.) 4' 55"; 4. Anne Bonhöfe (S.) 2' 07"; 5. Simone Vernet (S.) 2' 33"; 6. F. Stamm (Hol.) 2' 36"; 7. Janine Woytanowicz (Pol.) 2' 36"; 8. Madeleine Chevallaz (S.) 3' 07".

BOXE

Ingemar Johansson en a assez!

Fatigué, semble-t-il, d'attendre la fin d'une situation qui change de jour en jour, le champion du monde des poids lourds, le Suédois Ingemar Johansson, a décidé de regagner l'Europe.

Il prendra l'avion dimanche soir à destination de Paris d'où il se rendra à Genève où il a établi sa résidence légale. Son conseiller Edwin Ahlqvist restera aux Etats-Unis pour suivre l'évolution d'une situation qui devient de moins en moins claire. La décision du procureur de l'Etat de New-York demandant la dissolution de «Teleprompter», propriétaire des droits de télévision et de radio du champion, a entraîné entre l'actuel champion du monde des poids lourds et Floyd Patterson, ancien détenteur du titre, a changé les plans du boxeur suédois et de son conseiller. Aux Etats-Unis, l'appareil judiciaire est lent et vraisemblablement aucune décision concernant la société «Teleprompter» ne pourra intervenir avant plusieurs semaines. Le projet d'un combat Johansson-Patterson en juin devra donc probablement être abandonné.

Cependant, Ingemar Johansson a annoncé hier qu'il ferait en mars une tournée d'exhibition dans plusieurs pays d'Europe et de la Méditerranée. L'organisateur Saul Shapiro a précisé qu'aparavant le champion du monde entreprendrait d'abord plusieurs exhibitions dans des camps militaires des Etats-Unis et de l'Alaska et que sa tournée, dont les détails seraient communiqués ultérieurement, durerait au total trois semaines et demie.

VIENNE. — Un «gallup» de pronostics sur les vainqueurs possibles des épreuves alpines de Squaw Valley, organisée par les quatre cents journalistes ayant suivi le déroulement des dernières courses du Hahnenkamm, à Kitzbühel, a donné les résultats suivants: Messieurs: descente, Karl Schranz (Aut.) ou Adrien Duvalard (Fr.); slalom géant, Karl Schranz (Aut.) ou François Bonlieu (Fr.); slalom spécial, Hans Leitner (Aut.) ou Guy Périllat (Fr.); Dames: slalom spécial, Annemarie Waser (S.); slalom géant, Thérèse Leduc (Aut.); Penney Pitou (E-U.) ou Erika Netzer (Fr.); descente, Madeleine Chamot-Berthod (S.).

Que penser des skieurs autrichiens sélectionnés pour les Jeux d'hiver?

La fédération autrichienne a voulu donner une dernière chance à Molterer

La sélection olympique autrichienne de ski alpin, qui vient d'être communiquée, constitue cette année un amalgame serré entre «vétérans», «écumeurs» des pistes d'Europe depuis six ans et maintes fois sélectionnés, jeunes «gloires» et «espoirs» plus que prometteurs.

Chez les dames, en revanche, nette poussée des jeunes, qui se sont imposées avec autorité, soit en fin de saison 1959, soit lors des premières épreuves de 1960.

Côté masculin, l'ossature de la formation est constituée par quatre skieurs: Anderl Molterer (28 ans), Ernst Hinterseer (27), Hias Leitner (25) et Egon Zimmermann (28), qui faisaient déjà partie de l'équipe autrichienne aux championnats du monde d'Are, en 1954.

Stiegler (22 ans également), dont les succès en 1959, et sa forme au début de saison peuvent faire croire qu'il est parfaitement capable de supplanter Schranz. Enfin, un jeune, Gerhard Nennig (19 ans à peine), qui s'est révéilé il y a deux ans en remportant les championnats nationaux minimes.

En constituant une telle équipe, la fédération autrichienne de ski a voulu donner une dernière chance à des hommes tels que Molterer, qui, tout en dominant une partie de l'élite européenne pendant des années, ont toujours été relégués aux secondes places par des Christian Prada, Toni Sailer et autres Joel Rieder. Mais elle a aussi voulu achever de forger ses jeunes troupes destinées à assurer la relève, car on prête à Molterer, Hinterseer, Zimmermann et Oberaigner, voire à

Leitner, l'intention de «raccrocher» après ces Jeux olympiques.

Chez les dames, la relève est déjà en cours. Seules, subsistent de l'ancienne formation nationale Hilde Hofherr (28 ans) et Puzzi Frandl (28 ans également), régulièrement sélectionnées depuis 1954. En revanche, quatre jeunes, dont deux de grande valeur, prêteront pour la première fois le serment olympique: tout d'abord Erika Netzer (21 ans), petite paysanne qui s'est imposée au fil des compétitions 1959, et surtout Traudl Hächer (16 ans), magnifique de combativité, sensation 1960, qui s'est hissée d'un seul coup au premier rang du ski mondial. Plus en retrait, pas encore tout à fait «mûres», mais pleines de promesses, Herlinde Beutelhauser (22 ans) et Marianne Jahn (17 ans), complètent cette sélection.

Schranz présent

A ces cinq hommes, sont venus s'ajouter Karl Schranz (22 ans), considéré depuis deux ans comme le successeur en puissance de Toni Sailer, le triple champion olympique devenu acteur de cinéma, et surtout Pepi

Les épreuves de saut seront avancées

Programme modifié à Squaw Valley

Quelques modifications ont été apportées au programme des Jeux de Squaw Valley tel qu'il avait été établi.

Parmi les principaux changements, il faut signaler ceux qui concernent le dernier jour, soit le dimanche 28 février. Le saut spécial, fixé à 13 heures, a été avancé de deux heures et la cérémonie de clôture, elle, primitivement prévue pour 16 heures, se déroulera à 14 heures. En plus, le saut combiné, le dimanche 21 février, débutera avec une demi-

heure d'avance sur l'horaire initial. Les épreuves de saut d'été, qui devaient commencer en général à 8 heures, seront avancées d'une heure. Il en ira de même pour les rencontres de hockey sur glace qui seront disputées au plus tard dès 12 heures, alors que le programme les prévoyait même depuis 16 heures. Par contre, la cérémonie journalistique de remise des médailles, qui avait été prévue à 12 heures, sera retardée et aura lieu entre 14 h. 30 et 15 h. 30.



Molterer: maintenant ou jamais!

Jour	Heure	Evénement
Mardi 23	8 h.	Fond, 15 km. pour messieurs (Mc Kinney Creek) — 10 h.: Ski, descente pour messieurs (Squaw Peak).
	10 h.	Ski, slalom géant pour dames (Papoose Peak). — 12 h.: Hockey sur glace (East Rink et Arène). — 12 h. 30: Patinage de vitesse, dames, figures libres (Arène).
Jeudi 18 février	12 h.	Exhibition de saut à ski (Papoose Peak). — Dès 12 h.: Hockey sur glace (East Rink). — 13 h. 30: Fête d'ouverture (Patinoire).
	Vendredi 19	8 h.: Fond, 30 km. pour messieurs (Mc Kinney Creek). — 10 h.: Ski, descente pour messieurs (Squaw Peak). — 10 h. 30: Patinage artistique, couples, éliminatoire (Arène). — Dès 12 h.: Hockey sur glace (East Rink et Arène).
Samedi 20	7 h.:	Patinage artistique, dames, figures imposées (Arène). — 8 h.: Fond, 10 km. pour dames (Mc Kinney Creek). — 9 h.: Patinage de vitesse, dames, 500 m. (Oval). — 10 h.: Ski, descente pour dames (Mount KT-22). — Dès 12 h.: Hockey sur glace (East Rink et Arène).
	Dimanche 21	7 h.:
Lundi 22	7 h.:	Patinage artistique, dames, figures imposées (Arène). — 8 h.: Fond combiné, 15 km. (Mc Kinney Creek). — 9 h.: Patinage de vitesse, dames, 1500 m. (Oval). — Dès 12 h.: Hockey sur glace (East Rink et Arène).
	Dimanche 28	11 h.:

SPIRITIZ-VOUS
de ces pronostics
PARI TOTO... peut-être

1. Blackburn Rov. - Blackpool	1 x x 1 x 1
2. Bristol Rovers - Preston N.E.	2 2 2 2 x x
3. Chelsea - Aston Villa	x x 2 1 x x
4. Huddersfield T. - Luton Town	x x 1 1 x 1
5. Leicester City - Fulham	x 1 1 x 1
6. Liverpool - Manchester U.	2 2 x 2 2
7. Southampton - Port Vale	1 1 1 1 1
8. Sheffield Utd - Nottingham F.	x x x 2 x
9. Sheffield Wed. - Peterborough	1 1 1 1 1
10. Southampton - Watford	1 1 1 1 1
11. Swansea Town Burnley	2 2 x 2 2
12. West Bromw. - Bolton Wand.	1 1 x 1 x
13. Wolverhampt. - Charlton Athl.	1 1 1 1 1

NOUVELLES BREVES

Trois des quatre derniers champions du monde, dont l'actuel détenteur du titre, l'Italien Raimondo D'Inzeo, ainsi que l'Espagnol Francisco Goyaga et l'Allemand Hans-Günther Winkler, participeront, à la fin du mois, à Hanovre, au premier grand concours hippique de l'année qui mettra en présence l'élite de douze nations, représentées par deux cent vingt cavaliers, parmi lesquels les Suisses Hans Mähr et Werner Weber, et quatre cent seize chevaux.

Match international de tennis Mexique-France à Mexico-City; résultat final: 5-0. Pancho Contreras-Gustavo Palafox (Mex.) battent Pierre Darmon-Jean-Noël Grinda (Fr.) 11-9, 7-5, 4-6, 6-3; Mario Llamas (Mex.) bat Jean-Noël Grinda (Fr.) 6-1, 6-4, 6-3; Antonio Palafox (Mex.) bat Pierre Darmon (Fr.) 6-4, 4-8, 3-6, 6-1, 6-2.

L'Allemand de l'Est Kurt Müller a remporté la première étape (Louksor-Sohag, 220 km.) du Tour cycliste d'Egypte, en 7 h. 28' 32", devant son compatriote Klaus Ampler et le Tchèque Rudolf Revay, dans le même temps, les suivants étant à près de 10 minutes.

C'est également l'Allemand de l'Est qui a pris la première place du classement par équipes, en 22 h. 36' 54", devant la Bulgarie (23 h. 22' 45"), la Tchécoslovaquie (23 h. 28' 40") et la Grèce (23 h. 49' 24") et l'Iran (24 h. 07' 53").

Grosse surprise en Australie

Maria Ester Bueno battue par une jeune âgée de dix-sept ans

La jeune Australienne de 17 ans Margaret Smith a causé une grosse surprise aux championnats internationaux d'Australie, l'un des quatre principaux tournois de l'année avec Roland-Garros, Wimbledon et Forest Hills.

En effet, au cours des quarts de finale, simple dames de ces championnats qui se déroulent actuellement à Brisbane, elle a triomphé de la Brésilienne Maria Ester Bueno, gagnante du tournoi de Wimbledon 1959 et considérée comme la meilleure joueuse mondiale, en trois sets (7-5, 3-6, 6-4).

Dans les autres quarts de finale, la Britannique Christine Truman a écrasé l'Australienne Fay Muller par un double 6-0 (1), tandis qu'en Australie, Miss Jan Lehane disposait très nettement de Mme L. Robinson (6-1, 6-1) et Mme Mary Reitano battait Mme Mary Hawton (6-2, 8-6). Les demi-finales opposeront Mary Reitano à Margaret Smith et Christine Truman à Jan Lehane.

D'autre part, les demi-finales du double messieurs ont donné les résultats suivants:

Neale Fraser-Roy Emerson (Aus) battent Ken Fletcher-Martin Mulligan (Aus) 6-2, 6-4, 6-3; Bob Mark-Rod Laver (Aus) battent Bob Howe-Bob Hewitt (Aus) 6-4, 7-5, 10-8.

FOOTBALL

Le calendrier du championnat de deuxième ligue

Fontainemelon - Xamax aura lieu le 6 mars

L'Association cantonale neuchâteloise vient d'établir officiellement le calendrier du championnat de deuxième ligue. Le voici:

Premier tour
6 mars: Fontainemelon I - Xamax I, Fleurier I - Etolle I.
13 mars: Fontainemelon I - Hauterive I, Xamax I - Le Locle I.

Deuxième tour
20 mars: Auvornier I - Etolle I, Hauteville I - Saint-Imier I, Xamax I - Ticlino I, Fleurier I - Colombier I, Le Locle I - Fontainemelon I.
27 mars: Fontainemelon I - Ticlino I, Colombier I - Auvornier I, Hauteville I - Fleurier I, Le Locle I - Saint-Imier I, Etolle I - Xamax I.
3 avril: Etolle I - Colombier I, Ticlino I - Hauteville I, Auvornier I - Xamax I, Saint-Imier I - Fontainemelon I, Fleurier I - Le Locle I.
10 avril: Colombier I - Saint-Imier I, Le Locle I - Etolle I, Xamax I - Fleurier I, Hauteville I - Fontainemelon I, Ticlino I - Auvornier I.
15 avril: Etolle I - Ticlino I, Saint-Imier I - Auvornier I, Colombier I - Hauteville I, Fontainemelon I - Fleurier I, Le Locle I - Xamax I.
1er mai: Auvornier I - Le Locle I, Ticlino I - Colombier I, Etolle I - Hauteville I, Fleurier I - Saint-Imier I, Xamax I - Fontainemelon I.
8 mai: Hauteville I - Xamax I, Fleurier I - Auvornier I, Fontainemelon I - Colombier I, Saint-Imier I - Etolle I, Le Locle I - Ticlino I.
15 mai: Colombier I - Xamax I, Le Locle I - Hauteville I, Etolle I - Fleurier I, Ticlino I - Saint-Imier I, Auvornier I - Fontainemelon I.
22 mai: Auvornier I - Hauteville I, Le Locle I - Colombier I, Ticlino I - Fleurier I, Saint-Imier I - Xamax I, Fontainemelon I - Etolle I.

Apprenez aussi que...

- Tournoi international militaire de football à Athènes: Grèce-Italie 1-1 (mi-temps 1-1).
- Le second slalom géant masculin du Grand Prix de Morzine a été remporté par Charles Bonzon (premier au combiné), devant François Bonlieu. L'épreuve féminine n'a pu être disputée.
- Championnats d'Asie de basketball à Manille; pour hommes: Corée du Sud bat Indonésie 96-70; Philippines battent Chine nationaliste 96-83; Philippines battent Japon 92-80; Chine nationaliste bat Corée du Sud 95-85.
- Championnat de France de football de 1re division (matches en retard): Angers-Lyon 1-1; Limoges-Strasbourg 8-0. Au classement, Limoges rejoint Nice et Toulouse à la 4me place, avec 31 points, le leader Nîmes en comptant 40 après vingt-cinq journées.
- Le pilote britannique Stirling Moss a remis à la presse un document de deux mille cinq cents mots, dans lequel il critique violemment les dirigeants du sport automobile, considérant la fédération internationale comme un organisme beaucoup trop lent à se mettre en activité et contestant la compétence de la commission sportive internationale.
- Le comité central de l'Association suisse des journalistes sportifs a fixé comme suit les dates de deux manifestations en 1960: Trois jours à Macolin (cours pour journalistes sportifs) du 23 au 25 mai; assemblée des délégués (qui a lieu tous les deux ans et qui marquera cette année le 25me anniversaire de l'A.S.J.S.), le 29 octobre, à Saint-Gall.

DERNIERE MINUTE

Les championnats jurassiens de ski en février

La neige ne venant toujours pas, les organisateurs des championnats jurassiens de ski des épreuves alpines, prévus sur la piste des Couvettes à Bâtes, ont pris hier soir la décision de renvoyer ces courses au 20 et 21 février. Cette importante manifestation conservera le programme primitivement fixé. Le choix de ces dates a pu se faire grâce à la compréhension des Skis-Clubs de Tramelan et de Villeret qui ont changé les dates de leurs propres manifestations. Et maintenant, on n'a plus qu'à espérer que la neige sera cette fois au rendez-vous!



NOTRE GRANDE
Vente fin de saison

officiellement autorisée obtient un succès sans précédent. La raison... Fidèle à ses principes, LE LOUVRE, soucieux de garder sa renommée de magasin de nouveautés, se fait un devoir de débarrasser tous les articles de la saison précédente avec d'énormes rabais réels

SOLDE DES SOLDES
NOUVELLE BAISSSE MASSIVE **80%**
Nos manteaux - costumes - robes : Rabais jusqu'à **80%**
Tout doit se vendre ! Sur « Ständer » spéciaux

Les derniers **MANTEAUX D'HIVER** et **MI-SAISON**

Valeur de **215.-** à **398.-** **SOLDÉ 150.- 100.- 80.- 60.- 40.-**

Les derniers **COSTUMES - TAILLEURS - ROBES ET JAQUETTES**

Valeur de **179.-** à **250.-** **SOLDÉ 100.- 80.- 50.- 40.-**

Les dernières **ROBES COCKTAIL**

Valeur de **129.-** à **289.-** **SOLDÉ 50.- 40.- 30.- 20.-**

Les derniers **AUTOCOATS** et **MANTEAUX DE PLUIE**

Valeur jusqu'à **129.-** **SOLDÉ 60.- 50.- 40.- 30.-**

Les dernières **ROBES DE CHAMBRE**

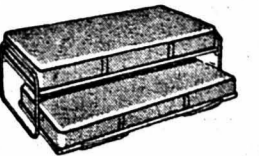
Valeur jusqu'à **79.-** **SOLDÉ 30.- 20.-**

Jusqu'à
épuisement du stock

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL

DES PRIX
encore jamais vus

Lits doubles



complet, avec 2 protège-matelas, et 2 matelas à ressorts, garantis 10 ans, Fr. **295.-**
A voir au 2^{me} magasin

Mobilier G. Meyer
NEUCHÂTEL

rue des Fausses-Brayes
Tél. (038) 5 75 05

A vendre

petite pelle hydraulique; 1 concasseuse équipée d'un moteur Diesel 15 CV., 1 tapis roulant; wagonnets, rails, etc. — Adresser offres écrites à W.S. 763 au bureau de la Feuille d'avis.

Chez le producteur

miel du pays

le bidon 2 kg. net. Fr. 18.50, franco. — Bruno Rothlisberger, apiculteur, Thielle - Wavre, Tél. 7 54 69.



PASSAGES

Immense choix en coco, bouclé, moquette

TAPIS BENOIT

Mallefer 25. Tél. 5 34 69
Présentation à domicile le soir également

A vendre petit

chalet démontable

neuf, 24 m², avec balcon 3 x 3 m. Prix à discuter. — Adresser offres écrites à A.C. 824 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre petite

maisonnette

de vigne, en bois, couverture tôles ondulées, à prendre sur place; peut aussi être utilisée comme petit chalet à la montagne. N. Gaberel, Chansons 19, Peseux, Tél. (038) 8 11 16.

A VENDRE

un potager à gaz de bois avec boiler de 100 litres, marque «Brepa», 250 fr.; 17 chaises de jardin, excellente qualité, prix d'achat 57 fr. 50 la pièce, cédées à 25 fr. la pièce; 3 tables de jardin, rectangulaires, Tél. 5 14 45.

Cuisinière à gaz

en parfait état, sur socle, avec couvercle, 70 fr. Ferruglio, Parcs 36.

A vendre deux

LITS

en fer et un en bois avec matelas, le tout 90 fr. Tél. 5 14 45.

A vendre

une motopompe électrique à vin, marque «Phénix», avec un filtre à vin à disques, plaques 40 x 40, un filtre à liqueurs. S'adresser à André Borel, denrées coloniales, Saint-Blaise.

Belle occasion

Pour cause de départ, à vendre salle à manger composée d'une table à rallonges, de six chaises rembourrées, d'une crédence, d'un buffet de service combiné. Le tout en parfait état. Avenue de Longueville, Colombier, rez-de-chaussée, Tél. 6 32 61.

20 matelas à ressorts, neufs, 90 ou 95 cm. de large, garantis 10 ans, Fr. 95.—
AU BUCHERON
Neuchâtel, tél. 5 26 33

A VENDRE

d'occasion habits et sous-vêtements de dame, taille 48-50; souliers «Vasano», à l'état de neuf, pointure 38; 2 lits, 1 lavabo; vaisselle; régulateur et divers. S'adresser à Numa Veuve, Frédéric-Soguel 20, Cernier, le samedi 30 janvier, de 10 h. à 18 heures.

A remettre au plus vite, dans localité touristique de la Riviera vaudoise,

ÉPICERIE - PRIMEURS

long bail, logement dans l'immeuble. Tout compris, Fr. 20.000.—. Adresser offres écrites à 281-205, au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

1 cuisinière électrique «Elicolor»; 1 table de cuisine à allonges et 4 chaises; 1 machine à laver. Tél. 6 37 78 de 12 h. à 12 h. 45 et dès 18 heures.

L'actualité suisse et neuchâteloise

Brève rencontre Un quart d'heure avec Pierre BRASSEUR

C'était avant la guerre. Le plus grand cinéma de Paris, le Paramount (l'actuel Gaumont), affichait un film américain «Caravane» dont le rôle principal était tenu par un certain Brasseur. Ce soir-là, la bande projetée n'eut pas l'heur de plaire à un spectateur du parterre, qui manifestait surtout son ennui en commentant de façon fort désobligeante le jeu du premier acteur. Soudain, au mépris de toute convenance, mettant deux doigts à la bouche, il siffla...

La mesure était comble. Ses voisins, qui jusqu'alors avaient supporté avec héroïsme ses remarques, signifièrent de façon fort catégorique au fâcheux qu'il avait tout intérêt à s'en aller... «C'est bon, c'est bon, maugré ce dernier en abandonnant son siège, mais j'ai tout de même le droit de me siffler!»

Et devant un public interloqué, Pierre Brasseur quitta la salle. «Non — conclut le célèbre comédien, qui me contait avant-hier soir cette anecdote — mon expérience cinématographique à Hollywood n'a pas été très concluante! Nous évoquons quelques souvenirs illustrant les débuts d'une brillante carrière.

— A l'époque, je ne prenais pas le métier d'acteur très au sérieux, m'avoua-t-il. Je préférais écrire des pièces, mais j'acceptais de tourner ou de jouer — et je tenais d'ailleurs invariablement le rôle du «méchant»! — parce que j'avais besoin de gagner ma croûte.

— Je crois que c'est l'année 1938 qui a marqué un tournant important dans votre métier, lorsque Carné vous a confié un grand rôle dans «Quai des Brumes»?

— Oui, j'avais joué précédemment à la scène «L'homme qui se donnait la comédie», d'Emlyn Williams, et cette pièce ayant marqué une charnière dans ma vie, les producteurs commencèrent à s'intéresser sérieusement à moi.

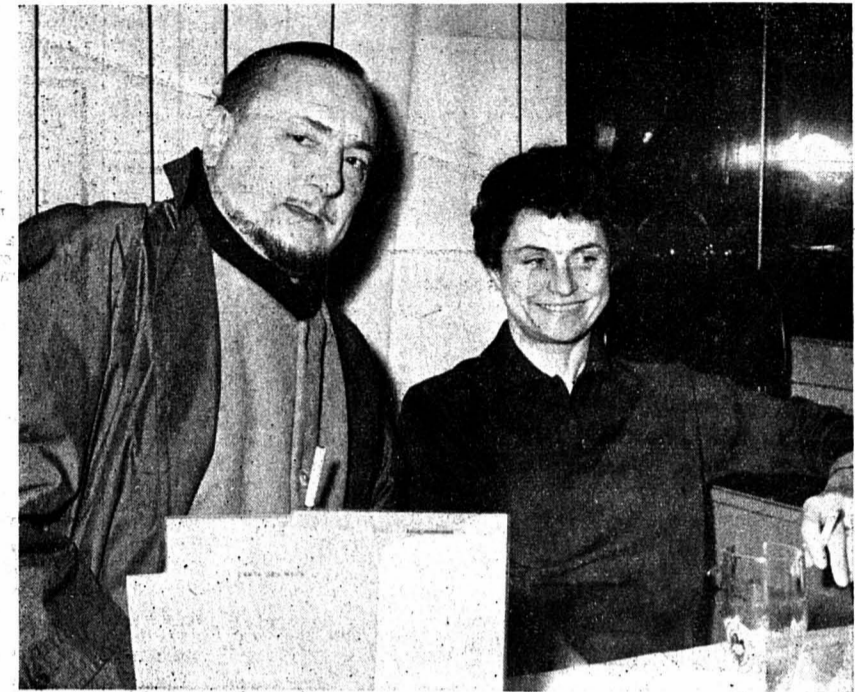
— Parmi les innombrables personnalités que vous avez incarnées à l'écran, quel est celui qui vous a particulièrement plu? — Il y en a eu beaucoup. Celui de «Jujut», par exemple, pour son côté insolite, dans «Porte des

Lilas», film que j'ai réalisé avec René Clair.

— Aimez-vous jouer en tournée? — Oui, et même davantage qu'à Paris, où nous avons d'abord trop de théâtres et le public a de la peine à choisir, et ensuite parce que le public snob parisien n'excède. Les gens invitent leurs amis au théâtre, peu importe lequel, uniquement pour rendre un diner, et ils choisissent de préférence une salle près de laquelle ils pourront parquer leur voiture sans difficulté... Je me rappelle à ce propos

leurs, Jean Anouilh, que je tiens comme notre plus grand auteur dramatique, est de mon avis lorsqu'il déclare qu'il n'y a que des «malgaches» pour venir voir une pièce jouée plus de cent fois! — Comment définissez-vous Jean-Paul Sartre? — C'est un être merveilleux, très simple, très précis.

— Avez-vous eu des difficultés à jouer certains rôles sur scène? — Oui, le «Don Juan» de Montherlant. Parce que la pièce était mauvaise. Très souvent, les gens



L'énigmatique et sublime Pierre Brasseur photographié en compagnie de sa femme, mardi soir, dans un restaurant de notre ville. (Press Photo Actualité)

la remarque que fit un soir mon voisin de loge à sa femme au cours d'une représentation théâtrale: «C'est très bien chérie, mais... de qui est la pièce?» Rien de semblable en province où l'on sent que les spectateurs sont vraiment heureux de venir vous voir jouer une belle pièce... Quand j'ai joué pendant deux ou trois mois la même pièce à Paris, j'en ai assez! D'ail-

sortant d'un spectacle critiquent la pièce mais trouvent que tel ou tel comédien était très bon. Cela ne doit pas être, car lorsqu'un est bon dans un mauvais rôle, on trahit l'auteur.

Vous est-il déjà arrivé une petite mésaventure sur scène? — Il y a l'histoire des... bonbons! C'était au début du deuxième acte de «Kean», dans un théâtre où la scène était basse et proche des fauteuils d'orchestre. Deux spectateurs du premier rang s'étaient, durant l'entracte, provisionnés en bonbons et, à chaque instant, elles plongeaient les mains dans le cornet et enlevaient consciencieusement l'emballage qui entourait les berlingots... Ce froissement m'avaient tant énervé que je me mis à genou au bord du plateau, tendis les deux mains vers elles et leur dis: «Donnez-m'en la moitié qu'on les finisse plus vite!» — Quel est le chansonnier que vous préférez? — Raymond Devos.

— Enfin, quels sont vos projets professionnels? — Monter deux pièces que j'ai écrites et que j'aime bien: «L'enfant et les fées», une sorte de conte, où je ne jouerai certainement pas, et «Les vieilles cornes», l'histoire de deux pauvres vieux couples, où je pense jouer. D'autre part, j'ai depuis longtemps le désir d'adapter au théâtre «Les grands chemins», de Giono. A l'écran, je pense réaliser une «Vie de Balzac» et je crois avoir le physique de l'emploi pour incarner ce génial écrivain dont j'aime tant les œuvres...

Pierre Brasseur est certainement l'un des plus grands comédiens que nous ayons, mais c'est aussi un auteur dramatique, un metteur en scène, un poète et un dessinateur. Monstre sacré, avide de liberté, non conformiste et direct, c'est le type même des vrais artistes de la classe des Harry Baur ou des Raimu. La violence de son aspect, la puissance et le timbre extraordinairement grave de sa voix, l'éclat presque inquiétant de ses yeux, cachent beaucoup d'intelligence, beaucoup de cœur et beaucoup de poésie. Comme le dit Jean Cocteau: «Il est représentatif de cette électricité qui vient de ce que des poèmes antagonistes se touchent. C'est un des personnages vivants et admirables, comme il s'en trouve toujours en France, dans notre désordre, qui est notre privilège.» Ph. G.

Communiqués

Etoile des neiges

Le premier tirage de l'année 1960 de la Loterie romande est fixé au 30 janvier. Il se déroulera à Chézard-Saint-Martin, petit village du Val-de-Ruz, au pied de la grande chaîne des montagnes jurassiennes. A ce moment-là, ce sera l'hiver de chez nous, la neige et le froid. Mais au cours de la première conférence des Amis de la Loterie romande est toujours une espérance pour chacun, pour peu qu'on ait pris la précaution d'acheter quelques billets — ce qui est encore un moyen de multiplier les espérances! — dès lors — on peut le dire — l'étoile des neiges! Et dans le firmament dans lequel cette étoile s'inscrit brillent en outre les trois gros lots de 60.000 fr., sans compter la constellation des autres astres, c'est-à-dire des innombrables autres lots qui tombent toujours du ciel... pour les chanceux.

Evangile et télévision

Peut-on faire connaître l'Evangile par le moyen de la télévision? Surtout! Il s'agit de retraduire tout bonnement un culte paroissial? Voilà quelques questions, parmi tant d'autres, qui seront traitées, au cours de la première conférence des Amis de la pensée protestante, par M. Marcel Gosselin à la Grande salle des conférences, samedi 30 janvier. Cet exposé sera accompagné de la présentation de quelques films de court métrage.

VAL-DE-RUZ

FONTAINES

A la Société fédérale de gymnastique

(c) La Société fédérale de gymnastique vient de tenir son assemblée générale annuelle en présence d'une forte députation de la section féminine. Cette séance a été consacrée à la présentation des rapports de gestion, rapports qui furent tous adoptés.

Quant aux nominations statutaires, elles provoquèrent des mutations par suite de la démission du président sortant de charge, M. René Veuve, et du caissier, M. Fritz Roth. Formeront dorénavant le comité: MM. Eric Tschanz, président, Maurice Cosandier, vice-président, Raymond Cosandier, secrétaire, Jean-François Haussener, caissier, et Paul Wenker, en qualité de moniteur. Purent désignés comme moniteurs: actifs, Paul Wenker; pupilles, Eric Tschanz; dames, Cyrille Greber.

L'assemblée décide, en outre, de mettre sur pied un groupe de gymnastes-hommes.

SAVAGNIER

Au chœur d'hommes

(c) Le Chœur d'hommes a tenu jeudi sa séance annuelle sous la présidence de M. René Gaberel.

Le rapport présidentiel relate toute l'activité qui a été déployée au cours de l'année 1959 et toutes les manifestations auxquelles la société a pris part. Les comptes sont présentés par M. Chanel et dénotent une bonne situation.

Le comité est réélu et il lui est adjoint M. Luc Gaberel en remplacement de M. Bärlywyl qui a quitté la localité. Une entrée était intervenue avec M. Perregaux, professeur, celui-ci continuera à assumer la direction. Un échange de vues a encore lieu au sujet de la soirée prévue pour le 2 avril, mais on désirent pouvoir compter sur une participation plus régulière des chanteurs. Quant à la course d'esté, le principe est admis d'une sortie de deux jours.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Les nouveaux samaritains à l'œuvre

(c) Sous la direction du docteur M. Cornu, de Fontaines, notre section des samaritains a organisé un cours de soins aux blessés. Le travail pratique était confié à Mme Perret et à M. A. Mühlethier. Ce cours connut le succès prévu 14 élèves, douze femmes et deux hommes, le suivi par le docteur de l'association suisse des samaritains, et d'un représentant de l'autorité communale des Geneveys-sur-Coffrane. Tour à tour les élèves se sont présentés pour répondre aux questions relatives à la circulation du sang, au fonctionnement du système nerveux etc., puis firent des pansements afin de prouver aux experts que le cours n'a pas été inutile. Nous voici avec quelques samaritains de plus, qui pourront, le cas échéant, répondre «présent», et donner des soins de façon précise.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE

Assemblée générale de la Société de viticulture

(c) L'assemblée générale ordinaire de la Société de viticulture s'est déroulée samedi dernier, au local du Tirage. Une cinquantaine de membres étaient présents, ainsi que MM. Hubacher, député, président de la commission cantonale de viticulture, et E. Baumgartner, chef du service de la viticulture à la direction cantonale de l'agriculture.

M. Emilie Imer, vice-président de la société, démissionnaire, est remplacé au sein du comité par M. Paul Schertenleib, viticulteur et conseiller municipal.

Dans son rapport, le président, M. Edouard Grossbacher, rappelle qu'en l'année dernière, surtout au point de vue de la qualité, et ce malgré des dommages sensibles dus à la grêle et au coïtre. Le vignoble du lac de Bièvre a produit, en 1959, 1.553.000 litres de vendange, soit en moyenne 3 gerles à l'ouvrier. Le litrage moyen des vignes est de 77,25 Oechsle, ce qui doit donner un très grand vin.

M. Paul Honsberger, chef de culture, oriente l'assemblée de façon détaillée sur le travail de la papeterie et relève qu'au printemps 1959 60.800 m. de bois ont été greffés.

Les comptes de 1959 sont présentés par M. Edouard Grossbacher, de Chavannes, qui les commente très clairement. Ils présentent un déficit de 6414 fr. 30, dû à la vente à prix imposés des produits antiparasitaires qui n'ont pas donné le résultat escompté. Dès lors le compte d'exploitation présente un déficit global de 8215 fr. 18. Le comité propose un augmentation de l'emprunt hypothécaire sur les immeubles de 35.000 fr. à 42.000 fr., proposition acceptée par l'assemblée, qui autorise encore le comité à conclure un emprunt de 8000 fr. au maximum.

M. Emile Rossel, à la fin de son mandat, est remplacé par M. Adami Perdrizat fils.

La forte participation à cette assemblée montre bien l'intérêt soutenu que les viticulteurs neuvillois portent à leur société, dont les difficultés financières se saisisent certainement dans les sagères. C'est là le souhait que nous formons à la veille de l'été, l'an prochain, le centenaire de cette vénérable confrérie.

Macabre découverte au temple de Môtiers



(sp) En procédant aux travaux de restauration du temple de Môtiers, les maçons occupés à l'assainissement de la chapelle Baillois, ont dû enlever un revêtement de ciment et creuser le sol sur un mètre de profondeur. Ces creusages ont mis au jour des crânes et autres ossements humains inhumés à cet endroit probablement dans des temps lointains déjà. (Photo Schilling, Fleuriot)

Où apparaît une fois de plus la nécessité d'un Etat-tuteur

Un projet sur la protection de l'acheteur imprudent contre certains risques de la vente par acomptes

De notre correspondant de Berne: Ces dernières années, les interventions se sont multipliées aux Chambres fédérales pour demander une protection plus efficace de l'acheteur contre les dangers de la vente à tempérament ou à paiement préalable. Rappelons, en particulier, le «postulat» de M. Paul-René Rosset, déposé le 17 mars 1953 et que le Conseil national prenait en considération le 19 mars de l'année suivante.

Y avait-il vraiment péril en la demeure? Le Conseil fédéral, en tout cas, est d'avis qu'il faut agir puisqu'il présente maintenant un projet de loi qui tend à inscrire dans le code des obligations et dans le code civil de nouvelles dispositions qui ne répondent d'ailleurs pas à tous les vœux exprimés par les partisans d'une réforme.

Quelques chiffres illustrent la situation. En 1955, dans le seul canton de Vaud, on a enregistré près de 12.000 contrats de vente à tempérament, portant au total sur une somme de 31,85 millions. En outre, une seule banque accorde annuellement quelque 25.000 petits crédits pour des achats, par acomptes, de biens de consommation.

Lorsque le contrat est conclu à la légère, lorsque l'insistance et la faconde d'un représentant ont raison des scrupules et des hésitations d'une ménagère, lorsque survennent des difficultés imprévues ou qu'on n'a pas voulu prévoir, le risque n'est pas mince de sérieux déboires pour le client qui ne peut plus faire face aux obligations contractuelles. Aussi, comme l'écrit le Conseil fédéral dans son rapport à l'appui du projet de loi, «la collectivité a un grand intérêt à ce que les méthodes de vente soient irréprochables et à ce que l'acheteur soit efficacement protégé».

Les mesures proposées

Quelles sont les mesures proposées? Il s'agit d'abord de préciser les indications que, sous peine de nullité, doit contenir un contrat de vente et la forme dans laquelle ces indications doivent être données pour être opposables et à ce que l'acheteur soit censé connaître exactement la portée de ses engagements.

Puis la loi accordera dorénavant un temps de réflexion «en faveur de ces acheteurs qui ne sont pas en mesure, lors de la conclusion d'un contrat, d'examiner le contenu et ne peuvent suffisamment résister aux méthodes modernes de réclame: une signature n'est plus assurée, même pour d'importantes affaires! Une signature que parfois on se reprend d'avoir donnée. Or si ce repentir se manifeste dans les trois jours qui suivent le marché, si donc l'acheteur annonce, par lettre chargée qu'il se dédit, le contrat est annulé. C'est ce que les juristes appellent le «droit de résolution».

En outre, les dispositions nouvelles obligent l'acheteur à verser une partie importante du prix de vente — en règle générale le quart, mais des dérogations sont prévues — au plus tard à la livraison de la marchandise. Pareille mesure retiendra peut-être des gens aux ressources insuffisantes de s'engager sur la voie dangereuse de l'acquisition à tempérament. La durée du contrat sera aussi plus strictement limitée — pour empêcher l'acheteur de se charger de dettes qu'il travaillera des années si les intérêts et les frais sont élevés.

Le projet restreint aussi la durée des cessions de salaire, dans l'intention «de créer des conditions plus saines en matière de crédit, car la cession de salaire constitue souvent pour le vendeur la seule sûreté et l'unique possibilité d'intervenir très rapidement contre l'acheteur, sans être tenu d'observer les délais généralement accordés par la loi sur la poursuite et la faillite».

Telles sont, pour l'essentiel, les mesures prévues. Les auteurs du projet ont renoncé à exiger le consentement des deux époux pour la validité d'un contrat de vente par acomptes. Ils n'ont pas jugé non plus utile de renforcer les dispositions concernant l'usufruit ni d'interdire aux mineurs de conclure des achats à tempérament.

Prescriptions plus sévères pour la vente à prépaiement

Pour la vente à paiement préalable, le projet propose également des prescriptions plus sévères pour la forme même du contrat et l'insertion de clauses «non équivoques» qui renseignent l'acheteur sur ses droits. L'un de ces droits sera précisément d'exiger à tout moment la livraison de la marchandise contre paiement du prix entier, sauf si le vendeur a besoin de délais pour se procurer cette marchandise.

En outre, les sommes versées à titre de paiement devront être mises en sû-

VAUD

Après un «passage à tabac» Un gendarme condamné par le tribunal correctionnel d'Orbe

Devant le tribunal de police correctionnelle d'Orbe s'est ouvert lundi 18 janvier le procès pour lésions corporelles simples et voies de fait intenté à un gendarme alors stationné à Vallorbe. Par jugement rendu mardi après-midi, le tribunal a condamné le prévenu à trois mois de prison avec sursis pendant trois ans et au frais; il a accordé 700 fr. au plaignant pour frais d'intervention pénale et lui a donné acte de ses réserves. Le tribunal dans son jugement a tenu compte de la provocation dont fut l'objet la victime et souligne qu'un cas semblable est heureusement exceptionnel dans les annales de la gendarmerie vaudoise.

On se rappelle que le 8 septembre dernier, une querelle éclata dans un établissement public, entre le gendarme et un encaisseur de la société électrique du Châtellard, qui fut emmené au poste où il fut battu et blessé spécialement au visage. La victime n'est pas encore complètement rétablie. Le gendarme a été suspendu puis déplacé. L'affaire, qui a fait passablement de bruit, a été portée devant le Grand Conseil, par voie d'interpellation, et c'est M. L. Guisan, chef du département de justice et police, qui a donné les explications nécessaires.

Au Conseil fédéral

Recours contre l'attribution de la TV à Genève

BERNE. — Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, la municipalité de la ville de Lausanne et la Fondation romande de radiodiffusion ont adressé un recours au Conseil fédéral contre la décision d'attribuer à Genève le siège romand de télévision, prise le 28 décembre 1959 par M. Wahlen, conseiller fédéral, en sa qualité de suppléant du chef du département fédéral des postes et des chemins de fer. Ce recours est parvenu mercredi matin au Conseil fédéral. Il sera tout d'abord soumis à l'examen du département fédéral de justice et police.

Contre la bombe atomique française au Sahara

LA CHAUX-DE-FONDS. — Le comité directeur de la «Fédération des femmes suisses pour la paix et le progrès» a adressé à l'ambassadeur de France à Berne une lettre dans laquelle il exprime les appréhensions que suscite la perspective de l'explosion d'une bombe nucléaire française au Sahara.

(Réf. — On se demande pourquoi ce même comité n'a pas adressé à l'ambassadeur d'URSS à Berne une lettre exprimant les appréhensions que suscite l'envoi de fusées dans le Pacifique.)

Nouvelles économiques et financières

BOURSE	
(COURS DE CLÔTURE)	
ZURICH	
OBLIGATIONS	
26 Janv.	27 Janv.
3 1/2 % Féd. 1945, déc.	101.25 / 101.30
3 1/4 % Féd. 1946, avril	100.65 / 100.70
Fischer 1949	209.50 / 209.75
2 % Féd. 1954, mars	93.50 / 93.50
3 % Féd. 1955, juin	96.15 / 96.15
3 % C.F.F. 1938	98.25 / 98.30
ACTIONS	
Eque Pop. Suisse (p.s.)	1225.— / 1210.—
Union Eques Suisses	2390.— / 2385.—
Société Banque Suisse	2095.— / 2090.—
Credit Suisse	2180.— / 2190.—
Electro-Watt	1870.— / 1890.—
Interhandel	3795.— / 3835.—
Motor Columbus	1480.— / 1485.—
Lindes	930.— / 932.—
Italo-Suisse	770.— / 770.—
Réassurances Zurich	2425.— / 2445.—
Winterthur Assurances	890.— / 885.—
Zurich Assurances	5200.— / 5200.—
Saurer	1250.— / 1260.—
Aluminium	4295.— / 4290.—
Bally	1495.— / 1485.—
Brown Boveri	3100.— / 3100.—
Lonza	1575.— / 1590.—
Nestlé	2420.— / 2435.—
Nestlé nom.	1438.— / 1435.—
Sulzer	2815.— / 2840.—
Baltimore	178.— / 180.—
Canadian Pacific	112.50 / 112.50
Pennsylvania	68.— / 68.75
Aluminium Montréal	138.50 / 140.50
Italo-Argentina	47.25 / 47.75
Phillips	890.— / 898.—
Royal Dutch Cy	186.— / 185.25
Socié	205.— / 207.—
Stand Oil New-Jersey	610.— / 610.—
Union Carbide	619.— / 620.—
American Tel. & Tel.	354.— / 354.—
Du Pont de Nemours	1051.— / 1042.—
Eastman Kodak	432.— / 440.—
General Electric	332.50 / 335.50
General Motors	217.— / 218.—
International Nickel	444.— / 453.—
Kennecott	405.— / 406.—
Montgomery Ward	210.— / 209.—
National Distillers	143.50 / 143.—
Alumettes B.	122.— / 122.50
U. States Steel	398.50 / 405.—
BALE	
ACTIONS	
Ciba	7175.— / 7200.—
Sandoz	7100.— / 7090.—
Gelyg, nom.	12150.— / 12000.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	19300.— / 19400.—
LAUSANNE	
ACTIONS	
B.C. Vaudoise	910.— / 900.—
Credit Foncier Vaudois	855.— / 855.—
Atome d'Electricité	530.— / 530.—
Romander constr. Vevey	635.— / 635.—
La Suisse-Vie	4800.— / 4800.—
GENEVE	
ACTIONS	
Arcorelli	152.— / 152.50
Eque Paris PAYS-Bas	242.— / 238.—
Charmilles (Atel. de)	930.— / 920.—
Physique porteur	725.— / 735.—
Sécheron porteur	505.— / 505.—
S.K.P.	337.— / 272.—

Belgique

Les exportations en 1959 constituent un record

Les exportations belges se sont élevées en 1959 à plus de 164 milliards de francs belges, ce qui constitue un record historique. L'avance par rapport à 1957, année de l'ancien record, est de 12 milliards. Ce progrès s'est manifesté dans tous les secteurs de l'activité économique. L'augmentation la plus importante se rencontre dans le textile, 1,6 milliard, puis dans les métaux communs, 1,4 milliard. La verrerie est passée de 2,8 à 3,8 milliards.

Grande-Bretagne

Les exportations aux Etats-Unis

NEW-YORK (Reuter). — M. Reginald Maundling, ministre du commerce britannique, parlant devant la Chambre de commerce anglo-américaine, a déclaré à New-York que les exportations britanniques aux Etats-Unis se sont élevées l'an dernier à 1008 millions de dollars. Pour la première fois, la limite d'un milliard a été dépassée. Les exportations d'automobiles ont atteint la somme de 252 millions de dollars. L'industrie des machines a augmenté de 73 % ses exportations pour les porter à 167 millions de dollars.

Téléfrique Wengen - Männlichen

En 8 minutes vous êtes mené à la plus belle des descentes de l'Oberland bernois. Différence d'altitude de 1300 mètres. Renseignements: A la station de Wengen, tél. (036) 345 33

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche quelques **couturières**
Entrée immédiate.

Apprenti **maroquinier et malletier**
trouverait place pour avril.
Se présenter chez Biedermann S.A.
7, rue du Rocher, Neuchâtel.

Nous cherchons

employé (e) de bureau

habile sténodactylo, consciencieux (se). Semaine anglaise. Travail intéressant. Date d'entrée immédiate ou à convenir. — Adresser offres écrites à L. Z. 891 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau du centre de la ville demande **employée de bureau**

sténodactylographe de confiance, ordonnée et aimant le travail précis. Ambiance agréable. Discretion assurée. Faire offres manuscrites avec photo et prétentions sous chiffres AS 63.092 N. aux Annonces Suisses S. A., Neuchâtel.

Fabrique de cadres **FLUCKIGER & Cie, Saint-Imier**

Nous cherchons, pour notre secrétariat de direction,

une secrétaire

habile sténodactylo, consciencieuse et discrète. Travail varié, emploi stable pour personne de confiance, ayant bonne formation commerciale (école de commerce ou apprentissage, si possible quelques années de pratique). Semaine de cinq jours, assurances sociales. Prière d'adresser offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire au bureau du personnel.

Etablissement pour la vente de **travaux de tuberculeux**
du Lien, Leysin
demande pour tout de suite

REPRÉSENTANT

capable. Débutant serait mis au courant. Salaire et gains réguliers. Nous offrons : fixe, commission, frais de déplacement, abonnement général et très belle collection. Les intéressés sont priés de faire offres manuscrites avec photo, en indiquant leur âge sous chiffres F.2900 Q., à Publicitas S.A., Bâle.

GRAND MAGASIN
de Suisse romande

cherche pour son rayon de **SPORT**

VENDEUR

qualifié, connaissant particulièrement bien les articles de : **CAMPING - PECHE - SKI.**
Faire offres, avec curriculum vitae, âge, photo et prétentions de salaire, sous chiffres P 1502 N à Publicitas, Neuchâtel.

Compagnie d'assurance engagerait pour entrée immédiate ou à convenir

sténodactylo

parfaitement au courant de la branche. Connaissance de l'allemand. Adresser offres écrites avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire à X. C. 874 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de la place cherche, pour l'après-midi,

demoiselle

capable, pour correspondance et travaux de classement. Date d'entrée à convenir. — Offres avec prétentions de salaire sous chiffres R. I. 879 au bureau de la Feuille d'avis.

Atelier d'horlogerie engagerait **ACHEVEUR**

connaissant la mise en marche. Eventuellement travail à domicile à ouvrier possédant un vibrographe. Tél. 7 54 92

Nous cherchons

employé (e) de bureau

sachant correspondre en allemand et ayant si possible quelques connaissances de l'anglais. Semaine anglaise. — Adresser offres écrites à H. M. 890 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de pivotages **CONSTANT SANDOZ**
les Geneveys-sur-Coffrane
engagerait :

ouvrières

habiles et de confiance. Se présenter.

Nous engageons

faiseurs d'étampes

connaissant si possible l'étampe progressive industrielle.

MÉCANICIENS

pour travaux sur étampes ou manœuvres mécaniciens seraient éventuellement formés.

Places stables et bien rémunérées pour personnes capables. Semaine de 5 jours. Faire offres ou se présenter à Fabrique John-A. Chappuis S.A., Peseux (NE), 37, rue des Chansons.

On cherche une

femme de chambre
ainsi qu'une **personne sachant cuire**

places stables et bien rémunérées avec vacances assurées. S'adresser à Lehnerr frères, Marin, tél. 7 57 44.

Nous demandons, pour tout de suite ou date à convenir, une jeune

VENDEUSE

qualifiée, pour notre rayon d'articles pour messieurs. — Faire offres avec photo et prétentions de salaire aux **GRANDS MAGASINS AU LOUVRE - MORAT**

On cherche un jeune homme comme

COMMISSIONNAIRE

S'adresser : Lehnerr frères, place des Halles, Neuchâtel.

Ferblantier-appareilleur

est demandé par Félix Germond, Auvernier. Place stable et bien rétribuée. — Tél. 8 21 58.

Café du Théâtre, Neuchâtel, cherche pour tout de suite **garçon de cuisine**
employée de maison

Prière de faire les offres à la direction.

Sommelière

est demandée. Bon gain, vie de famille. S'adresser à E. Guyot, café de la Charrière, la Chaude-Fonds, tél. (039) 3 29 47.

On cherche

JEUNE HOMME de 16 à 20 ans pour aider dans un rural de moyenne importance. Pourrait apprendre à conduire le tracteur. Bon salaire et vie de famille. Adresser offres à M. Ernest Brunner, Gollaten (BE), tél. (031) 69 55 06.

On cherche une

personne de confiance et habile pour travail de maison, le matin, dimanche excepté. Prière d'adresser offres écrites à P. J. 880 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

sommelière extra connaissant les deux services, pour cinq à six jours par semaine, éventuellement aussi pour les soirées, Dame acceptée. Se présenter au restaurant de la Paix, Neuchâtel.

Hôtel-pension cherche pour le printemps

JEUNE FILLE pour le service de maison. Occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à l'hôtel des Alpes, Macolin.

On demande

JEUNE HOMME pour faire les commissions et aider aux nettoyages. Faire offres à M. Paul Hitz, boucherie Sociale, la Chaude-Fonds.

On cherche

1^{re} coiffeuse pour louer éventuellement salon de coiffure dames et messieurs. Faire offres sous chiffres P. 1498 N., à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour le printemps 1960

JEUNE FILLE sortant de l'école. Bons gains, vie de famille et bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Famille Salvisberg-Jenni, Rosshäusern (Berne), tél. (031) 69 44 11.

Jeune fille honnête et de confiance est demandée comme

sommelière débutante région de Neuchâtel. — Faire offres avec photo sous chiffres P. 1501 N., à Publicitas, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

Décolleur-régleur ayant plusieurs années de pratique sur machines Tornos, Baechler, Esco, cherche emploi. — Adresser offres écrites à Z. A. 872 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame de confiance disposant d'un diplôme cherche place de **gouvernante d'hôtel** ou **gérante**

Offres sous chiffres P. 1465 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune fille

cherche place pour le printemps dans une famille avec petits enfants. Adresser offres écrites à 271 - 201 au bureau de la Feuille d'avis.

Serviceman

bilingue cherche emploi, éventuellement à la demi-journée, ou pour le samedi et le dimanche. Adresser offres écrites à W. D. 875 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE ALLEMANDE

de 17 ans, cherche, à partir du 1^{er} avril ou du 1^{er} mai, place dans famille pour aider au ménage, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. De préférence à Neuchâtel. Adresser offres écrites à V. E. 876 au bureau de la Feuille d'avis.

Suisse allemand de 26 ans, sérieux et travailleur, cherche place

d'aide-magasinier

ou autre travail, éventuellement plus tard en qualité de chauffeur. — Adresser offres écrites à F. K. 888 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

dans la cinquantaine, sachant cuire, cherche place auprès d'une personne seule ou dans petit ménage. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à S. H. 878 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche place à la demi-journée ou journée complète, pour s'occuper du

MÉNAGE

Vie de famille désirée. Du 1^{er} février au 10 mars. Adresser offres écrites à 281 - 203 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

tapissière

(spécialement pour couture) cherche place à Neuchâtel pour le 1^{er} mai 1960 ou date à convenir. — Margrit Schmid, Weidgasse 22, Berne 18.

Jeune fille de 18 ans, de langue maternelle française, terminant au printemps son apprentissage chez médecin-dentiste à Zurich, ayant suivi des cours de dactylographie et de comptabilité, cherche place pour le mois de mai ou date à convenir comme

demoiselle de réception-assistante

chez médecin-dentiste de la place de Neuchâtel. S'adresser à Walter Scholpp, Vy-d'Étra 107, Neuchâtel 9. Tél. 5 63 76.

RETRAITÉ

cherche travail facile à effectuer, éventuellement à domicile. Adresser offres sous chiffres Y. B. 873 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, ayant passé une année en Suisse allemande, cherche place

d'apprentie vendeuse

Adresser offres écrites à N. K. 882 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour le printemps

apprenti jardinier

intelligent, travailleur et en bonne santé, dans exploitation d'horticulture bien installée. Payés, plantes en pot, cimetières, fleurs coupées. Excellente occasion d'apprendre le métier à fond. Logé et nourri chez le patron, vie de famille. Fritz Vogel, Gartenbau et Friedhofgärtnerei Wangen a/A (Berne), tél. (065) 9 60 83.

Formation complète sera donnée à apprenti dans

BOUCHERIE

possédant installations modernes. Vie de famille. Faire offres à M. F. Schmidiger, boucherie Meier, Steckborn am Urtersee, tél. (054) 8 23 49.

APPRENTISSAGES

Je cherche place **d'apprentie de bureau**

pour ma fille quittant l'école secondaire au printemps. Adresser offres écrites à B. F. 885 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de commerce du centre de la ville engagerait un (e)

APPRENTI (E)

de bureau, pour le printemps 1960. Adresser offres sous chiffres O. V. 837 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS-TROUVÉS

MONRUZ. Trouvé gentille

CHATTE blanche tachetée. Mme Cuanillon, Monruz 14, tél. 5 60 89.

DEM. A ACHETER

Jachète, l'échange, je vends patins artistiques et de hockey, G. Etienne, brac-à-brac, Moulins 13, tél. 5 60 89.

Rhobs

Pneumatiques Neuchâtel

SAARS 14 — Tél. 5 23 30
achète aux meilleures conditions tous vieux pneus

REMERCIEMENTS

A la suite du grand nombre de témoignages de sympathie reçus pendant les journées d'épreuves que vient de traverser la famille de feu

Monsieur Placide FROCHAUX celle-ci prie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Le Landeron, janvier 1960.

Madame Vincent MARTINELLI et sa fille, profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées en ces jours de douloureuse épreuve, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, expriment de tout leur cœur leur sincère reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs, ont pris part à leur chagrin.

Cressier, janvier 1960.

Monsieur Ernest BOURQUI et les familles parentes remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont exprimé leur sympathie lors du grand deuil qui les a frappés. Leurs remerciements s'adressent également au pasteur Clerc, aux personnes qui ont envoyé des fleurs et mis aimablement leur voiture à disposition.

La Coudre, Neuchâtel et Peseux, janvier 1960.

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Monsieur Adrien JACOT nous exprimons nos remerciements les plus sincères aux personnes, amis et connaissances, au personnel de l'usine à gaz, au personnel des services industriels, aux contemporains 1901 qui, par leurs envois de fleurs, leurs messages ou leur présence, ont pris part à notre grande épreuve.

Neuchâtel, janvier 1960.

Mme et M. Bernard Jacot les enfants et les familles affligées.

Solde des soldes

Débaras du jour A nos rayons

corsets et tabliers

Rabais jusqu'à 70% Tout doit se vendre !

Nous liquidons encore un lot de

GAINES de marque

Valeur jusqu'à 49.50
SOLDÉ 20.- 12.- 9.- 5.-

Une série de **SOUTIENS - GORGE**

Popeline et nylon
Valeur jusqu'à 4.90
SOLDÉ 2.- 1.50

140 **TABLIERS - BLOUSES**

uni et fantaisie, du 44 au 54
Valeur jusqu'à 24.50
SOLDÉ 10.- 9.-

VEZ CHOISIR VOTRE **DEMI-TABLIER**

Uni et fantaisie
Valeur jusqu'à 9.80
SOLDÉ 4.- 3.- 2.-

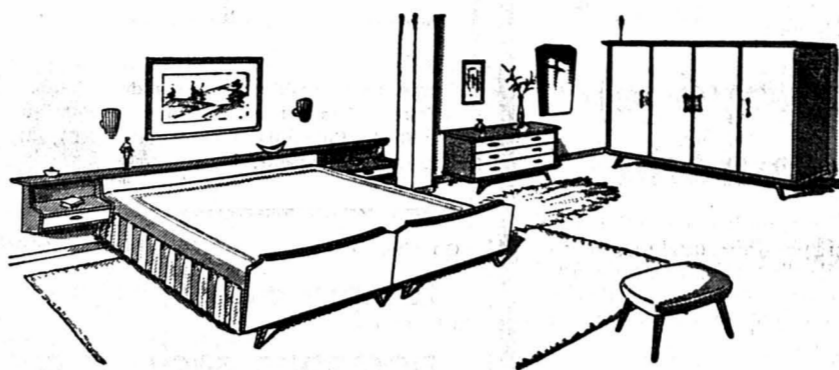
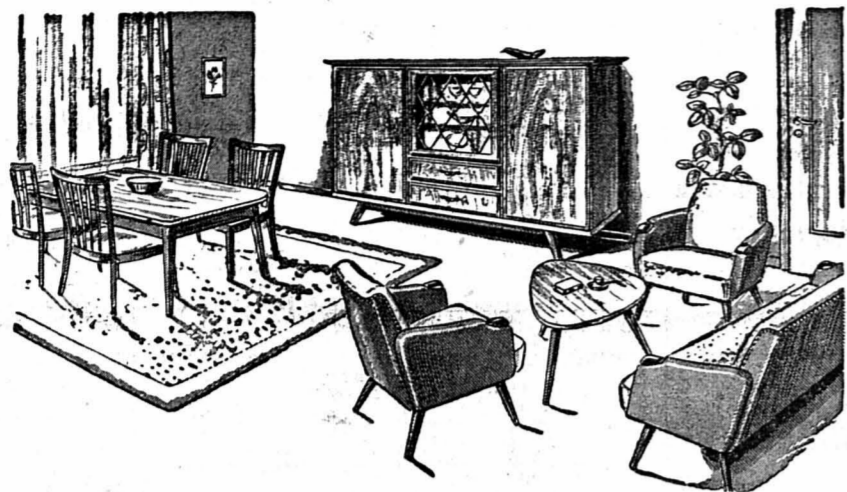


DUSTER 7/8

uni, du 40 au 46
Valeur jusqu'à 19.80
SOLDÉ 9.-

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

FIANCÉS, profitez d'une offre aussi avantageuse!



1 chambre à coucher
1 salle à manger
1 studio
le mobilier complet

2650.-

avec 10 ans de garantie

Sur désir, facilités de paiement — Livraison gratuite dans toute la Suisse — Garde-meuble possible, sans frais, jusqu'à votre mariage... profitez-en! Chaque pièce est également livrable séparément.

Actuellement: exposition de 150 chambres à coucher, salles à manger et studios, plus de 1000 meubles divers, ainsi que meubles de cuisine, tapis, rideaux, lustrerie à visiter librement et sans aucun engagement. Un déplacement en vaut la peine!

Meubles G. Meyer

NEUCHÂTEL - Faubourg de l'Hôpital - ☎ (038) 575 05



Neuchâtel et environs

COI

Action de Pour varier votre menu **Vendredi**

RAMEQUINS AU FROMAGE

la pièce **-.35**

Livrés dans un emballage aluminium permettant de les réchauffer et qui peut être ensuite utilisé comme moule à tartelettes

Moins ristourne - Passez-nous vos commandes s.v.p.



Neuchâtel et environs

COI

BAS élastiques pour VARICES

Si vous recherchez avant tout un bas de qualité et de longue durée, faites l'essai d'un de nos nombreux bas spécialement conçus pour jambes fatiguées ou fortes varices.

Y. Reber
BANDAGISTE 19 Fd. HOPITAL
NEUCHÂTEL 2^{me} Et. Tél. 5.14.52
REÇOIT TOUS LES JOURS - MARDI EXCEPTÉ

A vendre un
cours d'anglais

jamais utilisé, comprenant: 13 disques et fascicules. Prix Fr. 296.-, cédé à Fr. 250.-. Tél. 9 41 70.

A vendre
machine à coudre

« ELNA »
en parfait état. S'adresser par téléphone au No 6 61 25.

A vendre pour cause de manque de place:
1 grand

FOURNEAU
en catelles, tous combustibles. Convientrait pour une ferme;

2 fourneaux moyens en catelles, tous combustibles;

1 « Couvinoise » bois et charbon, chauffant 300m³ environ. Le tout en très bon état, à liquider au plus offrant. — Offres sous chiffres G. L. 889 au bureau de la Feuille d'avis.

Cette semaine, nous recommandons nos excellentes

POULES

prêtes à cuire, pour le riz ou pour le ragoût,

à Fr. **2.50** le ½ kg.

TRES AVANTAGEUX

LEHNHERR FRÈRES

Gros et détail Commerce de volaille Neuchâtel
Expédition au dehors - On porte à domicile
Place des Halles - Tél. 5 30 92 - Vente au comptant

BERTHOUD CLOTURE TOUT

Colombier - Téléphone 6 30 24

Solde Tapis E. Gans-Ruedin Solde Tapis E. Gans-Ruedin Solde Tapis
Grand-Rue 2 NEUCHÂTEL

STUDIO

CINÉMA ☎ 5 30 00

Matinées

à 14 h. 45, jeudi, samedi, dimanche et mercredi

Tous les jours

soirées à 20 h. 15

Location ouverte

jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 13 h. 45 à 18 h.

Prix des places imposé

Fr. 2.50, 3.-, 3.50, 4.-

Le spectacle débute directement par le film

FAVEURS SUSPENDUES

Tous les billets non retirés 15 minutes avant le spectacle ne sont pas garantis

Admis dès 16 ans

Dès le début, elle n'était pas comme les autres...

AUDREY HEPBURN

dans le chef-d'oeuvre de FRED ZINNEMANN

Au risque de se perdre

(L'HISTOIRE D'UNE NONNE)

avec PETERFINCH EN TECHNICOLOR

La consécration d'un chef-d'oeuvre!

La presse américaine

a désigné... le meilleur film de l'année!

« AU RISQUE DE SE PERDRE »

Prix décerné par

« LE COMITÉ NATIONAL DE LA CRITIQUE »



Prolongation 3^{me} et dernière semaine

Dès son début, ce film n'est pas comme les autres...



CINÉAC

UNE EXPLOSION DE RIRES !

Dès le 28 janvier 1960 : **UN LONG MÉTRAGE**

STAN OLIVIER
AVEC **LAURIEL ET HARDY** DANS
« LES GRANDS CANONS »

Tous les jours : **MATINÉE à 14 h. 30**
SOIRÉE à 20 h. 30
SAMEDI et DIMANCHE
2 matinées à 14 h. 30 et 17 heures
Soirée à 20 h. 30

Une cure de bonne humeur...
90 minutes d'optimisme !

Reportage
spécial Pathé
**LES ÉVÉNEMENTS
D'ALGER**
Le procès Jaccoud
PARLÉ FRANÇAIS
Tél. 5 88 88

ENFANTS ADMIS



nouveau
le paquet
géant



Quelle simplification...

Il vous fallait jusqu'ici:

- des produits pour dégrossir
- pour décalcifier
- pour laver
- pour blanchir
- pour rincer
- pour nettoyer la machine

autrefois: 6 produits

Aujourd'hui, en tout et pour tout:



aujourd'hui: 1 produit



le paquet géant, contenu double, Fr. 2.55 seulement

Boues avec un B... comme Beauté

Les Boues se trouvent en des lieux privilégiés où se produit la rencontre exceptionnelle de certaines eaux, de certaines terres et de certains sels minéraux aux propriétés bénéfiques. Elles ont des vertus miraculeuses et, depuis les temps les plus reculés, les hommes en font usage pour soulager ou guérir leurs maux. Mais là ne s'arrête pas leur pouvoir, elles servent aussi la beauté. Et voici qu'aujourd'hui, pour la première fois au monde, une grande maison française vient de découvrir que certaines boues rares, spécialement contrôlées, puis purifiées et suractivées possèdent des propriétés étonnantes pour le cuir chevelu et les cheveux. La Société **CADORICIN** a donné aux boues ainsi traitées par elle le nom de Hair Relax. **LE BAIN DE BOUES HAIR RELAX** Comment agit donc ce bain de boues Hair Relax ? Une fois appliqué sur la tête, ce bain de boues exerce simultanément son action sur le cuir chevelu et sur les cheveux. **SUR LE CUIR CHEVELU** Entrant en contact intime avec celui-ci, les boues régénèrent les cellules du cuir chevelu, s'opposant à la formation des pellicules, et revivifient les milliers de papilles qui donnent naissance aux cheveux. **SUR LES CHEVEUX** Elles rajeunissent les cellules des cheveux qu'elles rétablissent dans leur texture naturelle. Elles leur redonnent donc du « corps » et du « lustre ». Et, en même temps, elles absorbent avec une douceur extraordinaire toutes les graisses, poussières et impuretés, et en débarrassent ainsi totalement les cheveux qui se trouvent alors parfaitement nets et propres sans avoir besoin d'un shampoing. Toutes les femmes, quelle que soit la nature de leurs cheveux, et surtout celles dont les cheveux sont mous, difficiles à coiffer, et tiennent mal la mise en plis, tireront un bienfait certain d'une application de Hair Relax qu'elles peuvent déjà, en même temps que Paris, obtenir dans notre salon. Un traitement digne d'un institut de beauté

12, Grand-Rue. Tél. 5 15 24



Machines de bureau d'occasion

Machines à écrire

- 1 Underwood . . . 100.-
- 1 Remington . . . 175.-
- 1 Remington . . . 350.-
- 1 Hermès 6 . . . 300.-
- 1 Olivetti . . . 290.-

Machines comptables

- 1 Halda Perfora . . . 500.-
- 1 Triumph . . . 700.-
- 1 Triumph . . . 850.-

Machines à additionner

- 1 Précisa 350.-
- 1 Précisa Electra . . . 600.-
- 1 Original-Ohner électrique . . . 600.-

Machines à adresser

Diverses, à partir de 50.-

Appareils à dicter

Divers à partir de 300.-

Toutes les machines ont été revueses

Sous réserve de vente entre-temps

Orma Installation de bureau
HAUTERIVE (Neuchâtel)
ED. FEUZ Tél. 5 72 15

Véhicules à moteur

A vendre

« Austin » A 99

Farina, modèle 1960, servo-freins, freins-disques sur roues avant, 6 places, 4500 km., la voiture sera vendue avec garantie.

GARAGE H. HAURI, BIENNE
Faubourg du Lac 97 Tél. (032) 2 99 45

OPEL RECORD

1955 - 1958

Grand choix de belles occasions - Garantie

O. K.

Visitez notre exposition

Essai sans engagement

GARAGES SCHENKER

NEUCHÂTEL

Tél. 5 28 64

A vendre

voiture « Lloyd »

3 1/2 CV, 6 places, con-

viendrait pour commer-

cant. Fr. 1500.-, Tél.

(039) 5 24 74.

cabriolet sport

« Austin » 1951 - 1952,

peinture, capote et mo-

teur refaits à neuf; fac-

tures à disposition. Vi-

tesse 130 - 140 km/h.

Deux carburateurs.

Ecrire à M. Matthey,

Ecluse 62.

A vendre joli

CABRIOLET

expertisé, en très bon

état. Adresser offres

écrites à A.D. 384, au

bureau de la Feuille

d'avis.

Belles occasions

- BORGWARD 1953
 - LLOYD, quelques modèles 1956 à 1959
 - OPEL 1951
 - MOTO HOREX 1951
 - SCOOTERS :**
 - LAMBRETTA 125 LD**
 - ZUDAPP BELLA 200**
 - M.V. AUGUSTA 125**
 - MOPEDS**
 - Allegro, Zénith, Pony-Sachs**
- Prix intéressants — Facilités de paiement
On peut réserver pour le printemps
- Garage Freiburghaus**
Agence LLOYD, CORCELLES

- « Mercedes 170 S » 9 CV, 1951, noire, intérieur housé, complètement revisée.
 - « Renault Dauphine » 5 CV, 1956, jaune et verte, radio, enjoliveurs, revisée.
 - « Morris Oxford » 8 CV, 1953, 4 portes, beige, intérieur simili brun.
 - « Austin » 12 CV, 1951, 4 portes, bleue, intérieur simili cuir bleu.
 - « Panhard » 5 CV, 1956, 4 portes, noire, intérieur drap et simili, revisée.
- Paiements différés : par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence Peugeot pour la région :

J.-L. SEGESSEMANN
GARAGE DU LITTORAL
NEUCHÂTEL, début route des Falaises
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

- A vendre
- « Peugeot 403 » modèle 1955-1958, avec toit coullissant. Toutes les voitures avec garanties.
- « Ford-Versailles » modèle 1955, 2 couleurs, avec radio, prix avantageux.
- « Opel-Record » modèle 1957-1958, 2 couleurs, en parfait état, « VW » serait prise en échange.
- HANNI FRÈRES S.A., BIENNE**
12b, rue de l'Avenir Tél. (032) 2 12 32
« PEUGEOT » - « RAMBLER »

Samedi 30 janvier

VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

directement à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A.

Pfister-Ameublements S.A. vous présente, pour la première fois, les « nouveaux modèles 1960 ». Le grand événement de l'année

Renseignements et inscriptions: Réservez vos places pour le car, par écrit ou par téléphone, à **Terreaux 7, tél. (038) 5 79 14**

Départ: le samedi 30 janvier

de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 12 h. 30

de Neuchâtel, Terreaux 7, à 13 h.

de Bienne, place de la Gare, à 13 h. 45

éventuellement
départs le matin,
se renseigner
par écrit ou par
téléphone



La Société neuchâteloise de géographie célébrera cette année le 75^{me} anniversaire de sa fondation

En ouverture de l'assemblée générale du vendredi 22 janvier 1960, M. André Burger, président, mentionne la présence du docteur Meyer, membre honoraire de la société et transmet à l'assemblée un message du professeur Spinner, empêché, puis aborde tout de go l'ordre du jour en son premier point : les rapports statutaires. Après avoir rappelé la composition du comité pour l'exercice écoulé, M. Burger note avec plaisir l'entrée de 31 nouveaux membres dans la société (depuis la dernière assemblée générale du 23 janvier 1959), ce qui porte le nombre de membres, déduction faite des départs et décès, à 247, y compris les membres honoraires et correspondants. Cet effectif est réjouissant certes, mais pour être en mesure d'accroître la qualité et la diversité des manifestations de la société, un public plus large devrait être requis. A cet effet, le président sollicite l'appui de tous les membres pour la recherche de nouveaux sociétaires et pour une propagande en faveur de la société.

L'année 1959 a été marquée par de nombreuses activités, principalement par la mise sur pied, dans le cadre de l'Université populaire et cela de janvier à mars 1959, de cinq cours-conférences sur le Jura neuchâtelois. Une soixantaine de personnes ont pris part à ce cycle, dont 15 membres seulement de notre société. Mais en compensation, plusieurs participants à ces cours se sont inscrits postérieurement comme membres actifs de cette même société.

De plus, six conférences « ordinaires » ont été présentées, qui traitèrent de sujets fort variés : Liban et Syrie, Val-de-Travers, projet de la deuxième correction des eaux du Jura, Indes, Mexique, Groenland.

Enfin, deux excursions ont conduit certains membres d'une part dans la vallée de la Brévine et au Val-de-Travers, d'autre part au Champ-du-Moulin et à la Chaux-de-Fonds (problème de l'adduction de l'eau potable des gorges de l'Areuse vers la métropole horlogère).

Dans le domaine des publications : le fascicule 1 du tome LII du bulletin de la S.N.G. est sorti de presse. Il s'agit d'un important numéro de plus de 300 pages, principalement consacré à la thèse de doctorat de M. André Burger (hydrologue cantonal et président de notre société) sur l'Hydrogéologie du bassin de l'Areuse. Signalons enfin que la S.N.G. a été admise comme membre de l'Institut neuchâtelois et qu'elle est représentée dans cet organisme par MM. Bernard Grandjean et Jean-Pierre Portmann.

Après le rapport présidentiel, M. Herbert Perrin, secrétaire, a lu le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 23 janvier 1959. Ce procès-verbal est accepté sans discussion et avec les remerciements du président.

Pour améliorer la situation financière

Le rapport de caisse, présenté par M. Roger Oyeney, a révélé un certain déficit, heureusement couvert par le capital (en diminution), déficit dû surtout aux frais élevés de la publication du bulletin. Il importait par conséquent de prévoir une légère hausse de la cotisation de 8 fr. à 10 fr., ceci aussi en vue des dépenses supplémentaires causées par la célébration du 75^{me} anniversaire de la société. Le rapport des vérificateurs démontre la bonne tenue des comptes. L'assemblée en donne décharge au trésorier à l'unanimité.

L'un des deux vérificateurs de compte, M. Dürr (l'autre étant M. Lavanchy) propose un plan en 3 points pour l'amélioration de la situation financière :

1. requérir de nouveaux membres en organisant quelques conférences publiques, confiées à des hommes de premier plan,
2. se souvenir du but de la S.N.G. qui est d'enrichir le plus possible le bagage intellectuel de ses membres et, pour ce faire, organiser des réunions plus fréquentes,
3. porter la cotisation de 8 fr. à 10 fr.

Le président souscrit aux vues de M. Dürr et examinera la chose.

Problèmes de géographie urbaine, par M. Bernard Grandjean

En seconde partie devait avoir lieu une conférence du professeur Henri Oude, de l'Université de Lausanne, sur quelques aspects du Valais. Malade, M. Oude a dû renoncer en dernière minute au voyage de Neuchâtel. Sa conférence est renvoyée à une date ultérieure.

Le deuxième poste de l'ordre du jour est l'élection du comité et des vérificateurs des comptes. Tous les postes conservent leur titulaire du précédent exercice, soit : président : M. André Burger, vice-président : M. Jean-Pierre Portmann, secrétaire : M. Herbert Perrin, trésorier : M. Roger Oyeney, bibliothécaire-archiviste : M. Bernard Grandjean, représentant des montagnes : M. Jean Neuschwender, rédacteur au bulletin : M. Jean-Pierre Portmann, vérificateurs des comptes : MM. Dürr et Lavanchy, plus un certain nombre de membres du comité sans fonction déterminée, qui voudront bien nous excuser de ne pas les citer ici.

Vers la commémoration du 75^{me} anniversaire de la société

Il appartient à M. Bernard Grandjean de prendre la parole à ce propos. Il rappelle tout d'abord la date de fondation de ladite société, soit le 5 février 1885, puis son développement, caractérisé par quelques chiffres : de 1885 à 1960, 1600 membres environ ont été inscrits dans le fichier de la S.N.G., plus de 300 manifestations ont été organisées, 52 tomes du bulletin ont paru, groupant près de 600 articles en 61 volumes et fascicules. Toutes ces publications peuvent être consultées par les membres à la Bibliothèque de la ville, au Musée d'Ethnographie ou encore à l'Institut de géologie. M. Grandjean rend ici hommage à tous ceux qui ont œuvré spontanément et avec désintéressement à la recherche et à l'apport scientifique, principales bases de l'activité de la société.

Les manifestations de cet anniversaire se dérouleront les samedi et dimanche 15 et 16 octobre 1960 et seront placées sous la présidence d'honneur de M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat. L'après-midi du samedi verra se tenir une solennelle séance et le dimanche une excursion de la société. Un important fascicule du bulletin sortira à cette occasion. Et une fois encore, M. Grandjean insiste sur la nécessité de recruter de nouveaux membres.

Fixation de la cotisation pour 1960

Sur proposition du président, soutenu en cela par les membres du comité, l'assemblée adopte à l'unanimité une hausse de cette cotisation, qui passe donc de 8 fr. à 10 fr. par an. Le président tient à préciser que l'avenir de la S.N.G. n'est nullement sombre, mais qu'il est important de valoriser de plus en plus le titre de membre de la société, en maintenant à cette dernière une raison d'exister face à de nombreuses manifestations concurrentes : radio, télévision, groupements touristiques, etc.

Les divers

Seul M. Portmann demande à s'exprimer pour rappeler aux membres présents (et absents, par l'intermédiaire de ce compte-rendu), l'intérêt qu'ils trouveraient à apporter certaines suggestions, remarques ou autres au comité, afin que celui-ci soit peut-être mieux orienté sur les goûts et désirs des sociétaires, lorsqu'il procède au choix des conférences et des matières traitées dans les séances. Insistant encore sur la valeur considérable du bulletin de la S.N.G., valeur d'échange avant tout, M. Portmann précise que ce ne sont pas moins de 356 publications que reçoit notre société de la part d'autres groupements semblables du monde entier. L'avis des membres quant à l'intérêt porté à ce précieux bulletin serait aussi souhaitable pour l'orientation du comité qui en a la responsabilité.

Ainsi prend fin la partie administrative de cette assemblée générale de la S.N.G.

Problèmes de géographie urbaine, par M. Bernard Grandjean

En seconde partie devait avoir lieu une conférence du professeur Henri Oude, de l'Université de Lausanne, sur quelques aspects du Valais. Malade, M. Oude a dû renoncer en dernière minute au voyage de Neuchâtel. Sa conférence est renvoyée à une date ultérieure.

Très aimablement, M. Grandjean, professeur de géographie au Gymnase cantonal de notre ville, a accepté de le remplacer au pied levé, et nous a présenté une étude fouillée sur un problème trop oublié, et qui a bien évidemment intitulée « Notes de géographie urbaine ». Revenir en détail — et il le faudrait, tant la matière traitée était intéressante — sur chaque point abordé par M. Grandjean nécessiterait un long commentaire auquel nous ne pouvons songer ici. S'arrêtant en premier lieu à la question de la définition de la « ville », le conférencier a opposé et critiqué plusieurs tendances actuelles : définition rigide, très souple, car variant pour ainsi dire de pays à pays, définition à critère historique ou administratif, définition par antithèse bien connue du mode de vie rural et du mode de vie citadin, etc... autant de définitions relatives, sujettes à exceptions, à nuances, à ambiguïtés. Puis M. Grandjean a envisagé la ville en tant qu'organisme vivant, soumis comme tout être animé à des forces contradictoires, mais naturelles : naissance, croissance, maturité, déclin et mort. Très habilement, les deux grands facteurs influant sur toute agglomération urbaine — la nature et l'homme — ont été introduits dans ce cycle d'existence, analysés avec beaucoup de rigueur scientifique et de précision historique-géographique, et mis en valeur comme il était important de le faire face aux nombreux « novices » en la matière qui se trouvaient dans la salle. Maints exemples sont venus illustrer ces démonstrations beaucoup trop succinctement rapportées dans ces quelques lignes.

Pour conclure son remarquable exposé, M. Grandjean a projeté et amplement commenté une série de diapositives personnelles tirées en Afrique du Nord, dans le Constantinois, sur l'empilement de l'antique cité romaine, aujourd'hui « ville morte », exhumée des sables après plusieurs siècles de disparition, non loin de l'actuelle Batna : Timgad.

Timgad, garnison fondée par Trajan au I^{er} siècle après J.-C., constituait l'une des sentinelles du « limes » romain qui s'étendait alors du Tigre au massif du Rif. Ce point stratégique commandait l'une des deux seules voies d'accès à l'Algérie, au pied du malheureusement connu massif de l'Aurès. Par décision de l'empereur Adrien, la garnison devint ville et compta bientôt 50.000 habitants. Occupée plus tard par les Vandales, puis successivement par les Berbères (les autochtones), les Byzantins et les Arabes, Timgad fut détruite au VIII^{me} siècle de notre ère par ces mêmes Arabes, ainsi que par un violent tremblement de terre qui cassa la ville en deux parties.

Les premières fouilles remontent à la fin du XIX^{me} siècle, et ont permis de ressusciter l'infrastructure d'une ville longue de 10 km. (distance Saint-Blaise-Auvergnier), étonnamment bien organisée selon le système dit moderne (!) du damier, c'est-à-dire des rues se coupant à angle droit. Rien n'y manque : maisons de pierre à 1, 2 ou 3 étages, forum, théâtre, thermes, latrines même, temples païens et chrétiens, Capitole et bibliothèque (dont les deux colonnes frontales torsadées ont été taillées dans des blocs monolithiques de marbre de Carrare...), le tout traversé par deux axes principaux orientés vers les points cardinaux et regroupant le trafic de nombreuses ruelles latérales.

M. Grandjean conclut son exposé très humainement, par une question qui doit nous faire réfléchir à rétrospection : qu'est-ce pour une ville que de mourir sous les coups des conquérants ou sous les agents dévastateurs des cataclysmes naturels, quand elle eût pu être martyrisée par une arme nucléaire à effet de longue durée, comme ce fut le cas pour Hiroshima ou Nagasaki ?

Pour terminer cette importante assemblée générale, M. Burger remercia encore M. Grandjean et tint à préciser combien le « compte-rendu » était trop modeste à être placé en tête d'un tel travail portant, somme toute, sur une vue globale du problème de la géographie urbaine passée et actuelle.

2 fois du tonnerre!

Pour tremper
deux heures suffisent



Pour prélever
dans la machine



Stupéfiant: vous trempez votre linge deux heures dans une solution d'OMO et la saleté, la plus tenace se détache entièrement d'elle-même!
OMO lave pour vous: sans peine vous rendez impeccables les cols de chemises et les torchons de cuisine maculés.
La vérité saute aux yeux:

Toutes les ménagères sont unanimes: OMO est idéal dans n'importe quelle machine à laver! Sa mousse pénètre dans le linge et détache la saleté à fond et en douceur.
En plus, le nouvel OMO est un miracle d'économie: pour une lessive, vous employez juste le tiers ou la moitié d'un paquet de 65 cts!

OMO idéal pour prélever dans chaque machine



Avec OMO trempé est à moitié lavé
2 heures suffisent



Ameublement complet

pour

100 francs

seulement à la livraison
et 36 mensualités de Fr. 39.—

Exemple : 1 MOBILIER COMPLET 17 PIÈCES
à crédit : acompte Fr. 100.— et 36 x Fr. 39.—

TINGUELY

Ameublements - BULLE (FR)

Route de Riaz - Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

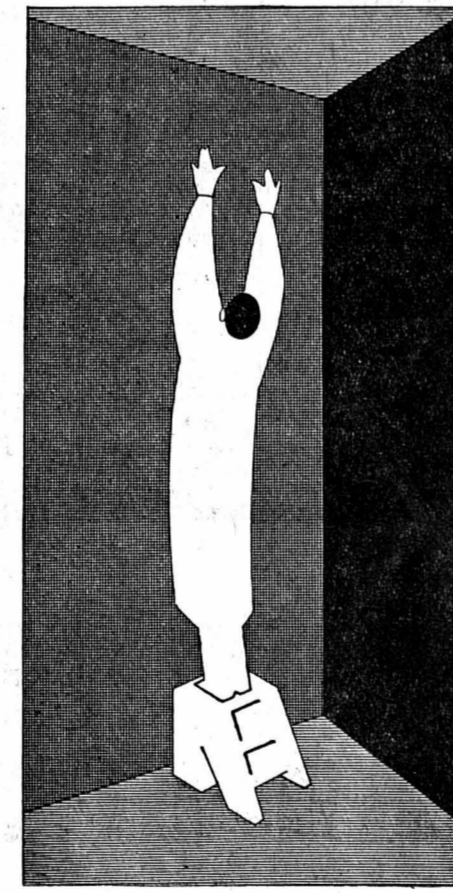
Je cherche à remettre, après 30 ans d'activité,

boulangerie - épicerie

de vieille renommée et offrant de belles possibilités de développement. Tous les appuis possibles seront accordés à un couple sérieux, même sans capital, et j'offre un bail de longue durée. Adresser offres écrites à 281 - 204 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre environ
100 chopines
fédérales; 100 bocaux à conserve; 2 selles galvanisées. Tél. 5 25 96.

MIEL de forêt
de mon rucher. Fr. 7.50 le kg, par bidon de 5 kg. Cattin, Côte 2, Neuchâtel. — Tél. 5 28 39.



PAPERS PEINTS

Dernières nouveautés

Grand choix au magasin spécialisé

M. THOMET

Ecluse 15



3 jours

doubles timbres-rabais
28 - 30 janvier 1960
sur tous les articles
(sauf peu d'exceptions)

10% rabais

officiellement autorisé

KAISER

NEUCHÂTEL
rue de l'Hôpital 18
Société Café Kaiser



DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

A propos d'une inquiétante vague de lait

Il y a une dizaine de jours, la presse s'est fait l'écho des soucis que causent aux autorités responsables une inquiétante augmentation de la production laitière. Voici, à ce propos, quelques chiffres :

Les livraisons de lait au mois de décembre dernier ont été, par rapport à décembre 1958, supérieures de 15 % en Suisse alémanique, de 6 % en Suisse romande, soit de 13 % en moyenne dans tout le pays. L'augmentation effective pendant le mois de décembre, le plus faible de l'année, est de 18,000 quintaux. Or, l'augmentation de la production ne fléchit guère en janvier; elle ne semble pas devoir diminuer en février.

Ce phénomène n'est pas nouveau. L'augmentation de la production du lait a commencé à se manifester d'une façon très nette en 1957. La production, avant cette année-là, atteignait annuellement 19,565,000 quintaux. En 1957, on enregistre 20,538,000 quintaux, en 1958 on atteint 20,832,000 quintaux, et en 1959 la production dépasse 21,800,000 quintaux. L'augmentation pour la seule année 1959 est donc de 2,277,000 quintaux ou 11,6 %.

Pourquoi tant de lait ?

Les causes de l'augmentation de la production de lait sont multiples. Citons-en deux : bonnes récoltes de fourrages au cours de ces dernières années, augmentation du nombre des vaches laitières pour compenser l'augmentation des frais de production. Ces quelques constatations sont également valables à l'étranger où la production du lait fut telle, il y a deux ans, que les prix du beurre et du fromage sur les marchés étrangers s'effondrèrent. Malgré la sécheresse qui sévit en Europe occidentale l'été passé, la diminution de la production du lait que l'on escomptait ne s'est pas fait sentir longtemps. De sorte que depuis novembre déjà, les livraisons de lait dépassent celles de l'année record 1958, même dans les pays qui ont le plus souffert de la sécheresse.

Accusons ici l'emploi massif et croissant des succédanés de lait pour l'élevage notamment et des concentrés pour les vaches laitières.

Autre sujet d'inquiétude : l'importation croissante des produits laitiers ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants :

Pendant la période 1954-1956, on a importé en moyenne chaque année 784 wagons de dix tonnes de produits laitiers, ce qui représente 690,000 quintaux de lait. En 1959, l'importation a atteint 1500 wagons soit 1,100,000 quintaux de lait !

Que faire ?

Malgré toutes les recommandations faites en haut lieu pour que les livraisons de lait se maintiennent dans des limites normales, la production ne cesse de s'accroître. D'autre part, l'importation et l'utilisation des fourrages concentrés se maintiennent à un niveau élevé, dit-on dans « L'industrie laitière » du 22 janvier dernier, malgré les mises en garde motivées par la bonne qualité du foin et du regain.

D'autre part, malgré un troupeau excessif de vaches et malgré les avertissements et les appels continus de la Fédération des producteurs de bétail de boucherie, on a dû importer, pour couvrir les besoins en viande de bétail bovin en 1959, quelque 10,000 bœufs et génisses ainsi que de la viande à saucisses d'un poids correspondant à 20,000 vaches.

Des mesures draconiennes ne sont-elles pas prises pour découvrir les producteurs dont l'effectif des bovins n'est pas adapté aux disponibilités fourragères de leur exploitation ? C'est la quadrature du cercle. Tant que personne ne bouge, on comprend que les producteurs de lait ne songent pas à diminuer leur cheptel. A moins qu'un embargo sur les concentrés ne soit décrété, qu'une baisse du prix du lait ne soit ordonnée et que l'importation ne soit freinée.

Jean DE LA HOTTE.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

23 décembre. Radiation de la raison sociale Paul Robert & fils, fabrication d'horlogerie, société en nom collectif, à la Chaux-de-Fonds, la liquidation étant terminée. L'actif et le passif sont repris par la société en commandite « Maurice Robert & Cie », à la Chaux-de-Fonds.

Sous la raison sociale Maurice Robert & Cie, atelier de terminage de montres, achat et vente d'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, il a été constituée une société en commandite qui a repris l'actif et le passif de la société en nom collectif « Paul Robert & fils ». La société a pour seul associé indéfiniment responsable René-Maurice Robert et pour associés commanditaires Madeleine-Alice Gostel née Robert, et René-Maurice Robert.

28. Radiation des raisons sociales suivantes :

Usines Philips Radio Société anonyme (Philips Radio Werke Aktiengesellschaft), société anonyme dissoute, à la Chaux-de-Fonds, les administrations fiscales fédérale et cantonale ayant donné leur consentement.

Adrien Voillat, entreprise de perçage de pierres d'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, par suite du décès du titulaire, l'actif et le passif sont repris par la maison « Madame Vve Adrien Voillat », à la Chaux-de-Fonds, Rue du Temple-Allemand 21.

Modification des statuts de la maison Montriant Watch Crystals S.A., exploitation d'une entreprise de verres de montres, à la Chaux-de-Fonds. Par suite de démission, Charles Kropf n'est plus administrateur ; sa signature est radiée. André-Frédéric Alfred Sagne, jusqu'ici président, reste unique administrateur. Eranz Sperisen a été nommé fondé de pouvoir.

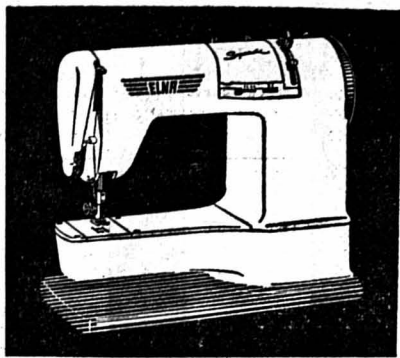
30. Banque Cantonale Neuchâteloise, succursale au Locle avec siège central à Neuchâtel. Philippe Vuille (jusqu'ici sous-directeur) est nommé directeur de la succursale.

Novelior, Mechler, fabrication et vente de boîtes de moules en or et de tout ce qui se rapporte à cette branche, à la Chaux-de-Fonds. Nouvelle adresse : avenue Léopold-Robert 83a.

Banque Cantonale Neuchâteloise, succursale de la Chaux-de-Fonds avec siège central à Neuchâtel. Signature a été conférée à Jean-Pierre Oppliger, qui a été nommé fondé de pouvoir.

Société de Banque Suisse, siège d'affaires (succursale) de la Chaux-de-Fonds, société anonyme dissoute, à la Chaux-de-Fonds. Procuration a été conférée à Albert Strub. Maxime von Kaenel et André Worpe. La liquidation d'Adrien Frasse est radiée.

ELNA



Grâce à l'ELNA Supermatic

la couture, les reprises, tout se fera sans peine. Vous vous trouvez en présence d'une machine qui simplifie votre travail à un degré incroyable et qui multiplie toute la gamme des points classiques ou de fantaisie par lesquels vous donnerez un cachet personnel à vos ouvrages de couture et de broderie: jour, turc, point de Paris, point de Venise, etc. L'ELNA Supermatic est la seule machine à coudre suisse capable d'exécuter ces points, si importants pour les travaux de couture.

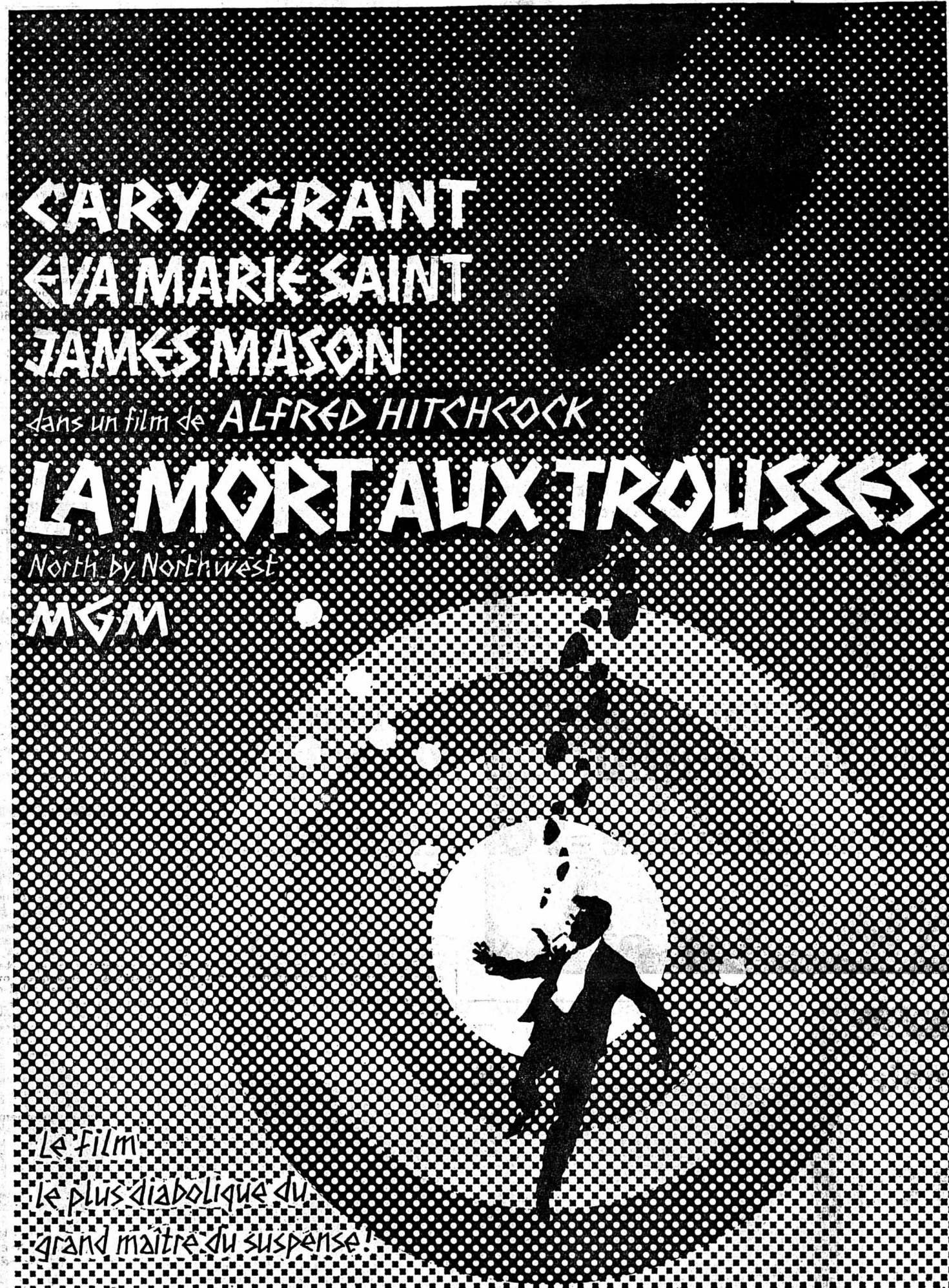
La couture élastique, le point caché, le surfilage avec points intermédiaires (qui surclasse de loin le point zigzag ordinaire), la couture triple, les boutonnières confectionnées de façon automatique sont encore d'autres avantages que vous offre l'ELNA Supermatic.

Cours de couture gratuits
Inscrivez-vous au magasin
2, SAINT-HONORÉ, NEUCHÂTEL
G. Dumont - Tél. 5 58 93

ARCADES

CINÉMA Ø 5 78 78

Dès aujourd'hui à 15 h.
un super-Hitchcock!



CARY GRANT
EVA MARIE SAINT
JAMES MASON

dans un film de **ALFRED HITCHCOCK**

LA MORT AUX TROUSSES

North by Northwest

MGM

Le film
le plus diabolique du
grand maître du suspense!



Haute tension

jusqu'à ce que
le souffle
vous manque!

Haute tension

qui augmente
avec chaque mètre

PALPITANT...

SURPRENANT...

SPIRITUEL...

DIVERTISSANT...

Haute tension

telle que seul
HITCHCOCK
peut la créer!

Admis
dès 16 ans

Matinées à 15 h.
jeudi, lundi,
mercredi

Samedi et dimanche
matinées à 14 h. 45

LOCATION OUVERTE
de 14 à 18 h., jeudi et vendredi
Dès 13 h. 45, samedi et dimanche

FAVEURS SUSPENDUES

**ATTENTION... Vu la longueur du programme
les soirées commenceront à 20 h. 15 précises**

Tous les billets non retirés 15 minutes avant le spectacle ne sont pas garantis

Institut Neuchâtelois

Vendredi 29 janvier 1960, à 20 h. 15
Boudry (hôtel de ville)

ENTRETIEN PUBLIC

sur

**La technique et la formation
technique**

introduit et dirigé par

M. Samuel GAGNEBIN

Toute la population y est cordialement invitée

TAPIS

190 x 290 cm., petits,
magnifiques motifs en
moquette, fond brigue ou
crème, dessins d'Orient,
à enlever pour Fr. 88.-
pièce.

TOURS DE LIT

même qualité que ci-
dessus, deux descentes
60x120 cm., et un pas-
sage 80x330 cm., à en-
lever pour Fr. 87.- le
tour de lit. Foyer et em-
ballage payés. Chez W.
KURTH, avenue de
Morges 9, Lausanne, tél.
(021) 24 65 86 ou 24 66 66.

LE BON FROMAGE

POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
Rue Fleury 16

MATELAS

90 x 190 cm. ou 95 x
190 cm., à ressorts (ga-
rantis 10 ans).
Fr. 75.- pièce
W. Kurth, avenue de
Morges 9, Lausanne.
Tél. 24 66 66.

Grâce à son
outillage moderne
à son
grand choix
de caractères
à son
riche assortiment
de papiers

L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, Temple-Neuf
vous donnera
toute satisfaction



**Salon de coiffure
GOEBEL**

La nouvelle permanente
ACI-WAVE
Pour cheveux délicats,
décolorés
Tenace aux Intempéries
Recommandée
pour les sports d'hiver
Trésor 1 - Tél. 5 21 83
(Croix-du-Marché)

On cherche
ETUDIANT(E)
capable de donner quel-
ques leçons particulières
d'arithmétique, une
ou deux heures par se-
maine. Programme 5ème
année primaire. Quartier
de la Collégiale. Offres
manuscrites avec réfé-
rences sous chiffres C.
H. 886 au bureau de la
Feuille d'avis.

Transports

rapides
Déménagements
Toutes
directions

M. Ceppi, Neuchâtel
Tél. 5 42 71

MARIAGE

Dame de 56 ans, de
bonne présentation, al-
lure jeune, de toute con-
fiance, désire rencontrer,
en vue de refaire foyer
heureux, un gentil mons-
ieur, affectueux, de 56
à 63 ans, ayant bonne
situation. Faire offres
sous chiffres S. U. 815
au bureau de la Feuille
d'avis.



**Si vous le faites
vous-même!
pour réussir...**

demandez conseil à l'homme de
métier et choisissez les beaux pa-
piers peints de

MEYSTRE & Cie papiers peints
NEUCHÂTEL - Saint-Maurice 2

TAPISSIER

entrepris à votre do-
micile tous travaux de
remise à neuf: fau-
teuils, meubles de style
et modernes. Nombreuses
références. Se recom-
mande: tél. 6 40 26.

PRÊTS

sans caution jusqu'à
fr. 5000.- accordés fa-
cilement depuis 1930
à fonctionnaire, em-
ployé, ouvrier, commer-
çant, agriculteur et à
toute personne solva-
ble. Rapidité. Petits
remboursements éche-
lonnés jusqu'à 28 mois.
Discrétion.
BANQUE GOLAY & Cie
Lausanne Tél. (021) 22 66 33

Vos impôts se calculent sur la base de votre comptabilité

Est-elle organisée et tenue en conséquence?

Le spécialiste est là pour vous aider et
vous renseigner

**Organisation, tenue, bouclage,
revision de comptabilités -
Toutes questions fiscales -
Gérance et vente d'immeubles -
Gérance de fortunes**

FIDUCIAIRE ET GÉRANCE

BRUNO MULLER

NEUCHÂTEL - Temple-Neuf 4
Tél. 5 83 83

UN RÉGAL, NOS

**petits coqs
poulets
poulardes**

extra-tendres
de notre abattage quotidien à Marin

LEHNHERR

FRÈRES

Marin COMMERCE DE VOLAILLES Neuchâtel
On porte à domicile Tél. 5 30 92
Expédition au dehors Trésor 4

Conférence

SOIRÉE RÉCRÉATIVE

avec entrée gratuite

à l'hôtel City, Neuchâtel

Jeudi 28 janvier, à 20 heures

Votre plus grand capital: la santé de votre
famille. Son bien-être doit être assuré! Mais
comment faire pour agir le plus avantageu-
sement, le plus commodément, le mieux pos-
sible? Vous apprendrez tout cela - et da-
vantage encore - au cours de la conférence.

SOLEIL DE QUARTZ Dr MÜLLER S. A.
Mühlegasse 22, Zurich 1
Téléphone (051) 47 24 44



**Ligue contre
la tuberculose**
Neuchâtel et environs

**RADIOPHOTOGRAPHIES
ISOLÉES**

Prochaine séance: samedi 30 janvier
Inscriptions sur appel téléphonique
No 5 63 32

FINANCE D'INSCRIPTION: Fr. 3.-
Le camion se trouve devant le No 8 de
l'avenue DuPeyrou, de 10 h. à 11 h. 30 et
de 14 h. à 15 heures

HOTEL CORBETTA

LES PACCOTS

sur CHATEL-SAINT-DENIS (altitude 1100 m.)
vous offre ses chambres tout confort,
sa cuisine soignée - Prix modérés
2 monte-pente - 1 patinoire
Tél. (021) 5 91 20 R. Zamoling-Bol, propr.



**LOCATION - VENTE DE
PIANOS
NEUFS ET D'OCCASION**

CONDITIONS
INTERESSANTES
RENSEIGNEZ-
VOUS CHEZ

WU

En face de la
poste, Neuchâtel

APOLLO

Tél. 5.21.12

1^{RE}
VISION

DÈS AUJOURD'HUI

Tous les jours à 15 h. et 20 h. 30

PARLÉ FRANÇAIS

SAMEDI ET DIMANCHE
MATINÉES A 14 H. 45

DÈS 16 ANS

Un western d'acier!

DANS UN CADRE HALLUCINANT...
UNE ACTION CHAUFFÉE À BLANC! et...
UNE DISTRIBUTION SENSATIONNELLE!



RICHARD WIDMARK · HENRY FONDA · ANTHONY QUINN · DOROTHY MALONE · DOLORES MICHAELS

5 grandes vedettes + 1 grand metteur en scène = 1 GRAND FILM

WARLOCK

La cité sans loi

(L'HOMME AUX COLTS D'OR)



Un film

CINEMASCOPE



Couleurs de Deluxe

En 5 à 7 Samedi à 17 h. 30
Dimanche
Lundi

PARLÉ FRANÇAIS
DÈS 16 ANS
EN COULEURS

★ PROLONGATION ★

DU MERVEILLEUX FILM

Enigme sous le chapiteau

(DANS LES GRIFFES DU TIGRE)



Les fameuses soles
aux HALLES

JEUNE DAME

garderait enfants ou bébé du lundi au vendredi. Bons soins. Adresser offres écrites à P. X. 865 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS

Service de prêts S.A.
Tél. (021) 22 62 77
Lucinge 6, Lausanne

MARIAGE

Célibataire, protestant, 36 ans, avec situation, aimerait connaître demoiselle ou dame divorcée sans torts, de goûts simples, aimant la vie d'intérieur, âge correspondant. Etrangère acceptée. Discretion assurée. Faire offres détaillées et joindre photo qui sera retournée, sous chiffres G. I. 832 au bureau de la Feuille d'avis.

Café du Théâtre

Brasserie - Restaurant - Bar

L'établissement pour chacun
A chacun sa spécialité

Autocars Fischer



DIMANCHE

Départ 6 h. 30

Fr. 15.—
par personne

ADELBODEN

Renseignements - Inscriptions

Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel)
Tél. 7 55 21

Beau choix
de cartes de visite
au bureau du journal

CHIOTS

A donner contre bons soins, superbes chiots de 2 mois (pointer). Amis des bêtes, tél. 5 57 42.

TOUS LES JEUDIS
ET SAMEDIS

TRIPES

AUJOURD'HUI
AU MENU:
Poulardes pochées,
sauce suprême, riz pilaw
Saucisse au foie avec poireaux
à la Neuchâteloise
Même service sur assiette



W. Monnier-Rudrich
Tél. 5 14 10

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

à Chézard-Saint-Martin (NE)

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE CONSTANTINOPLE

IMPORTANTE DÉCISION A LA CONFÉRENCE DE LA TABLE RONDE QUI SE TIENT A BRUXELLES

Le Congo belge sera indépendant le 30 juin

BRUXELLES (AFP). — La sixième séance de la table ronde s'est ouverte hier matin à Bruxelles. M. Patrice Lumumba, président du mouvement national congolais de la tendance qui porte son nom, a pris place à la tête de la délégation de son parti.

En revanche, M. Kasavubu, président de l'Abaiko, qui avait quitté la séance lundi, après que lui fut refusée sa demande de considérer la conférence comme assemblée constituante, est toujours absent. Officiellement, M. Kasavubu est malade.

Au cours de cette journée d'hier, la conférence de la table ronde a adopté un calendrier organisant les étapes qui mèneront le Congo belge à l'indépendance le 30 juin 1960, date qui a été acceptée par les délégués congolais.

- Les principales étapes seront les suivantes :
- Campagne électorale et organisation matérielle des élections du 15 avril au 15 mai.
- Elections provinciales et pour la première chambre (Chambre des députés) du 16 mai au 6 juin.
- Elections pour la constitution de la seconde chambre (Sénat) le 15 juin.
- Constitution du gouvernement, le 20 juin.
- Réunion du parlement le 30 juin.

STATU QUO ANGOISSÉ A ALGER

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En dépit des rigueurs d'une censure qui s'exerce à la fois sur les dépêches d'agences et sur les câbles des correspondants particuliers, l'analyse des nouvelles en provenance d'Alger donne l'impression d'une sorte de statu quo angoissé où chacune des deux parties s'efforce de consolider ses propres positions. Du côté des insurgés, on met l'accent sur l'ampleur du sursaut national et sur l'extension du mouvement de grève générale qui aurait gagné jusqu'aux ouvriers des gisements pétroliers de Hassi Messaoud. La vie devient difficile dans la capitale algérienne et les leaders du Front national français ont demandé aux cheminots et aux dockers de laisser passer les trains de vivres ou de décharger les navires qui apportent du ravitaillement. Une souscription a été d'autre part ouverte en faveur des familles des territoriaux du groupe Lagallarde-Ortiz.

Il n'est pas à signaler la réticence particulière de la population musulmane à faire cause commune avec les insurgés. C'est là un élément de valeur politique certaine et qui place, il faut en convenir, le mouvement insurrectionnel dans une position en porte-à-faux. On est très loin de la fraternité de mai 1958. De l'autre côté de la barricade, l'armée si passive qu'elle puisse paraître n'en obéit pas moins aux consignes sévères de Paris. Elle surveille, elle contrôle, et si d'aventure elle fraternise avec l'insurrection, c'est avec le plus extrême discrétion. Quoi qu'il en soit l'osmose militaires-insurgés ne s'est pas produite comme ce fut le cas l'an dernier.

Deux allocutions intéressantes ont été prononcées à Alger au cours de la journée d'hier. La première émanait du délégué général, Paul Delouvrier. Très

mesurée dans sa forme, elle a surtout adjuré les insurgés de cesser la grève et de reprendre le travail. « Si l'ordre revient, dit encore M. Paul Delouvrier, tout peut être définitivement gagné. M. Debré avait, la veille à Paris, tenu des propos exactement identiques. « La seconde allocution a eu pour auteur le général Challe. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle est assez ambiguë. Dans sa première partie, en effet, le général Challe a souligné « l'obéissance de l'armée au gouvernement », tandis que dans la seconde il déclarait « l'armée française se bat pour que l'Algérie demeure définitivement française ». Ces propos contradictoires si on les situe dans le cadre général d'une politique d'autodétermination a créé une certaine surprise à Paris, et se rappelant le précédent de 1958, on disait hier dans les couloirs de la Chambre du général Challe qu'il savait louver presque aussi bien que le général Salan.

La métropole appuie de Gaulle

Pour ce qui est de la métropole enfin, le mouvement de soutien au général de Gaulle s'est considérablement amplifié et selon le journal le « Monde », tous les rapports des préfets confirment que les prises de position des grandes formations politiques et syndicales correspondent aux sentiments profonds de la masse.

Il y a quelques paradoxes dans cette synthèse d'informations que nous rapportons à titre documentaire, la plus extraordinaire est peut-être celle de voir aujourd'hui le président de la République défendu et appuyé par ceux-là mêmes qui voici quinze jours à peine

l'appelaient le général-président et le présentait comme un dictateur camouflé.

Convocation du Parlement ?

Enfin hier le bruit courait concernant les discours de vendredi que le général de Gaulle se proposerait d'abattre ses cartes. Il annoncerait la convocation du Parlement en session extraordinaire avec deux projets de loi à l'ordre du jour. Le premier porterait sur la répression du terrorisme fellagga, le second demanderait aux Chambres de se prononcer pour la seconde fois et clairement sur le principe même de l'autodétermination. Ceci sous toute réserve, l'hôtel Matignon se refusant à confirmer ou à démentir l'intention « prêtée » au général de Gaulle.

L'allocution du général Challe

ALGER (AFP). — Voici le texte d'une allocution radiodiffusée prononcée hier après-midi à Radio-Alger par

le général Maurice Challe, commandant en chef en Algérie :

« Ici le général Challe. Après ces journées douloureuses, il importe de faire le point. Pour en éviter le retour, l'armée a fait preuve d'une grande patience. Cette armée française est soucieuse de préserver son unité. Elle est l'armée de l'Etat, l'armée de la France. Elle n'a de sens que dans sa discipline, dans son obéissance au gouvernement, dans son dévouement à la nation. Elle se bat ici depuis cinq ans, avec l'aide des hommes de la métropole et de l'Algérie. Elle continuera à se battre pour que l'Algérie demeure définitivement terre française, car il ne peut y avoir d'autre sens à son combat. »

« Mais l'Algérie nouvelle ne peut se construire que dans l'union de tous. Il faut que la fraternisation que nous, l'armée, savons réelle, entre Français musulmans et Français de souche européenne, se manifeste à la face du monde. Tous doivent faire ici confiance à l'armée de la France. »

être dissipés par ce que je viens de dire. L'ordre doit renaitre immédiatement dans l'intérêt même de l'Algérie. Je répète encore une fois, l'armée française se bat pour que l'Algérie demeure définitivement française. »

Pas de démissions au gouvernement

PARIS (A.F.P.). — « Je puis vous assurer formellement qu'il n'y a aucune espèce de démission », a déclaré hier soir M. Roger Frey, ministre de l'Information, concernant les bruits qui ont circulé ces dernières 24 heures au sujet de plusieurs ministres.

M. Frey a ajouté : « Je tiens à mettre en garde l'ensemble de la presse contre l'atmosphère qui règne à l'heure présente et contre les bruits absolument invraisemblables et sans aucun fondement qui ont pu circuler. »

La presse écrite ou parlée, libre et indépendante, se doit de faire la part des choses et de ne pas prendre en considération des bruits qui ne relèvent que de la spéculation, a conclu le ministre.

Prises de position

PARIS (A.F.P.). — Le bureau du groupe parlementaire de l'Union pour la nouvelle république a pris position à nouveau hier matin en faveur du général de Gaulle et du premier ministre, M. Michel Debré. Il leur réaffirme « sa confiance sans réserve pour rétablir l'ordre public et affirmer l'autorité de l'Etat sur tout le territoire de la République. »

Le parti socialiste autonome invite ses membres à adresser au chef de l'Etat des pétitions en faveur de l'autodétermination. Son bureau se déclare en état d'alerte contre les ultras, et dénonce la « gravité de la situation. »

Un important mouvement s'est manifesté à l'université de Paris contre la tentative de grève faite à l'initiative de l'ancien député d'extrême-droite Le Pen. A la faculté de droit, mardi, une centaine d'étudiants avaient manifesté en faveur des « insurgés d'Alger ». Des contre-manifestants s'y étaient rapidement opposés.

Mercredi matin, les cours ont été suivis normalement à l'université. La Fédération nationale des étudiants s'était élevée contre toute tentative de grève.

Le parti socialiste français « demande l'organisation dans les plus brefs délais d'un référendum permettant au pays de se prononcer sur l'autodétermination, afin que la volonté de la nation soit claire pour tous et ferme définitivement la porte aux tentatives de guerre civile. »

Le parti socialiste « appuie de toutes ses forces le président de la République pour faire respecter sans aucune concession l'autorité de l'Etat en Algérie. »

LE PROCÈS JACCOUD

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Après les éléments matériels soupesés pendant deux jours et demi, on a eu une échappée, de nouveau, sur le caractère, les impulsions et contradictions psychologiques de Jaccoud. Trois psychiatres romands ont procédé à une expertise qui, tout en étant très fouillée, n'a pu se prononcer sur les motifs du criminel dans l'hypothèse de travail où l'on envisageait la culpabilité de l'accusé. Ce dernier s'est prêté de bonne grâce aux consultations et tests que lui ont fait subir les spécialistes de l'âme. Il n'a pas fourni, évidemment, d'explications sur son état mental, ses réactions durant la période du début mai 1958 puisqu'il affirme son innocence. Or pour déterminer ce qui aurait pu se passer en lui, les psychiatres soulignent qu'il leur faudrait nécessairement le concours de Pierre Jaccoud. Ce dernier a également refusé catégoriquement d'exposer les troubles qui l'ont affecté au moment où il s'est laissé aller à dicter et à expédier des lettres anonymes faufouant son ex-ami. Sur ce point l'accusé a déclaré aux experts qu'il apporterait sa thèse au procès.

Une sorte de curriculum vitae de l'accusé

Il trace d'abord une sorte de curriculum vitae de Jaccoud, rappelant ses activités professionnelles, et dépeignant son existence familiale et sentimentale. Le premier mot sur lequel le président Barde demande avec insistance des éclaircissements définit l'ambivalence, du caractère de l'accusé. Cela veut dire que Jaccoud a toujours de la peine à choisir entre deux solutions. Lors de tests appelant des réponses par « oui », par « non » ou par « je ne sais pas », le docteur Murtux déclare que Jaccoud a même souvent un temps considérable pour répondre par « Je ne sais pas. »

Cette prédisposition à l'incertitude a eu des conséquences très nettes sur les remous de la liaison de Jaccoud avec Mlle Linda B. Le docteur Riggenbach souligne que les lettres écrites par l'accusé à son amie « retournent à la fin ce qu'elle avait donné au début. Il y a dès 1948, des hauts et des bas, une alternance de félicité et de désespoir, une continuelle contradiction de bonheur et de souffrance. Ces fluctuations ont créé le climat si particulier du roman que l'on connaît. »

Le juge Barde voudrait savoir si cette « ambivalence » peut également expliquer l'incroyable contradiction des attitudes adoptées lors de ses premiers interrogatoires par le juge d'instruction. D'une part le dossier retient d'indicibles manifestations de désespoir. Son stupide recours à une teinture de cheveux est un symptôme obsessionnel, un acte irrationnel.

Jaccoud était « particulièrement détendu » à Amsterdam

Or, deux jours après avoir ainsi trahi le trouble bien compréhensible où le mettait le soupçon très grave qu'on faisait peser sur lui, toute une série de témoins viennent affirmer qu'à Amsterdam Jaccoud leur avait paru « particulièrement détendu ». Or son angoisse quelles qu'en soient les causes — n'avait pas de raisons d'être moins obsédante en Hollande qu'en Suède. Le juge cite encore la journée du 19 mai 1958. Le juge d'instruction consentit à interrompre deux heures une comparaison particulièrement éprouvante si l'on tient Jaccoud pour un homme émotif. Or durant cette pause, avec la perspective d'avoir bien à reprendre cet entretien éprouvant, avec la conscience que des inspecteurs de sûreté ne le quittaient pas de regard, l'ex-bâtonnier se rendit au tribunal, plaïda avec maîtrise et brio et fit donc preuve d'un sang-froid exceptionnel.

A cette importante question, les experts répondirent que la fatigue, les insomnies nocturnes notamment, favo-

risaient le regain d'inquiétude, alors qu'au moment d'apparaître en société, Jaccoud avait une évidente faculté de se ressaisir, de mettre un masque et de jouer un rôle. A cet égard, après avoir fait remarquer que chacun, dans la vie sociale, se compose une attitude, l'accusé affirme que si ses amis retrouvés à Amsterdam l'ont trouvé calme et naturel, des amis qui l'ont vu à Bordeaux à la même époque ne l'ont pas reconnu.

La conclusion du juge Barde

« Ce qui confirmerait que vous étiez sous l'effet d'un trouble violent et que certains moments vous aviez assez d'emprise sur vous-même pour vous reprendre et pour n'en laisser rien paraître, conclut le juge Barde sur un ton laissant entendre qu'on vient de lui fournir l'explication qu'il cherchait. »

Les experts ont noté quelques traits de la personnalité de Pierre Jaccoud. Il y avait chez lui une tendance moralisatrice assez nette. Il y a dès l'enfance des signes d'un esprit soucieux, d'une conscience « tarabustée ». On décelait une forme d'ironie utilisée à bon escient, c'est-à-dire pour éviter de se révéler. A part ses intimes, personne ne peut avoir un contact profond avec cet homme qui reste toujours un peu secret, qui se défend « fermer la barrière ». On note un évident désir de très bien réussir tout ce qu'il entreprend. Incontestablement brillant, d'une intelligence au-dessus de la moyenne, doué d'un sens esthétique raffiné, il est étonnant de constater que Pierre Jaccoud manque de confiance en lui-même, qu'il met très souvent en question sa propre valeur. C'est pour cela sans doute qu'il a tant besoin de quelqu'un qui le comprenne et qui le soutienne. En tenant ce rôle, Mlle B. a dû même coup permis à Jaccoud d'exercer son besoin de créer, de « modeler » le « chef-d'œuvre de sa vie ». Quand le lien charnel cessa d'unir les amants, Jaccoud ne put se séparer de Linda Baud sur le plan artistique. Il voulait la perfectionner, la guider, la conseiller. C'est ce qui explique un sentiment plus complexe que la banale « jalousie ».

Une intervention du procureur général

Me Maître, puis le procureur général se hâtent de demander aux psychiatres s'ils admettent que deux ou trois mois après la rupture, à une époque où il n'était plus question de mariage, un certain sentiment ait pu subsister à l'égard de Mlle Baud, même si Jaccoud était au courant des fugitives liaisons subséquentes de cette dernière. Les experts considèrent que l'intrusion de M. André Zumbach dans l'existence de la secrétaire a provoqué des perturbations dans le comportement de l'accusé. L'amitié amoureuse l'a inquiété, l'a attiré et a suscité en lui des réactions assimilables au dépit, pour ne pas dire à la jalousie. Il y a dans le dossier deux ou trois signes qui montrent l'intensité de ce trouble (lettres anonymes, scène du bord de l'Aire, questions posées au fils Zumbach et à Linda Baud).

Des explications équivaudraient à des aveux...

Aucun des experts ne veut s'engager à admettre l'hypothèse de la culpabilité de Jaccoud pour se prononcer sur l'éventuelle atténuation de la responsabilité de l'accusé au cas où le jury envisagerait de le condamner. Les éléments réunis lors de leurs entretiens ne leur permettent pas de s'aventurer sur ce terrain. C'est alors qu'ils précisent qu'ils devraient nécessairement avoir des explications de l'intéressé pour apprécier son comportement. Or des explications équivaudraient à des aveux... Une autre question très importante ne reçoit pas une réponse directe. Le président aimerait savoir si les experts trouvent curieux ou plausible — dans la mesure où Jaccoud aurait commis le crime — que les actes de violence incriminés se situent à une époque où, selon l'enquête, l'on se trouvait dans un « creux » des relations entre l'accusé et son ex-ami.

Le procureur reprend le sujet sous un autre angle. — Je n'accuse pas Pierre Jaccoud d'être une brute arriérée. Je le connais. Je sais ce qu'il a été, et je suis sûr qu'il est capable pour expliquer comment un homme supérieur a pu être amené à tuer. Je rappelle à MM. les experts qu'en mars 1958, Jaccoud a fait à Mlle Baud une nouvelle proposition de mariage...

Trouble évident de Jaccoud en mai 1958

Puis, se tournant de nouveau vers le jury, M. Cornu poursuit : — Je rappelle donc qu'en mars 1958, Mlle Baud a opposé un « non » catégorique aux avances de Jaccoud. Pour autant que le « non » d'une femme soit catégorique et évident... Or nous savons qu'en mai 1958, l'accusé s'est livré à toutes sortes d'actes surprenants qui trahissent un trouble évident.

Mais là encore, les psychiatres étendent une réponse qui les amènerait à tirer des conclusions sur les mobiles possibles de Jaccoud en tant qu'hypothétique auteur du crime de Plan-Ouates.

A cette minute-là, la défense a la perspective de relancer la controverse et d'escompter une réponse négative puisqu'à deux reprises les médecins ont refusé de s'engager dans l'autre sens. Me Dupont-Willémin saisit bien l'occasion : — La fugace aventure entre Mlle Linda B. et M. André Zumbach avait pris fin à la fin de mai 1958. Mlle Baud et Jaccoud le saisit de façon certaine et qu'il était même au courant de l'apparition d'un nouveau personnage, un fonctionnaire à l'ONU.

A propos de la question clef du problème

On s'attend à ce moment que l'avocat pose le problème capital, celui qui est le mieux à même de créer un doute, celui qui consiste à ancêtre la thèse du ressentiment jaloux ou dépité, celui qui peut s'exprimer en ces termes : « Si l'accusé avait eu des raisons d'en vouloir à quelqu'un au point de se rendre armé à son domicile, n'est-ce pas chez ce « troisième homme » qu'il aurait pu se cacher ? Et nous savons d'instinct que Jaccoud n'avait plus aucun motif passionnel de se rendre à Plan-Ouates ? »

Interrompu par une contestation sur les brouilleries avec le Dr Murtux, Me Dupont-Willémin ne pose en fait pas cette question clef et, bien entendu, la réponse, qui aurait pu être favorable, ne surgit pas spontanément de la discussion.

C'est Me Nicolet qui termine le contre-interrogatoire en faisant dire aux experts qu'en actes, à part la scène des bords de l'Aire, l'accusé n'a jamais justifié l'accusation de violence portée contre lui.

— Pas en actes, admet le Dr Schneider, mais en paroles, notamment si l'on en juge par une intervention du député Jaccoud au Grand Conseil.

Mais là, tout le monde s'accorde d'un geste déabusé à admettre que les experts parlementaires ne sauraient être considérés comme un phénomène psychiatrique individuel... A. R.

Au tribunal criminel de Payerne Le réquisitoire

(c) Les débats concernant le crime d'Henniez ont repris hier matin, à 9 heures, par l'audition du dernier témoin, qui n'est autre que la femme du prévenu, Mme Sch. Le défenseur lui posa quelques questions sur les quinze premières années de sa vie conjugale et le témoin ne peut que confirmer l'excellent mari qu'était Edouard Sch. à cette époque. Mme Sch. termine son éloquent témoignage en déclarant qu'elle a pardonné à son mari.

Puis, le président André donne la parole à l'avocat général, M. Willy Heim, substitut, qui prononce son réquisitoire. Après avoir examiné les divers aspects du cas qui préoccupe présentement le tribunal, le distingué représentant du ministère public présente ses réquisitions : six ans de réclusion, moins la détention préventive ; dix ans de privations des droits civiques et paiement des frais de la cause.

LA GRÈVE A ALGER

Cependant, la grève est toujours totale dans la ville européenne. Seules, les pharmacies et les maisons d'alimentation restent « entrouvertes ». Le long de la Casbah, en bordure de la ville européenne, les magasins sont fermés sauf les pharmacies et les épiceries. Cependant, à l'intérieur de la Casbah les pittoresques marchands attendent paisiblement le client assis sur une chaise avec, à leurs pieds, leur inventaire installé sur le trottoir.

Le ravitaillement de la ville est normal et l'approvisionnement en légumes et en fruits a retrouvé son abondance primitive. Les abattoirs ont repris leur activité un moment interrompue et des mesures ont été prises pour assurer le déchargement des bateaux amenant à Alger des denrées alimentaires ou des produits pharmaceutiques.

Le centre culturel américain réquisitionné

Le centre culturel américain, saqueé le 13 mai, a été épargné cette fois, mais néanmoins réquisitionné par les unités territoriales pour leur propagande. Sa façade, sa vitrine sur une chaise avec, à leurs pieds, leur inventaire installé sur le trottoir.

Le début de l'après-midi d'hier un « territorial » est monté sur une échelle et a inscrit au fusain, sur la façade : « Alger propose l'autodétermination pour les Indiens d'Oklahoma, pour les nègres de Little Rock, pour les fellahs d'Egypte et les Hongrois de Budapest. » Les spectateurs ébahis, commentent avec de grands gestes, puis s'en vont.

Les émeutiers disposent d'un poste émetteur

Dans le camp retranché l'organisation se poursuit. Les émeutiers disposent maintenant d'un poste émetteur qui a diffusé hier ses premières informations.

Cependant, c'est dans la rue que les Algérois attendent, sous un ciel gris, la suite des événements. Une foule apparemment calme encombre les trottoirs, va, vient, discute, s'interroge. Les patrouilles des unités territoriales parcourent la ville en tous sens obligeant les quelques commerçants qui avaient ouvert leurs boutiques au début de la matinée d'hier à baisser leur rideau.

En passant devant la grande poste on se montre du doigt une large trainée brunâtre maculant les degrés. Un bouquet de fleurs achève de s'y faner. C'est là que sont tombés deux gendarmes mobiles lors de l'échauffourée de dimanche. De l'autre côté de la place au pied d'un arbre, une demi douzaine de chandelles régulièrement renouvelées par des mains pieuses brûlent au-dessus d'un fontaineau. « Ici est mort, pour l'Algérie française X... 20 ans, le 24 janvier 1960. »

Subscription en faveur des insurgés

Le Conseil municipal du grand Alger a approuvé à l'unanimité, au cours d'une réunion tenue hier matin, un appel invitant la population algéroise à donner au mouvement national saur qui s'affirme et à tous ceux qui souffrent pour lui les moyens nécessaires de continuer leur œuvre magnifique de patriotes.

A cet effet, une caisse sera ouverte aujourd'hui à l'hôtel de ville pour recueillir les fonds, le Conseil municipal s'étant inscrit dès hier par un premier versement de 200.000 nouveaux francs, avec ces ressources, conclut le Conseil municipal, nous aurons ainsi, tous ensemble, montré notre solidarité à l'égard de nos combattants et de ceux qui acceptent avec tant de foi patriotique de cesser leur travail alors qu'ils vivent au jour le jour et cela dans le seul but d'affirmer leur détermination de demeurer français.

Protestation des journalistes

Les conditions de travail imposées aux journalistes à Alger depuis les

Déclaration

« Pour ma part, je m'emploie depuis dimanche à prêcher le calme aux musulmans et à les dissuader de toute action violente, qui pourrait contrarier la politique de M. Delouvrier et du général Challe. Hier matin, j'ai longuement visité la casbah et j'y ai constaté une certaine effervescence : les musulmans commencent à en avoir assez. « Les territoriaux nous embêtent, m'ont-ils dit. Nous voulons agir. » Je les ai adjurés de ne rien faire et je suis parti pour Paris informer le gouvernement de cet état de choses. »

« C'est une contre-vérité, et je tiens à la répéter, de dire que les musulmans ont participé au mouvement insurrectionnel. Ils ont une extrême confiance dans le général de Gaulle, et les cent cinquante mille habitants musulmans d'Alger sont prêts à se faire tuer pour lui. »

« Ce matin, j'ai constaté une nette reprise de l'activité et, fait sans précédent, un barrage édifié dans le quartier de Bab-el-Oued par les territoriaux a été démoli par la population, aidée des automobilistes. »

LA GRÈVE A ALGER

événements du 24 janvier font l'objet d'une protestation adressée au délégué général du gouvernement français par les représentants de la presse française et étrangère.

Les journalistes protestent, en premier lieu, dans leur lettre, contre le fait que la venue à Alger de M. Michel Debré, premier ministre, leur ait été cachée, ce qui constitue, selon eux, « un acte politique dont les conséquences sont très graves » et qui ne fait que s'ajouter à une succession d'erreurs dangereuses. Ils protestent en outre contre des méthodes de contrôle de l'information qu'ils qualifient de « déshonorantes pour ceux qui les mettent en œuvre et nuisibles » à la profession des journalistes « et plus encore à la France. »

« Une censure qui n'est pas coordonnée entre les différents postes où elle s'exerce » et qui jette « le discrédit sur les services qui limitent les moyens d'information. »

Des blessés à Mostaganem

ALGER (A.F.P.). — Un communiqué de la délégation générale annonce que des coups de feu ont été tirés au cours d'une contre-manifestation organisée mercredi matin à Mostaganem. Il y a eu quelques blessés.

(Réd. — Selon l'agence française de presse, des manifestants en majorité musulmans ont réclamé du travail aux cris de « vive l'armée ». La foule s'est rendue à la mairie où eut lieu une échauffourée.)

Les employés des champs pétrolifères se mettent en grève

(A.F.P.). — Les employés des champs pétrolifères d'Algérie et du Sahara ont décidé de participer à la grève générale. Toutes les dispositions ont été prises pour assurer la sécurité et la sauvegarde des installations.

Délégation F.L.N.

« La dénonciation du scandale que constitue la présence dans l'armée française de plusieurs dizaines de milliers d'Africains ressortissants des pays de la communauté », M. Boumdjel a dit à ce propos que des mesures de rétorsion pourraient être exercées le cas échéant sur ces pays.

« Il a invité les Etats africains à intervenir, même à voix basse, auprès des Etats-Unis pour les prier de suspendre leurs livraisons d'armes à la France. »

130.000 hommes dans les rangs du F.L.N.

M. Boumdjel a dit ensuite que les effectifs de l'armée de libération nationale s'élevaient à 130.000 hommes jeunes (ils sont démobilisés à 35 ans) dotés d'un équipement moderne et complet.

« Il a présenté comme une « victoire du peuple algérien » la reconnaissance le 16 septembre par le général de Gaulle du principe d'autodétermination.

« Alors pensions-nous, a-t-il ajouté, le peuple algérien, maître de son destin, allait pouvoir atteindre par des voies pacifiques son objectif qui est l'indépendance. Mais les déclarations des ministres et hauts fonctionnaires français faisaient peser une lourde équivoque sur la déclaration du 16 septembre. »

« J'ai la conviction, a-t-il poursuivi, que le gouvernement français refuse la négociation politique. Les ultras d'Alger habitués à la sollicitude des autorités veulent de nouveau ces derniers jours dicter leur loi. Ceux qui s'apprêtent à leur céder dans l'impossibilité de les approvisionner par le biais de la négociation, de regroupement des communautés, mais jamais un Algérien n'acceptera l'émiettement, la balkanisation de son territoire et l'armée de libération nationale » sera là pour vider de son contenu ce rêve insensé. »

Un appel de Ferhat Abbas

TUNIS (A.F.P.). — A propos des événements d'Alger, M. Ferhat Abbas a déclaré : « Pour faire la paix, il faut être deux. Notre seule volonté ne suffit pas. Après la rébellion des « ultras » d'Algérie, à quel prix le gouvernement français se fera-t-il reconnaître par les colonisateurs et dans quelles mesures deviendra-t-il pour nous un interlocuteur valable ?... L'Algérie des féodaux terriens et des « ultras », du fait qu'elle constitue un Etat dans l'Etat, est depuis cinq ans l'obstacle majeur à la paix et à la libération. Une certitude demeure : les fascistes d'Alger peuvent faire capturer le pouvoir à Paris. C'est une tradition ancienne, ils ne feront pas reculer nos maquis. A Alger, l'attitude de nos compatriotes est digne. En se tenant à l'écart des événements actuels, le peuple algérien donne une preuve nouvelle de sa maturité politique et de son sens de l'intérêt national. Dans les jours qui viennent, nous l'appelons plus que jamais à la vigilance. »

AVIS TARDIFS

Vient d'arriver... La meilleure parmi les bonnes oranges

INSTITUT RICHÈME

soirée sports d'hiver

demoiselle de réception

Société des officiers de Neuchâtel

Conférence du général d'armée CARPENTIER sur la défense de l'Europe

Société philatélique de Neuchâtel

Bourse aux timbres

L'alimentation moderne, facteur de santé pour vos enfants

Musée des beaux-arts

Monuments romans de Bourgogne

CAU COUP DE JORAN

GILLES et URFER

Location: Pattus-Tabacs, tél. 5 48 79

Aujourd'hui

28

janvier

SOLEIL Lever 07.58
Coucher 17.20

LUNE Lever 07.42
Coucher 17.58

AU JOUR LE JOUR

Une cause qui doit continuer à être défendue

Tous les hommes devraient être les amis des animaux. Car c'est un signe d'humanité que d'être bon envers les animaux.

Beaucoup le comprennent, heureusement, et rien n'est plus touchant que l'amitié de certains êtres envers une bête qui le leur rend bien. On ne dira jamais assez le prix de la présence d'un chien, d'un chat, par exemple, dans une vie solitaire.

Inculquer le respect des animaux aux enfants est une tâche essentielle des éducateurs qu'il serait grave de négliger. C'est pourquoi, à l'heure où disparaît l'animatrice du petit journal si apprécié des enfants: «Le Petit ami des animaux», il faut souhaiter que cette noble cause ne soit jamais privée des collaborations qui lui sont nécessaires. Que d'enfants qui, à cause de cette modeste et fidèle feuille, seront devenus et restés des grands amis des animaux!

NEMO.

Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique:

Dans sa séance du 26 janvier 1960, le Conseil d'Etat a délivré le brevet spécial pour l'enseignement des travaux à l'aiguille dans les écoles publiques du canton à Mlle Francine Keller, domiciliée à Neuchâtel.

Le parti radical et la votation sur les trois semaines de vacances

Le comité directeur du parti radical, réuni sous la présidence de M. Maurice Favre, a décidé à l'unanimité de recommander aux électeurs le rejet de l'initiative populiste sur les trois semaines de vacances payées.

Partisan du droit aux congés payés, le comité estime que la nouvelle loi sur les vacances actuellement en vigueur et octroyant 12 jours ouvrables au minimum à tous les salariés et trois semaines aux jeunes gens jusqu'à l'âge de 20 ans et aux salariés âgés de 45 ans et plus, est supportable par l'économie neuchâteloise et ne la met pas en état d'infériorité à l'égard de la concurrence d'autres cantons.

Il a pris acte d'autre part de la décision du comité cantonal du parti socialiste de soutenir l'initiative populiste et constate qu'elle est en contradiction avec l'attitude des porte-parole du groupe des députés socialistes au Grand Conseil.

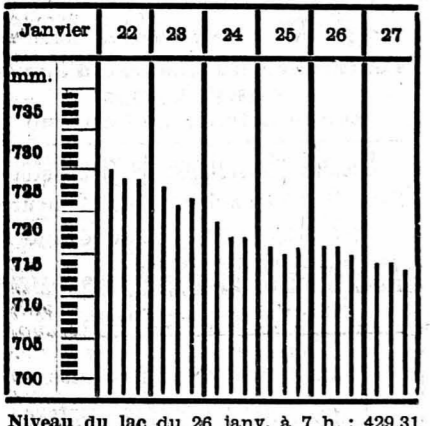
LA VILLE

La circulation des motocyclettes interdite durant certaines heures de la nuit ?

Le Conseil communal adresse au Conseil général un rapport sur la lutte contre le bruit. Il propose la modification du règlement de police pour qu'il puisse agir contre le bruit de la circulation des véhicules à moteur. L'exécutif signale qu'une campagne systématique se déroulera ces prochaines années en Suisse contre le «fléau de notre époque». Une des premières mesures envisagées par la direction de police sera l'interdiction, à l'image de ce qui s'est fait à Coire et à Soleure, de la circulation des motocyclettes durant certaines heures de la nuit. La circulation sur les artères de transit serait toutefois maintenue.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. 27 janvier. — Température: moyenne: 4.4; min.: 2.1; max.: 6.3. Baromètre: moyenne: 715.6. Eau tombée: 1.2. Vent dominant: direction: est; force: calme. Etat du ciel: couvert. Pluie de 5 h. à 7 h.



Prévisions du temps. — Valais, ouest et nord-ouest de la Suisse: couvert, par moments précipitations. Température en baisse. Faible vent d'ouest. Centre et nord-est de la Suisse, nord et centre des Grisons: généralement couvert. Föhn dans les Alpes faiblissant peu à peu. Température en baisse, surtout dans les vallées des Alpes.

Naissances

- Monseigneur et Madame Marcel POLIER-FUCHS et Pierre-André ont la joie d'annoncer la naissance de **Jean-Marc** le 27 janvier. Peseux, Chemin Gabriel 26.
- Maternité Neuchâtel.
- Monseigneur et Madame Gaston RENAUD ont la joie d'annoncer la naissance de **Sylvie**. Clinique des Vermondins Boudry.
- Petit-Cortallod.

CHRONIQUE REGIONALE

A l'Aula de l'université

«LE ROMANTISME MUSICAL»

Causerie-audition de M. Roger Boss

Pour leur seconde causerie du cycle «Connaissance de la musique», les Jeunesses musicales de Neuchâtel ont eu l'heureuse idée de s'adresser au jeune directeur de notre Conservatoire. Dans l'exposé aussi substantiel que captivant que nous avons entendu mardi soir, M. Boss réalisa ce tour de force de n'omettre aucun aspect essentiel de son vaste et passionnant sujet.

S'exprimant sans note aucune avec une remarquable aisance, il sut rendre sensible à son jeune auditoire le profond renouvellement que signifie en musique l'apparition du romantisme, ce «nouveau printemps» qui succède à l'âge adulte du classicisme.

M. Boss établit tout d'abord un parallèle entre la condition du musicien avant et après la Révolution. Quelle différence entre Parisien de l'époque classique qui exécute la plupart du temps des «commandes» pour le compte du prince ou de l'Eglise et l'artiste romantique, indépendant, conscient de la valeur du message qu'il apporte à un monde nouveau!

Quelle différence encore entre l'univers logique et rationnel des Encyclopédistes et ce goût de l'inconscient du rêve, des forces élémentaires que l'on rencontre chez les Romantiques!

Et le conférencier insiste sur quelques thèmes clés typiques du romantisme: le thème du masque, cher à Schumann du Carnaval, qui symbolise la dualité de l'âme humaine, celui de la Nuit, préférée au jour en raison de son mystère, celui de «Wanderer», l'éternel voyageur à la recherche d'un bonheur inaccessible.

Comme le dit encore M. Boss, le romantisme s'attache plus à l'intense qu'au durable, plus à la tempête qu'au ciel serein, plus à l'éclair bref et violent qu'au jour qui dure.

Se mettant au piano, M. Boss illustra sa causerie par de nombreux exemples, nous montrant toute la différence entre la stabilité rythmique, la structure préétablie d'une œuvre de Bach ou Mozart où le compositeur entre d'emblée dans le vif du sujet, et les rythmes mouvants, l'allure capricieuse de la musique d'un Liszt ou d'un Schumann. Ici, le musicien semble nous entraîner dans une véritable «aventure» poétique par des chemins qui ne sont pas tracés d'avance, et avec un sens de la «magie» sonore inconnu des classiques.

L'orateur nous parla aussi de cette nostalgie particulière au romantisme, celle de l'être condamné à poser des questions sans réponse, insatisfaction qui s'exprime si bien dans les dissonances jamais résolues de «Tristan».

Orateur et pianiste furent très vivement applaudis par un public malheureusement restreint. Nous le déplorons d'autant plus qu'une telle causerie, où l'on apprend à comprendre et surtout à aimer la musique, nous paraît plus enrichissante que maint concert.

L. de M.

LES SPECTACLES

Gilles et Urfer au Coup de Joran

Le cabaret du Coup de Joran a connu hier soir une nouvelle animation grâce à la présence de Gilles et Urfer, présentés par René Serge. Il a fallu une nouvelle fois se rendre à l'évidence: les deux chansonniers ont donné un spectacle toujours plein de verve, d'imagination et d'humour.

Les deux premières parties du programme étaient consacrées à des chansons traitant des thèmes d'ordre général, véritables portraits de la vie humaine avec tous ses aspects comiques et parfois émouvants. «Les vieux enfants», «Les chanteurs», «Le boulevard Edgar-Quinot», la rétrospective de trois chansons composées pendant la dernière guerre, ont fait apparaître les qualités de poésie, mais aussi de satire, des créations de Gilles. Puis, alors qu'Urfer prenait quelque repos, Gilles conta plusieurs histoires d'animaux ou... d'hommes qui susciterent les rires et les applaudissements de l'auditoire par leur comique insolite ou leur finesse psychologique.

La troisième partie du programme chantait et disait le pays de Vaud avec la valeur d'observation qu'on connaît aux compositions des deux chansonniers. Toute la saveur du langage du terroir, les mœurs de nos compatriotes du Léman furent évoquées par les deux compères dans «La pinte vaudoise», «Une Louise dans le que port», «Nos colons», «L'Exotisme vaudois». Gilles et Urfer apparaissent certainement comme d'excellents chansonniers, mais leur présence sur scène s'impose aussi par leur talent de mime. Dans «La gonflée», exécutée en bis, car le public ne voulait plus laisser partir les deux artistes, Gilles et Urfer se livrèrent à un véritable numéro de comédiens.

C'est ainsi que la bonne humeur des deux chansonniers, l'évocation du soleil, de la joie de vivre... et des rituels matés de blanc ont chassé, par quelque temps, les brumes de l'hiver neuchâtelois.

J.-D. R.

Opérations immobilières à Serrières

Le Conseil général se prononcera dans sa séance de lundi sur diverses transactions immobilières à Serrières, soit la vente de terrains, appartenant actuellement à la ville et situé de part et d'autre de la prolongation de la rue de Pain-Blanc. Les acquéreurs construisent cinq immeubles à loyers modestes, mais qui ne bénéficieront pas de subvention, et qui compteront 110 à 120 appartements. Le prix de vente est fixé à 28 fr. le mètre carré, le Conseil communal ne voulant pas «prêter la main à la spéculation immobilière».

Les conférences universitaires Aspects religieux de la peur

Parler de la peur, dit lundi soir à l'Aula de notre université M. Jean-Daniel Burger, est l'affaire des psychologues plutôt que des théologiens. Pourtant la peur a un aspect théologique indéfinissable. Elle est liée au thème du salut. De quoi faut-il être sauvé? Du mal, du danger. Ce n'est pas un hasard si, en temps de guerre, les églises se remplissent.

Comment définir la peur? Dans cet état, il est difficile de s'analyser. C'est un trouble, un vacillement, un tremblement de la pensée. Chez les Australiens, le jeune guerrier doit s'isoler quelques semaines, loin du clan, en pleine nature; s'il maîtrise sa peur, il a fait la preuve qu'il est homme. Cependant, si dans les sociétés primitives les dieux garantissent l'existence du clan, ils ne permettent pas à l'homme de sortir de sa condition misérable.

Pour y échapper, il a fallu le rationalisme grec et le miracle juif. A Moïse, Jahvé apparaît comme un dieu puissant et actif. Si les prophètes ont des paroles dures, c'est que Jahvé a conclu une alliance avec Israël; il met Israël en demeure de vivre une vie haute, conforme à la volonté de son Dieu. Or si l'effort est salutaire, il effraie.

Avant même la venue de Jésus, Satan joue un rôle important dans la pensée juive; nous le voyons par le livre de Job, où il calomnie un juste. Dans le christianisme, il semble que le croyant n'ait plus rien à craindre de lui, puisqu'il est protégé par la présence divine. Cependant le diable devient un personnage de plus en plus important; il semble même être devenu le maître sur terre. Qui peut se flatter de lui échapper? Un péché véniel en entraîne un autre, puis un autre, et l'homme roule dans le crime et dans la fange. Il vit dans une atmosphère de tourment de possession. C'est ce que saint Antoine a vécu, ce que Dante a décrit.

La grande affaire de la vie est donc d'échapper à ce monstre, et c'est ce qui explique le succès de la Réforme. Le salut est une certitude absolue, l'angoisse est supprimée. Dieu a parlé, il fait grâce aux pécheurs que nous sommes, sa parole s'accomplira. Pour nous, hommes d'aujourd'hui, la peur du diable n'existe plus guère. C'est le nom dont nous désignons nos maux; moins encore, une figure de style. Néanmoins la peur comme telle existe toujours. Nous avons peur de la vie moderne, peur de cette jungle homicide qu'est le monde des affaires. On se replie sur soi-même, on en vient à penser comme les autres. Le pouvoir de l'homme s'accroissant sans cesse, où va l'humanité? Nous portons en nous le principe de notre perte; agressivité, sadisme, concupiscence. Tout homme est un Faust qui, dans ses mauvais moments, pactise avec Méphistophélès. Quant à la cure radicale qui nous guérirait, on l'ajourne autant qu'on peut; l'alliance de Dieu nous effraie autant que l'enfer.

Dans cet exposé saisissant qui embrassait la tragédie humaine tout entière, M. Burger s'est proposé non de juger, mais de décrire; l'homme dans ses pires égarements lui paraît plus aveugle que coupable, plus misérable que criminel. Plutôt que le théologien dans sa sévérité, c'est le psychologue dans son indulgence qui a parlé.

P.L.B.

ACCIDENTS

Une jeune fille renversée par un auto

Hier vers 18 h. 30, rue Pierre-à-Mazel, à la hauteur de la boulangerie Kubler, une voiture neuchâteloise qui circulait en direction de Saint-Blaise a renversé une jeune fille, Mlle Martha Bucher, de Neuchâtel, qui traversait la route du nord au sud. Souffrant d'une fracture ouverte à la jambe droite et d'échymoses au visage, elle a été conduite à l'Hôpital Poutalès.

Modification du plan de zonage

On se souvient que le 6 juillet 1959, le Conseil général avait adopté plusieurs arrêtés au sujet de la construction de logements à loyers modestes et les modifications du plan de zonage nécessaires à la Vy d'Etra, au Crêt du Plan et aux Valangines. Ces modifications avaient été soumises au département cantonal des travaux publics qui avait refusé sa sanction, après consultation de la commission cantonale des constructions dont le préavis fut défavorable.

Le Conseil communal a recouru contre cette décision négative et a obtenu gain de cause partiellement. Les immeubles de la Vy d'Etra pourront être construits sans qu'intervienne une modification du plan de zonage. Au Crêt du Plan, la sanction pour une modification du plan de zonage sera octroyée. Par contre, pour les Valangines, le refus a été maintenu. Le Conseil d'Etat, dans ses considérants, a invité le Conseil communal à prévoir plutôt que le transfert de petites parcelles d'une zone dans une autre, la constitution de «zones à affectation spéciale», portées sur le plan d'aménagement. Il s'agit de vastes terrains appartenant à la commune et où celle-ci aura la possibilité d'aménager les lieux selon les besoins présents ou futurs.

Donnant suite à la recommandation du Conseil d'Etat, l'exécutif propose au Conseil général de compléter le plan d'aménagement du règlement d'urbanisme par l'institution de zones à affectation spéciale au nord de la rue de Fontaine-André et du chemin de l'Orée, au Crêt-du-Plan (le belvédère sera sauvegardé), au Chanet et dans la partie sud des Charmettes.

Notons que l'utilisation du terrain des Valangines est à l'étude et qu'il n'est pas encore possible au Conseil communal de dire de quelle manière pourra être liquidée la question du troisième immeuble à loyers modestes, prévu primitivement à cet endroit.

Assemblée générale de la fanfare «L'Helvetia»

(c) Samedi 16 janvier, la fanfare «L'Helvetia» des usines Dubied a tenu son assemblée générale sous la présidence de Georges Bütschi, président et des vérificateurs furent très détaillés. On apprit par le chef du matériel qu'il y a bien des instruments qui ne sont pas dans un très bon état.

Le dévoué président, M. Walter Kohler, fête ses vingt ans d'activité dans les rangs de la fanfare. Le diptère bien mérité lui a été remis. Relevons encore qu'il n'a dans ses trois ans de présidence aucune absence.

La traditionnelle récompense a été offerte cette année à dix membres dévoués et réguliers: MM. Walter Kohler et Pierre Zaugg, aucune absence; Walter Blattner, René Jeanneret et Ernest Lange-negger, une absence; Charles Pellaton et Joseph Schürmann, deux absences; Georges Bütschi, trois absences; Evariste Mustilli et Fernand Vaucher, cinq absences.

Par acclamation, le fidèle et dévoué directeur, M. Jules-Philippe Godard, a été pour la dix-septième fois réélu et le sous-directeur, M. Fernand Vaucher, est aussi renommé.

Le comité restera pour 1960 dans la même formation qu'en 1959, soit: président, Walter Kohler; vice-président, Charles Pellaton; secrétaire-correspondant, Claude Jeanneret; secrétaire des verseaux, Ernest Lange-negger; caissier, Aimé Coulomb; chef du matériel, Josef Schürmann; chef d'équipements, Edouard Well; bibliothécaire, Georges Bütschi; adjoint, Pierre Zaugg.

Après l'assemblée, il y a eu la traditionnelle souper auquel participèrent les femmes et fiancées des membres.

Des projections de films sur la musique, dues à l'initiative de M. Cavadin, et de belles photos en couleurs montrées par un des membres, méritaient d'être applaudies.

Entre-temps, le président choisit l'occasion de féliciter d'avance trois membres qui pourront toucher la médaille fédérale en cours d'année pour trente-cinq ans d'activité. Ce sont MM. Evariste Mustilli, Jean Petitpierre et René Jeanneret. Bravo!

IN MEMORIAM

Charles WEBER

28 janvier 1953 - 28 janvier 1960

Toujours le départ d'un être aimé Nous laisse longtemps affligé! Courageusement il faut surmonter le [douloureux] [deuil].

Par de doux souvenirs, gravés dans le [cœur].

Jeanne Weber-Convert, Innsbruck-Tyrol.

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL** se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de **CARTES DE VISITE**

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Epidémie de grippe

(c) Une épidémie de grippe règne en ce moment en ville. Bénigne heureusement, elle contraint cependant les malades à prendre quelques jours de repos.

Une fillette renversée par une automobile

(c) Mercredi, à midi environ, une fillette de 7 ans a été renversée par une automobile, à la rue Jean-Pierre-Droz. L'enfant, souffrant d'une plaie à une jambe, a été transportée chez un médecin. Son état ne paraît pas alarmant.

Qu'il est beau de laisser en quittant cette terre L'empreinte de ses pas sur la route du bien D'y avoir fait briller le rayon de lumière Qui doit servir à tous de guide et de soutien.

Madame et Monsieur Louis Turuvani-Schaller et leur petite-fille Liliane Reubi: Madame et Monsieur Jean Müller-Turuvani et leurs enfants Jean-Georges et Francis; Mademoiselle Ursula Schwarz et son fiancé, Monsieur Heinz von Allmen, à Berne, les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hermann HEUBI

leur très cher papa adoptif, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle, parent et ami, enlevé paisiblement à leur tendre affection, dans sa 81ème année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, le 27 janvier 1960. (Saint-Maurice 13)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 30 janvier. Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: hôpital Poutalès.

Monsieur Henri CAND

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, beau-frère, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui, dans sa 75ème année, après une courte maladie.

Corcelles, le 27 janvier 1960. (Nicole 1)

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose en Dieu, ma délivrance vient de Lui. Ps. 62: 2.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 29 janvier, à 15 heures. Culte pour la famille au domicile à 14 h. 30.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Paul CLOTTU

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et ami, survenu dans sa 64ème année, après une courte maladie, le 27 janvier 1960.

Je lève les yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours? Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121: 1, 2.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 29 janvier, à 16 heures. Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire: quai Suchard 4 à Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Henri CAND

membre fondateur et actif de la société.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 29 janvier, à 15 heures.

Monsieur Charles DURUSSEL

leur cher époux, père, grand-père, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 62ème année, après une longue maladie.

Sarrières, le 26 janvier 1960. (Coquemène 17)

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 28 janvier. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Charles DURUSSEL

ancien président et membre d'honneur. L'incinération aura lieu jeudi 28 janvier, à 15 h. au cimetière de Beauregard.

Monsieur Charles DURUSSEL

leur cher époux, père, grand-père, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 62ème année, après une longue maladie.

Sarrières, le 26 janvier 1960. (Coquemène 17)

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 28 janvier. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Albert HIRS

Monseigneur et Madame Gino Righetti-Hirs et leurs enfants, à Noiraigue, ainsi que les familles Hirs et Hindenland, Scherer et Amatti, ont le chagrin de faire part du décès de leur chère épouse, maman, belle-mère, grand-mère et parente, Madame Marie HIRS née HINDENLAND que Dieu a subitement rappelée à Lui, mercredi 27 janvier 1960, dans sa 68ème année.

J'ai l'assurance que ni la vie ni la mort, ni aucune autre puissance ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, manifesté en Jésus-Christ. Rom. 8.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 29 janvier 1960, à 13 h. 30, à Noiraigue.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Pompes funèbres E. EVARD

Ceruaies Incinérations Couronnes-Transports

Seyon 23 - Tél. 5 36 04